



REPUBLIQUE DU NIGER

Fraternité - Travail - Progrès

MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT

DE LA SALUBRITE URBAINE ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

DIRECTION GENERALE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Stratégie et Plan d'Actions de Promotion des Produits Forestiers Non Ligneux (PFNL) au Niger

RAPPORT FINAL



Janvier 2016



Réalisé avec l'appui financier du PAC3



Table des matières

PREFACE	5
SIGLES ET ABREVIATIONS.....	7
RESUME.....	9
I. INTRODUCTION	11
II. OBJECTIF ET RESULTATS ATTENDUS DE L'ETUDE	12
III. METHODOLOGIE UTILISEE.....	12
IV. CONTEXTE GENERAL.....	14
4.1. Aspects biophysiques.....	14
4.1.1. Zones bioclimatiques	14
4.1.2. Grands secteurs phytogéographiques	15
4.2. Aspects socioéconomiques	16
4.3. Aspects politique et juridique de la gestion des ressources forestières	16
4.3.1. Aspects politiques	16
4.3.2. Aspects juridiques	18
4.4 Aspects institutionnels.....	19
V. ETAT DES LIEUX DES PRODUITS FORESTIERS NON LIGNEUX AU NIGER	20
5.1. Potentiel en produits forestiers non ligneux végétaux au Niger	20
5.1.1 Potentiel forestier	20
5.1.2 Taux de régression des espèces et des superficies forestières.....	20
5.1.3 Types de formations forestières	20
5.1.4 Productivité des formations forestières.....	22
5.2. Principaux produits forestiers non ligneux du Niger.....	22
5.3. Zones prioritaires de production des PFNL.....	23
5.4. Utilisation des produits forestiers non ligneux végétaux.....	25
5.4.1. PFNL utilisés pour l'alimentation humaine	25
5.4.2. PFNL utilisés pour l'alimentation animale	26
5.4.3. PFNL utilisés pour la pharmacopée traditionnelle	26
5.4.4. PFNL utilisés pour la construction	27
5.4.5. PFNL utilisés pour la lutte contre les ennemis de culture	27
5.4.6. PFNL utilisés dans le commerce	27
5.4.7. PFNL utilisés pour la santé des populations	28
5.4.8. Autres usages des PFNL.....	29
5.4.9. Incidence écologique de l'exploitation des PFNL	29
VI. EVALUATION DU POTENTIEL SOCIO-ECONOMIQUE EN PFNL.....	30
6.1. Importance économique des filières sur les PFNL.....	30
6.2. Analyse économique sommaire des PFNL.....	31
6.2.1. Base d'analyse économique	31
6.2.2. Analyse économique	34
6.2.3. Caractérisation générale des différentes filières.....	35
6.3. Filières prioritaires de PFNL	35
6.3.1. Plante à résine (Gomme arabique).....	36
6.3.2. Moringa (<i>Moringa oleifera</i>).....	36
6.3.3. Baobab (<i>Adansonia digitata</i>)	36
6.3.4. Palmier Doum (<i>Hyphaene thebaica</i>).....	37
6.3.5. Rônier (<i>Borassus aethiopum</i>)	37
6.3.6. <i>Neocarya macrophylla</i>	38
6.3.7. <i>Balanites aegyptiaca</i>	38
6.3.8. <i>Boscia senegalensis</i>	38
6.3.9. Tamarinier (<i>Tamarindus indica</i>).....	39

6.3.10. Jujubier (<i>Ziziphus mauritiana</i>)	39
6.3.11. Karité (<i>Vitellaria paradoxa</i>)	39
6.3.12. Néré (<i>Parkia biglobosa</i>).....	40
6.3.13. Gao (<i>Faidherbia albida</i>).....	40
6.3.14. Production mellifère	40
6.4. Marché des PFNL	41
6.4.1. Demande de PFNL	41
6.4.2. Offre de PFNL.....	41
6.4.3. Organisation de la commercialisation des PFNL.....	42
6.4.4. Prix et unités de mesures des PFNL sur le marché	42
6.4.5. Concurrence	43
VII. IDENTIFICATION DES ACTEURS ET LEURS ROLES DANS LES DIFFERENTES FILIERES DES PFNL	44
7.1. Acteurs directs.....	44
7.2. Acteurs indirects.....	45
VIII. IDENTIFICATION DES CONTRAINTES ET OPPORTUNITES EN MATIERE DE PRODUCTION ET DE LA VALORISATION DES PFNL	46
8.1. Contraintes.....	46
8.1.1. Contraintes relatives à la production	46
8.1.2. Contraintes liées à la commercialisation	46
8.2. Opportunités.....	48
8.2.1. Disponibilités de la ressource et diversité des sous-produits mis sur le marché	48
8.2.2. Fort potentiel de production et disponibilité de marchés et de la forte demande	48
8.3. Défis.....	49
8.3.1. Défis sociaux et économiques	49
8.3.2. Défis environnementaux.....	51
IX. STRATEGIE ET PLAN D' ACTIONS POUR LA PROMOTION DE PFNL	53
9.1. Rappel des enjeux et défis du développement.....	53
9.2. Vision de la stratégie de promotion et de valorisation des PFNL à l'horizon 2035	54
9.3. Orientations stratégiques.....	54
9.3.1. Cadrage stratégique	54
9.3.2. Objectifs assignés à la stratégie	55
9.3.3. Axes stratégiques et lignes d'intervention prioritaires de la stratégie.....	55
9.3.4. Cadre logique de mise en œuvre de la stratégie	59
9.4. Impacts attendus de mise en œuvre de la stratégie	60
9.5. Principes d'intervention.....	60
9.6. Mise en œuvre de la stratégie.....	61
9.7. Cadre de mise en œuvre	61
9.8. Dispositif de mise en œuvre	61
9.9. Mécanisme de financement	62
9.10. Mécanisme de suivi évaluation	62
9.11. Plan d'actions.....	63
9.11.1. Principes directeurs	63
9.11.2. Objectifs du plan d'action	64
9.11.3. Résultats attendus et activités.....	64
9.11.4. Moyens à mettre en œuvre	71
9.11.5. Chronogramme de mise en œuvre du plan d'action	71
9.11.6. Mesures d'accompagnement	78
PRINCIPAUX DOCUMENTS EXPLORÉS	79
ANNEXES	80
Annexe 1 : Termes de référence de l'étude	81

Annexe n°2 : Caractérisation des Territoires ou compartiments phytogéographiques nigériens.....	86
Annexe n°3 : Listes des principales espèces productrices des PFNL.....	88
Annexe 4 : Liste des personnes rencontrées par Région et par Département	89

LISTE DES TABLEAUX

<u>Tableau n°1</u> : Superficies forestières du Niger estimées selon certaines sources	19
<u>Tableau n°2</u> : Zones prioritaires d'exploitation des PFNL au Niger	22
<u>Tableau n°3</u> : PFNL utilisés pour l'alimentation humaine par espèce	25
<u>Tableau n°4</u> : PFNL utilisés pour l'alimentation animale par espèce	25
<u>Tableau n°5</u> : PFNL utilisés pour la pharmacopée traditionnelle par espèce	26
<u>Tableau n°6</u> : PFNL utilisés pour la construction	26
<u>Tableau n°7</u> : PFNL utilisés pour la lutte contre les ennemis de culture	26
<u>Tableau n°8</u> : PFNL utilisés dans le commerce	27
<u>Tableau n°9</u> : Chiffres d'affaire d'un grossiste provenant de la vente des feuilles de <i>Moringa</i>	29
<u>Tableau n°10</u> : Résultats des données recueillies auprès des acteurs rencontrés dans certaines localités	32
<u>Tableau n°11</u> : Déclinaison des axes stratégiques en objectifs et activités majeures	54
<u>Tableau n°12</u> : Cadre logique de la stratégie PFNL	58
<u>Tableau n°13</u> : Résultats attendus et activités du plan d'action	63
<u>Tableau n°14</u> : Cadre logique du plan d'action	65
<u>Tableau n°15</u> : Budget par années, par activités et par résultats	70
<u>Tableau n°16</u> : Chronogramme des activités du plan d'action	72

PREFACE

Au Niger, notre économie est encore basée essentiellement sur le secteur primaire notamment le secteur rural. Les activités productives sont malheureusement mises à rudes épreuves par les sécheresses récurrentes, la désertification, les aléas climatiques, la pression démographique et le niveau élevé de la pauvreté. Ces phénomènes, tout en accentuant l'aridité du climat, accélèrent la dégradation des ressources naturelles en général et forestières en particulier.

Malgré cette situation austère, il existe dans le pays des conditions écologiques particulières, favorables et localisées permettant le développement de ressources forestières qui méritent d'être valorisées pour la fourniture de divers produits notamment les produits forestiers non ligneux présentant un intérêt économique, fourrager, médicinal, scientifique et environnemental pour les populations rurales et urbaines. Ces PFNL qui participent de façon formelle et informelle à l'économie locale et nationale du pays constituent souvent la principale source de revenus pour les femmes et les enfants. En l'absence d'une politique clairement définie en matière de promotion des produits forestiers non ligneux au Niger, toutes ces ressources forestières pourvoyeuses des PFNL resteront menacées de disparition.

C'est pourquoi le gouvernement de la 7^{ème} République accorde une place importante à la promotion des Produits forestiers ligneux et non ligneux qui constitue le Programme 7 de l'initiative 3N « Les Nigériens Nourrissent les Nigériens ». En plus, la sécurité alimentaire des populations est un des résultats escomptés du Programme d'Action Communautaire (PAC3) par l'amplification des pratiques de bonne gestion durable des terres et de l'eau (GDTE).

C'est pour mettre en cohérence ces interventions que le Gouvernement, avec l'appui de la Banque Mondiale à travers le PAC3, a entrepris l'élaboration d'une stratégie nationale assortie de plan d'actions en matière de promotion des PFNL au Niger. L'objectif immédiat de la stratégie est « d'évaluer et de connaître le potentiel en PFNL, de restaurer, soutenir et renforcer les fonctions productives et protectrices de ses ressources, de promouvoir leur exploitation durable et rationnelle tout en augmentant la contribution de ces filières à l'économie familiale et nationale ».

Pour traduire dans le fait la vision nationale et les objectifs de la valorisation des PFN, quatre axes stratégiques ont été identifiés : (1) Gestion et aménagement du potentiel de production, (2) : Accès des populations aux opportunités économiques et développement des filières de PFNL (3) Professionnalisation des populations aux biens et services fournis par les PFNL et (4) Renforcement des capacités des acteurs pour une meilleure gouvernance locale des filières.

Le présent document, bâti autour du PDES, tout en étant un document de plaidoyer et de mobilisation des ressources, constitue pour mon pays le cadre de référence pour la mise en œuvre des actions de promotion des produits forestiers non ligneux au Niger. Aussi, voudrais-je fonder l'espoir que tous nos partenaires au développement notamment la FAO, la Banque Mondiale poursuivront avec nous les efforts déjà entamés en partenariat fécond et durable pour la mise en œuvre de cet important outil de promotion des PFNL au Niger.

M. ADAMOU CHAÏFOU

Ministre de l'Environnement, de la Salubrité Urbaine et du Développement Durable

SIGLES ET ABREVIATIONS

ASI	: Société Achat Service International
BAD	: Banque Africaine pour le Développement
CEDEAO	: Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CES/DRS	: Conservation des Eaux et des Sols / Défense et Restauration des Sols
CNEDD	: Conseil National de l'Environnement pour un Développement Durable
CNES	: Centre National pour l'Energie Solaire
CNSEE	: Centre National de Suivi Ecologique et Environnemental
CoGeZoH	: Contribution à la Gestion des Zones Humides
CS-GDT	: Cadre Stratégique de la Gestion durable des Terres
CT	: Continental Terminal
DGEF	: Direction Générale des Eaux et Forêts
DMN	: Direction de la Météorologie Nationale
EMIG	: Ecole des Mines, des Industries et de la Géologique
FAO	: Organisation des Nations Unies l'Alimentation et l'Agriculture
FCFA	: Franc CFA
GDT	: Gestion Durable des Terres
HC3N	: Haut-Commissariat à l'Initiative 3N
i3N	: Initiative "Les Nigériens Nourrissent les Nigériens"
ICRISAT	: Institut international de recherche sur les cultures des zones tropicales semi-arides
INRAN	: Institut National de Recherche Agronomique du Niger
INS	: Institut National de la Statistique
IRD	: Institut de Recherche pour le Développement
MAG	: Ministère de l'Agriculture
MB	: Marge Brute
MEN	: Ministère de l'Education Nationale
MESU/DD	: Ministère de l'Environnement, de la Salubrité Urbaine et du Développement Durable
MHE	: Ministère de l'Hydraulique et de l'Environnement
MHE-LCD	: Ministère de l'Hydraulique et de l'Environnement et de la Lutte Contre la Désertification
NEPAD	: <i>New Partnership for Africa's Development</i> (Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique)
ODD	: Objectif du Développement Durable
ONAHA	: Office National des Aménagements Hydro-Agricoles
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
OS	: Objectif Spécifique
OSC	: Organisation de la Société Civile
PAC	: Programme d'Action Communautaire
PAFN	: Projet d'Aménagement des Forêts Naturelles
PAN/LCD	: Programme d'Action National de Lutte Contre la Désertification et de Gestion des Ressources Naturelles
PAR-GIRE/AO	: Plan d'Action Régional sur la Gestion Intégré des Ressources en Eau de l'Afrique de l'Ouest
PASR/AO	: Programme d'Action Sous régional de lutte contre la Désertification en Afrique de l'Ouest
PDES	: Plan de Développement Economique et Social

PFN	: Plan d'action Forestier National
PFNL	: Produits Forestiers Non Ligneux
PIB	: Produit Intérieur Brut
PICAG	: Programme Intérimaire de Cadrage de l'Action Gouvernementale
PNEDD	: Plan National de l'Environnement pour un Développement Durable
PNN	: Politique Nationale de Nutrition
PNUD	: Programme des Nations Unies pour le Développement
PNUE	: Programme des Nations Unies pour l'Environnement
PRN	: Présidence de République du Niger
PTF	: Partenaires Techniques Financiers
PUSF	: Projet Planification et Utilisations des Sols et Forêts
SAN/DAD	: Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle et de Développement Agricole Durable
SDDCI	: Stratégie de Développement Durable et de Croissance Inclusif
SDR	: Stratégie de développement rural
SDRP	: Stratégie de Développement Accéléré et de Réduction de la Pauvreté
SE/SDR	: Secrétariat Exécutif de la Stratégie de Développement Rural
SIG	: Système d'Information Géographique
TBS	: Taux Brut de Scolarisation
TDR	: Termes de Référence
UAM	: Université Abdou Moumouni de Niamey
UE	: Union Européenne
UEMOA	: Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
USD	: United State Dollar

RESUME

Aujourd'hui encore, l'économie de notre pays est essentiellement basée sur le secteur primaire notamment le secteur rural. Toutefois, les activités productives sont mises à rudes épreuves par les sécheresses récurrentes, la désertification, les aléas climatiques, la pression démographique et le niveau élevé de la pauvreté des populations. Ces phénomènes, tout en accentuant l'aridité du climat, accélèrent la dégradation des ressources naturelles en général et forestières en particulier.

Cependant, malgré le potentiel limité, les ressources forestières notamment celles fournissant les Produits Forestiers Non Ligneux (PFNL) jouent un rôle stratégique pour les populations qui en tirent un complément alimentaire, des médicaments, du fourrage pour le cheptel. Ces PFNL, même menacés contribuent à la conservation de la diversité biologique, à la lutte contre la désertification, à la résilience des populations faces aux effets néfastes des changements climatiques, à la création d'emplois, à l'accroissement des revenus des ménages et au Produit Intérieur Brut (PIB) national.

Mais, en l'absence d'une politique clairement définie en matière de promotion des produits forestiers non ligneux au Niger, toutes ces ressources forestières pourvoyeuses des PFNL seront menacées de disparition.

C'est pourquoi le gouvernement de la 7^{ème} République accorde une place importante à la promotion des Produits forestiers ligneux et non ligneux qui constitue le Programme 7 de l'initiative 3N « Les Nigériens Nourrissent les Nigériens ». En plus, la sécurité alimentaire des populations est un des résultats escomptés du Programme d'Action Communautaire (PAC3) par l'amplification des pratiques de gestion durable des terres et de l'eau (GDTE).

C'est pour mettre en cohérence les interventions que le Gouvernement, avec l'appui de la Banque Mondiale à travers le PAC3, a entrepris l'élaboration d'une stratégie nationale assortie de plan d'actions en matière de promotion des PFNL au Niger.

L'analyse de la situation générale des PFNL au Niger, tant sur le plan technique, socioéconomique, institutionnel et juridique révèle qu'il y a un certain nombre de contraintes liées à la production et à la commercialisation ayant un lien direct et/ou indirect dans la promotion et la valorisation de ces produits dits de la nature.

Toutefois, l'étude a mis en exergue un certain nombre d'opportunités pouvant favoriser la promotion des PFNL : (i) la disponibilité des ressources diverses et variées (ii) l'existence d'un fort potentiel de production et (iii) l'existence d'une demande potentielle en pleine expansion.

Mais, de ces contraintes et opportunités, le rapport note qu'il existe des défis importants à lever tant sur le plan social, économique qu'environnemental. Parmi ces défis on peut citer entre autres (i) la lutte contre la pression excessive sur les ressources naturelles exercée par une population à croissance très forte, (ii) la lutte contre les effets des sécheresses répétitives et la variabilité climatique (iii) le maintien de la diversité biologique en croissante régression, (iv) la gestion durable des espèces ligneuses alimentaires contre la surexploitation et les pressions multiples notamment anthropiques, (v) la mise en place d'une réglementation technique et juridique appropriée en matière de gestion et commercialisation des PFNL et (vi) la mise en œuvre d'une politique fiscale attractive au Niger en matière de PFNL.

S'inspirant des grandes orientations stratégiques en matière de gestion de l'environnement et de développement forestier au Niger, face aux défis à relever et à l'urgence que commande la

situation au niveau de certains écosystèmes, la vision de la stratégie de promotion et de valorisation des PFNL, à l'horizon 2035, est de contribuer à assurer le bien-être socioéconomique des populations à travers la rationalisation de l'exploitation des PFNL. L'exploitation des PFNL peut offrir des options permettant d'améliorer les moyens de subsistance des populations tout en conservant les ressources forestières. La gestion durable des ressources en PFNL peut ainsi contribuer à la réduction de la pauvreté et la protection de l'environnement.

L'objectif immédiat de la stratégie est *«d'évaluer et de connaître le potentiel en PFNL, de restaurer, soutenir et renforcer les fonctions productives et protectrices de ses ressources, de promouvoir leur exploitation durable et rationnelle tout en augmentant la contribution de ces filières à l'économie familiale et nationales»*.

Pour traduire dans le fait la vision nationale et les objectifs de la valorisation des PFN, quatre axes stratégiques identifiés ont été déclinés comme suit : (1) Gestion et aménagement du potentiel de production, (2) : Accès des populations aux opportunités économiques et développement des filières de PFNL(3) Professionnalisation des populations aux biens et services fournis par les PFNL et (4) Renforcement des capacités des acteurs pour une meilleure gouvernance locale des filières.

Enfin, le Plan d'Action élaboré à cet effet, donne sur cinq (5) ans le contenu des actions et précise les activités concourant à l'atteinte des objectifs de la stratégie nationale sur les PFNL. Ce plan d'action, d'un coût global prévisionnel de 27.407.500.000 de FCFA est prévu pour être exécuté sur la période 2016-2020.

I. INTRODUCTION

Le Niger regorge d'énormes potentialités en matière de production forestière qui contribuent à l'amélioration des conditions de vie socio-économique des populations rurales et urbaines. En effet, certaines de ces ressources, particulièrement les produits forestiers non ligneux contribuent largement à l'amélioration des conditions de vie socio/économique des producteurs, soit directement par leur consommation ou indirectement par les revenus générés par leur commercialisation.

Les Produits Forestiers Non Ligneux (PFNL) sont très précieux et occupent une place de choix dans l'économie locale et représentent souvent l'élément vital de l'économie de certains ménages ruraux au Niger. Ils présentent un intérêt économique, alimentaire, fourrager, médicinal, scientifique et environnemental pour la population du Niger. Dans certaines contrées du pays, les PFNL constituent la principale source de revenus pour les femmes

Les bénéfices générés par les PFNL varient d'une région à une autre et d'une zone à l'autre à l'intérieur d'une même région en fonction de la vocation des populations et des caractéristiques des peuplements des espèces en présence. Malheureusement, les études sont moins développées dans le domaine des PFNL malgré son importance dans la vie socioéconomique des nigériens.

Cependant malgré l'importance socio-économique de ses produits, le caractère actuel très informel de la filière de PFNL ne permet pas de percevoir de façon concrète cet impact, d'où la nécessité de créer des conditions indispensables pour sa réorganisation et sa redynamisation.

La présente étude est une contribution pour pallier cette insuffisance à travers l'élaboration de la stratégie et le plan d'actions pour une promotion des produits forestiers non ligneux au Niger.

Ainsi, le présent document est composé des parties suivantes :

- Du contexte général mettant l'accent sur les aspects biologiques, socio-économiques, politiques, juridiques et institutionnels ;
- De l'état des lieux de productions forestières non ligneux au Niger traitant du potentiel en produits forestiers non ligneux végétaux, les principaux produits non ligneux au Niger, les zones prioritaires d'exploitation des PFNL ainsi que les diverses utilisations des PFNL ;
- De l'évaluation du potentiel socio-économique en PFNL retraçant l'importance économique des filières tout en présentant une analyse économique des PFNL, les filières prioritaires ainsi que les marchés des PFNL ;
- De l'identification des acteurs et leurs rôles dans les diverses filières PFNL en spécifiant les caractérisations des acteurs directs et indirects ainsi que leur mode d'organisation ;
- De l'identification des problèmes, contraintes, opportunités et défis majeurs liés à la promotion des PFNL au Niger ;
- De l'élaboration de la stratégie pour la promotion des produits forestiers non ligneux assortie d'un plan d'actions sur cinq (5) ans.

II. OBJECTIF ET RESULTATS ATTENDUS DE L'ETUDE

La présente étude a pour objet de doter le Niger d'un outil de planification et d'actions en matière de la promotion des Produits forestiers non ligneux. Cet outil ou référentiel (stratégie) pour la promotion des PFNL sera assorti d'un plan d'actions orienté vers la valorisation des principales filières des PFNL.

III. METHODOLOGIE UTILISEE

Les objectifs assignés à cette étude vont permettre au Niger de se doter d'un outil de planification et d'actions en matière de la promotion des produits forestiers non ligneux. A cet effet les principales filières des PFNL porteuses ont été retenues pour valoriser leur exploitation.

La réalisation de cette étude s'est déroulée à travers un certain nombre de phases à savoir :

Phase 1 : l'élaboration des outils de collecte des données sur le terrain notamment les questionnaires pour chaque catégorie d'acteur concerné à savoir les cueilleurs des produits à la base, les collecteurs, les commerçants grossistes, les transformateurs et bien d'autres personnes ressources ;

Phase 2 : la recherche documentaire, sur les études existantes antérieures ou/et récentes sur les produits forestiers non ligneux et entretiens avec les acteurs concernés au niveau central (les services techniques, les institutions de recherche etc.) pour la collecte des informations disponibles sur les PFNL ;

Phase 3 : Les missions de collecte de données sur le terrain (conformément aux termes de référence) suivi des entretiens avec les acteurs concernés que sont les cueilleurs, les associations de producteurs ou toutes autres personnes ressources et les commerçants des produits forestiers non ligneux ainsi que les populations riveraines de sites abritant les PFNL et visite de certains marchés hebdomadaires servant à écouler les produits forestiers ;

Phase 4 : Saisie des données collectées sur le terrain ;

Phase 5 : Traitement et analyse des données collectées ;

Phase 6 : Rédaction et validation du document de stratégie et son plan d'action.

Pour la conduite des missions sur le terrain, il a été mis en place des équipes multidisciplinaires chargées de conduire ce travail. Ces équipes sont composées des socio-économistes, des économistes-forestiers, des spécialistes en organisation des filières, des aménagistes forestiers, ayant des expériences avérées dans la réalisation de ce type de travail. Les opérations de collecte des données ont concerné toutes les régions du pays à savoir Agadez, Dosso, Diffa, Maradi, Niamey, Tahoua, Tillabéry et Zinder. Au cours de cette phase, trois équipes ont été lancées simultanément sur le terrain afin de collecter le maximum de données sur les axes retenus à savoir :

Axe 1 : Niamey – Tillabéry – Dosso-Niamey ;

Axe 2 : Niamey-Tahoua – Agadez –Niamey ;

Axe 3 : Niamey-Maradi – Zinder – Diffa –Niamey.

La collecte des données a concerné une douzaine des filières porteuses à savoir :

01	• filière <i>Adansonia digitata</i>	08	• filière <i>Ziziphus mauritiana</i>
02	• filière Miel	09	• filière <i>Tamarindus indica</i>

03	• filière <i>Balanites aegyptiaca</i>	10	• filière <i>Vitellaria paradoxa</i>
04	• filière <i>Hyphaene thebaica</i>	11	• filière <i>Parkia biglobosa</i>
05	• filière <i>Borassus aethiopum</i>	12	• filière <i>Diospyros mespiliformis</i>
06	• filière <i>Neocarya macrophylla</i>	13	• filière de la pharmacopée traditionnelle
07	• filière <i>Acacia nilotica</i>	14	• filière <i>Boscia senegalensis</i>

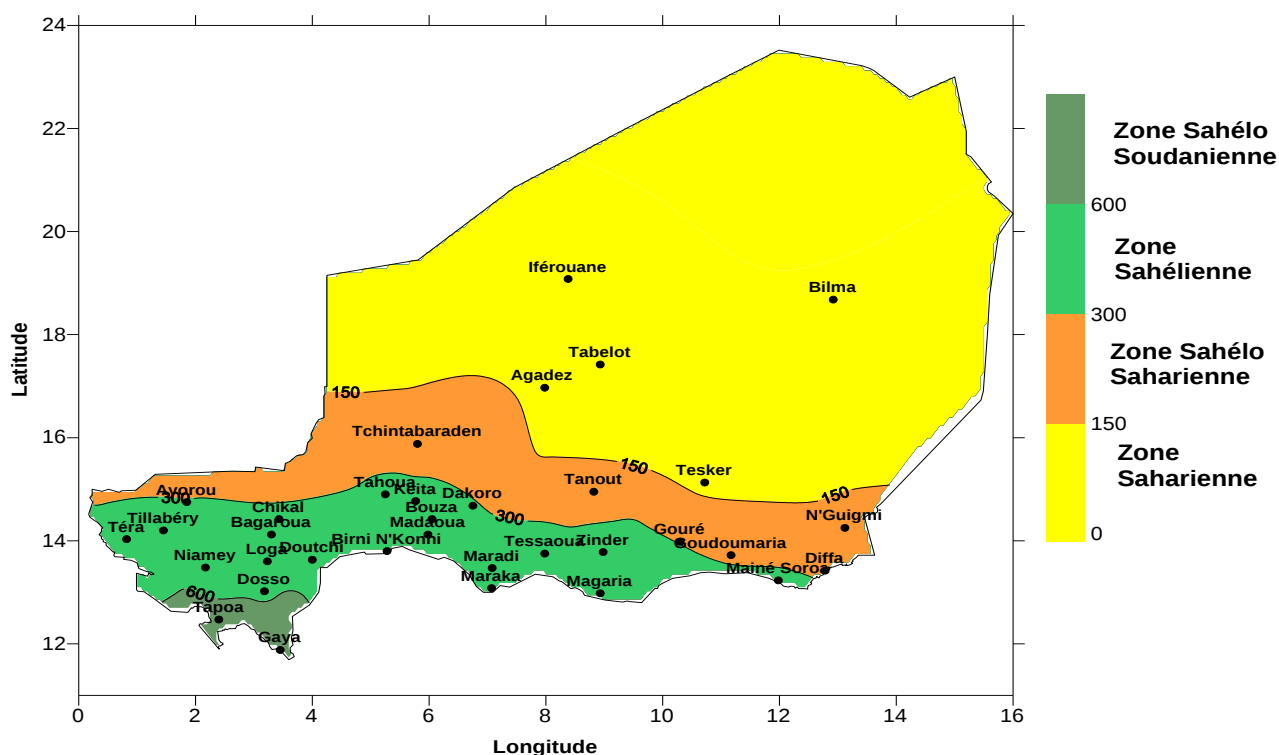
A ces filières identifiées, il faut ajouter tout naturellement, dans le cadre de l'élaboration d'une stratégie globale en la matière, les filières gomme arabique et les feuilles du *Moringa olifera* au Niger qui ont fait déjà l'objet d'études approfondies.

IV. CONTEXTE GENERAL

4.1. Aspects biophysiques

4.1.1. Zones bioclimatiques

Pays continental d'Afrique de l'Ouest, le Niger se caractérise par des conditions climatiques particulièrement drastiques du fait que les 2/3 de sa superficie (1.267.000 km²) sont localisés en zone saharienne désertique et 1/3 en zone soudano-sahélienne. La pluviométrie annuelle varie de 800 mm dans l'extrême sud à moins de 50 mm au nord. Le climat est aride, de type saharien au nord, sahélo-saharien au centre et soudano-sahélien au sud. La pluviométrie est caractérisée par une forte variation dans l'espace et dans le temps. Cette pluviométrie permet en année normale la recharge des nappes, la formation des plans d'eau et le développement du couvert végétal. Mais depuis le début des années 70, on observe une baisse de la pluviométrie qui se traduit par une migration des isohyètes vers le Sud (DMN, 2005). Les principales zones climatiques sont présentées sur la figure 1 ci-dessous.



Source : Pland'action IGMV, 2012

Figure 1 : Zones climatiques du Niger

Zone Saharienne : La zone saharienne est définie par une pluviométrie comprise entre 0 et 150 mm. Elle est caractérisée par un climat aride ou semi-aride avec des températures moyennes élevées et des températures extrêmes très contrastées, une humidité relative très basse et des précipitations rares et extrêmement irrégulières. La végétation est représentée par des steppes des climats arides, notamment la steppe herbeuse à Acacia, à couverture lâche composée des plantes épineuses xérophytes et des graminées. La densité de la population est généralement très faible (<10 habitant/km²) et elle est consacrée à l'élevage (caprins et camélins) et aux activités non agricoles (artisanat, tourisme, exploitation du sous-

sol, commerce). Elle est composée des écosystèmes particuliers comme l'Azaouagh, les Oasis de l'Air, les Oasis du Kaouar, les Plateaux désertiques de Djado et de Mangueni, le Ténéré, l'Irhazer et le Massif de Termit.

Les principaux PFNL rencontrés sont essentiellement les fruits de *Balanites aegyptiaca*, les fruits et les feuilles de palmier doum, les fruits de *Boscia senegalensis*.

Zone Saharo-Sahélienne : La zone Saharo-Saharienne est définie par une pluviométrie comprise entre 150 et 300 mm. Elle constitue la transition entre le Sahara et le Sahel, avec des précipitations aléatoires. La végétation naturelle est composée principalement d'épieux xérophytes dont la densité moyenne augmente vers l'isohyète 300 mm. Cette zone, considérée comme la zone traditionnellement pastorale avec une pression démographique forte. Les écosystèmes particuliers composant cette zone sont la Komadougou Yobé et le lac Tchad.

Dans la zone Saharo-Sahélienne, on trouve principalement la gomme arabique, les fruits de *Balanites aegyptiaca*, les fruits et les feuilles de palmier doum, les fruits de *Boscia senegalensis* et du *Ziziphus mauritiana*.

Zones Sahélienne et Soudanienne : Les zones sont définies par une pluviométrie allant de 300 à 600 mm et plus. La végétation est caractérisée par la présence des savanes claires : savane arbustive à couverture lâche ou moyenne et des savanes arborées moyennement dégradées. Elle est une zone densément peuplée surtout dans le centre du pays. Elle est composée de plusieurs systèmes dont les plus importants sont les plaines de l'Est, le système dunaire de l'Ouest, la vallée de la Tarka, le Goulbi N'Kaba, les cuvettes de Mainé-Soroa, la zone des plateaux de l'Ouest, la vallée du fleuve méridional, le Dallol Bosso, l'Ader Doutchi Maggia, le Goulbi de Maradi et les Koramas.

Les principaux produits rencontrés sont : la gomme arabique, les fruits de *Balanites aegyptiaca*, les fruits et les feuilles du *Hyphaene thebaica*, les fruits de *Boscia senegalensis*, les feuilles de baobab, les fruits de *Ziziphus mauritiana*, les fruits de *Diospyros mespiliformis*, les fruits de *Tamarindus indica*, les feuilles et fruits d'*Acacia nilotica*, les feuilles de *Maerua crassifolia*, les feuilles et les gousses de *Faidherbia albida*, les feuilles de *Leptadenia hastata*, les feuilles et les gousses de *Boscia senegalensis*, les feuilles et fruits de *Sclerocaria birrea*, les produits du *Borassus aethiopum*, les fruits de *Neocarya macrophylla*, les fruits du *Vitellaria paradoxa*.

4.1.2. Grands secteurs phytogéographiques

Le Niger s'étend sur les domaines phytogéographiques saharo-sindiennes (sous région occidentale) et soudano-zambézienne (domaine sahélien et domaine soudanien) (Kew Bull. 1975). Les études menées par Guinko (1985) et Saadou (1990) ont permis d'identifier quatre (4) secteurs de végétation au Niger à savoir :

1. Le secteur nord soudanien : la végétation est constituée par des savanes arborées et arbustives. La formation se localise au sud de Niamey et Dosso. Quelques reliques sont localisées dans le sud Maradi et le sud Zinder.
2. Le secteur sud sahélien : la végétation est constituée par des fourrés, des steppes arborées et arbustives. La limite nord passe par une ligne qui passe par Ayérou, Ouallama, Tahoua et le nord Zinder.
3. Le secteur nord sahélien : la végétation est constituée par des steppes arbustives à Acacias. Dans la partie Est du pays existent des oasis (Jahiel). Il s'agit d'une nappe

phréatique peu profonde et continue. Cette nappe affleure dans les points bas (Pirard, 1964). Cet affleurement a permis le développement d'une végétation particulièrement diversifiée pour ce secteur phytogéographique considéré puisque l'on recense 27 espèces différentes de végétaux ligneux et que les fruitiers tels que le bananier et papayer cohabitent avec des dattiers (*Phoenix dactylifera*) ou des doums (*Hyphaene thebaica*) (Jahiel, 1998).

4. Le secteur sud saharien : il s'agit du domaine du désert. La végétation se contracte dans les dépressions humides et les oasis. Il s'agit de steppes contractées (Saadou, 1990).

Les différents territoires ou comportements phytogéographiques ainsi que les différents types de sols qui les sous-tendent sont décrits en annexe n°2.

4.2. Aspects socioéconomiques

Suivant les projections démographiques réalisées à partir des données des recensements généraux de la population et de l'habitat de 2012, la population nigérienne en 2013 est de 17.129.076 habitants dont près de 50,05% de femmes et 49,2 % de jeunes de moins de 15 ans. L'une des caractéristiques fondamentales de la population nigérienne est son fort taux de croissance estimé à 3,9%.

Par ailleurs, la population est inégalement répartie sur le territoire national. Près de 79,6% de la population vivent en milieu rural contre 20,4% en milieu urbain avec une forte concentration dans les centres urbains en particulier dans la capitale, Niamey, qui abrite presque 40% de la population urbaine du pays (INS, 2010). De même, l'accès aux ressources naturelles et aux services sociaux de base est fort mitigé, voire tout aussi inégal. En illustration, les femmes cultivent seulement 6,9% de la superficie agricole totale.

Pour ce qui est de l'accès à l'éducation, en moyenne 71% des adultes nigériens (dont 82,9% de femmes) sont analphabètes. Au niveau des jeunes, le Taux Brut de Scolarisation (TBS) est de 67% dont 58,6% pour les filles et 77% pour les garçons au primaire (MEN et MESS/RS, 2010). En matière d'accès durable à l'eau potable, le taux national de couverture des besoins serait de 66,93% (INS/MHE, 2011) alors qu'il est estimé en milieu urbain à 73,75% en 2010 (INS/MHE, 2010).

Au plan économique, le Niger a connu une croissance moyenne de l'ordre de 3,8% entre 1990 et 2010. Le secteur informel contribue à 70% des richesses nationales sur la période 1990-2010 ; sur la même période, le secteur tertiaire représentait 46,2% du PIB contre 36,5% pour le primaire et 17,3% pour le secondaire. La balance commerciale et celle des paiements dégagent fort hélas d'importants déficits pour l'année 2011, respectivement de 442,1 milliards FCFA et de 24,2 milliards de FCFA.

L'incidence de la pauvreté touche près de 60% de la population. En milieu rural (84% de la population), les taux de vulnérabilité et d'extrême pauvreté avoisinent respectivement 66% et 36% (SE/SDR, 2007). Les femmes et les ménages dirigés par les femmes constituent les groupes sociaux les plus pauvres et les plus vulnérables. Il se révèle cependant que la pauvreté recule de 2.6 points de pourcentage passant de 62,1% en 2005 à 59,5% en 2007/2008. La profondeur de la pauvreté tend de même à diminuer un peu plus que l'indice de la pauvreté, de 24,1% à 19,6%, soit une réduction de plus de 5 points de pourcentage.

4.3. Aspects politique et juridique de la gestion des ressources forestières

4.3.1. Aspects politiques

Les politiques et stratégies nationales en matière de gestion des ressources naturelles ont été toujours incluses dans des orientations globales, puis de plus en plus sectorielles.

La conférence des Nations Unies sur l'Environnement et le Développement Durable (Rio, 1992) donna cependant un essor important en matière de politiques et stratégies orientées davantage vers la gestion durable des terres.

En effet, le Niger, en signant et en ratifiant les différentes conventions issues de cette Conférence, s'est alors doté d'un Plan National de l'Environnement pour un Développement Durable (PNEDD en 2000) constitué de six (6) programmes majeurs dont le Plan d'Action Nationale de Lutte Contre la Désertification (PAN/LCD en 2000).

Durant la dernière décennie, le cadre politique global est défini par la Stratégie de Réduction de la Pauvreté (2002) qui évolua en Stratégie de Développement accéléré et de Réduction de la Pauvreté (SDRP, 2007).

Depuis l'avènement de la 7ème République, le pays s'est engagé dans un processus de planification bien défini dans un Programme Intérimaire de Cadrage de l'Action Gouvernementale (PICAG, 2011-2012). Ce processus a conduit à l'élaboration d'un Plan de Développement Economique et Social (PDES, 2011-2015), adopté en août 2012. Une Stratégie de Développement Durable et de Croissance Inclusif (SDDCI, Niger Vision 2035) est aussi en cours d'élaboration.

Dans cette même mouvance, les nouvelles orientations politiques et stratégiques en matière notamment de développement rural incluant la prise en charge de la gestion des terres sont contenues dans la Stratégie de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle et de Développement Agricole Durable (i3N/SAN/DAD), adoptée par le gouvernement nigérien en avril 2012, une traduction opérationnelle de l'Initiative 3 N «Les Nigériens Nourrissent les Nigériens».

S'agissant plus spécifiquement de la gestion des terres, le cadre politique a été renforcé par l'adoption en novembre 2014 d'un Cadre Stratégique en matière de Gestion Durable des Terres (CS-GDT, horizon 2015-2029) et son plan d'Investissement dont la vision est libellée comme suit : « A l'horizon 2015, la mise en place d'un partenariat dynamique entre les différents acteurs et institutions d'une part, la mobilisation d'investissements adéquats et durables en vue d'une amplification des initiatives et actions de GDT d'autre part, contribuent à la restauration des terres dégradées et à une meilleure gestion des bases productives des écosystèmes et leurs ressources».

L'objectif global du CS-GDT est de prioriser, planifier et orienter la mise en œuvre des investissements actuels et futurs en matière de GDT à la fois par le secteur public et privé et avec tous les acteurs du niveau local au niveau national. Il est visé plus spécifiquement de mobiliser les ressources financières nécessaires à la mise en œuvre de la GDT ; d'amplifier les pratiques de GDT pour restaurer et renforcer la productivité des ressources naturelles ; renforcer les capacités institutionnelles, techniques et financières de tous les acteurs de la GDT ; et de renforcer les capacités nationales en matière de planification et de suivi-évaluation des actions de GDT.

Au plan sectoriel, le Niger est en voie de se doter d'un Plan Forestier National (PFN). L'objectif global du Plan Forestier National est de contribuer à la réduction de la pauvreté des populations dépendant des ressources forestières et l'adaptation de ces ressources, et de leur gestion, aux changements climatiques. Ses orientations stratégiques visent : (i) l'amélioration et la gestion durable du couvert forestier ; (ii) la valorisation des produits forestiers ligneux et non ligneux ; (iii) l'adaptation du secteur forestier aux changements climatiques ; et (iv) la diversification des partenaires dans le financement du secteur.

Enfin, au niveau sous régional et régional, il est élaboré des cadres d'orientation en matière de politiques forestières et environnementales prenant tout aussi en compte la gestion durable des terres. Il s'agit, entre autres, de la Déclaration de la politique forestière en 2005 et

l'adoption de la politique environnementale en 2008 de la CEDEAO, des Programmes environnementaux du NEPAD, de la politique commune d'amélioration de l'environnement de l'UEMOA, du plan d'action GIRE de l'Afrique de l'Ouest (PAR-GIRE/AO) mis en œuvre par la CEDEAO et du Programme d'Action Sous régional de lutte contre la Désertification en Afrique de l'Ouest (PASR/AO).

4.3.2. Aspects juridiques

❖ Accords multilatéraux sur l'environnement

Il existe plusieurs conventions, traités et accords pris au niveau international dans le cadre de la lutte contre la dégradation de l'environnement et la gestion des ressources naturelles (air, sol, eaux, forêts, etc.). Plus de 300 conventions, environ 900 traités et 35 accords internationaux consacrés entièrement ou partiellement à la protection et à la gestion de l'environnement ont été répertoriés (source : MHE/PNUE, 1998). Le Niger a signé et ratifié 43 de ces textes, dont les plus importants sont entre autres :

- la Convention africaine sur la conservation de la nature et des ressources naturelles dite « Convention d'Alger » ;
- la Convention relative aux zones humides d'importance internationale particulièrement comme habitat des oiseaux d'eau dite « Convention Ramsar » ;
- la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction dite « Convention CITES » ;
- la Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage dite « Convention de Bonn » ;
- la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et le Protocole de Kyoto ;
- la Convention-cadre des Nations Unies sur la diversité biologique ;
- la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification.

❖ Textes nationaux de portée générale

Au plan juridique, les réformes ont été marquées par un important travail d'élaboration des textes législative et réglementaire. Aussi, les principaux textes nationaux et généraux ayant des implications directes et/ou indirectes en matière de PFNL sont en particulier :

- la Constitution du 25 novembre 2010 ;
- La loi n°61-30 du 19 juillet 1961 fixant la procédure de confirmation et d'expropriation des droits fonciers coutumiers complétée et modifiée par la loi 2008-37 du 10 juillet 2008 ;
- L'ordonnance n°87-677/PCMS/MI du 18 juin 1987 réglementant la circulation et le droit de pâturage du bétail dans les zones de cultures ;
- l'Ordonnance n° 93-015 du 2 mars 1993 fixant les principes d'orientation du code rural ;
- L'ordonnance n°96-067 du 9 novembre 1996 portant régime des coopératives rurales et le décret n°96-430 du 9 novembre 1996 déterminant les modalités de son application ;
- La loi n°2001-023 du 10 août 2001 portant création des circonscriptions administratives et des collectivités territoriales ;
- La loi n°2002-012 du 11 juin 2002 déterminant les principes fondamentaux de la libre administration des régions, des départements et des communes, modifiée et complétée par la loi 2008-42 du 31 juillet 2008 relative à l'organisation et l'administration du territoire de la République du Niger ;

- La loi n°2002-13 du 11 juin 2002 portant transfert des compétences aux régions, départements et communes ;
- La loi n°2008-03 du 30 avril 2008 portant loi d'orientation sur l'urbanisme et l'aménagement foncier ;
- L'ordonnance n°87677/PCMS/MI du 18 juin 1987 réglementant la circulation et le droit de pâturage du bétail dans les zones de cultures ;
- Le décret N°97-006/PRN/MAG/E du 10 janvier 1997 portant réglementation de la mise en valeur des ressources naturelles rurales.

❖ Les textes nationaux sectoriels

Les textes nationaux sectoriels portant organisation de la gestion des ressources forestières au Niger sont :

- la Loi n°61-30 du 19 juillet 1961, fixant la procédure de confirmation et d'expropriation des droits fonciers coutumiers complétée et modifiée par la loi 2008-37 du 10 juillet 2008 et la loi n°2008-03 du 30 avril 2008, portant loi d'orientation sur l'urbanisme et l'aménagement foncier ;
- l'ordonnance n°92-037 du 21 août 1992, portant organisation de la commercialisation et du transport du bois dans les grandes agglomérations et la fiscalité qui lui est applicable ;
- l'ordonnance n° 92-030 du 8 juillet 1992, portant adoption des principes directeurs d'une politique de développement rural pour le Niger ;
- l'ordonnance n°97-001 du 10 janvier 1997, portant institutionnalisation des études d'impacts sur l'environnement ;
- la loi n° 97-022 du 30 juin 1997, relative à la protection, la conservation et la mise en valeur du patrimoine culturel national et son décret d'application
- la loi n° 98-007 du 29 avril 1998, fixant le régime de la chasse et de la protection de la faune ;
- la loi n° 98-042 du 07 décembre 1998, portant régime de la pêche ;
- la loi n° 98-56 du 29 décembre 1998, portant loi-cadre relative à la gestion de l'environnement ;
- la loi n° 2004-040 du 8 juin 2004, portant régime forestier au Niger ;
- l'ordonnance n°2010-029 du 20 mai 2010 sur la gestion des parcours.

4.4 Aspects institutionnels

Le cadre institutionnel actuel en matière de gestion des ressources naturelles fait intervenir une multiplicité d'acteurs tant nationaux que sous régionaux et régionaux. Au niveau national, ces acteurs regroupent les institutions et administrations étatiques principalement les ministères techniques principalement en charge de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'élevage, le HC3N, le CNEDD et les offices (ONAHA, ...), les institutions de recherche (UAM, EMIG, INRAN, CNES, CERMES, et les centres régionaux internationaux comme l'IRD et l'ICRISAT), les organisations de la société civile, le secteur privé (ASI, SNGE), les institutions de financement, les partenaires techniques et financiers et les collectivités territoriales. Pour ces dernières, d'importantes réformes ont été menées dans le cadre de la décentralisation intégrale engagée par le pays et accompagnée par la mise en place de nouveaux mécanismes de financement dont la création d'une Agence Nationale de Financement des Collectivités Territoriales (Loi n°2008-38 du 10 juillet 2008).

D'autres acteurs institutionnels interviennent dans la gestion des ressources naturelles et particulièrement les PFNL telles que la chefferie traditionnelle, les commissions foncières, les groupements ruraux à caractère coopératif et mutualiste d'agriculteurs, d'éleveurs ou d'artisans, les groupements ruraux d'intérêts économiques autres que ceux ci-dessus

indiqués, les ONG, les groupements spécifiques des femmes rurales, les groupements spécifiques des jeunes opérateurs ruraux, etc. Quant au secteur privé, il regroupe les petites et moyennes entreprises et les opérateurs informels.

V. ETAT DES LIEUX DES PRODUITS FORESTIERS NON LIGNEUX AU NIGER

5.1. Potentiel en produits forestiers non ligneux végétaux au Niger

5.1.1 Potentiel forestier

Les informations sur les ressources forestières du Niger restent encore insuffisamment connues, et certaines de ces informations datent du temps ancien faute d'un inventaire forestier national exhaustif récent. L'estimation des superficies en ressources forestières a été faite sur la base des inventaires localisés dans les différentes régions du pays ou à partir des études sur les massifs forestiers. Les premiers travaux portant sur l'évaluation des superficies forestières ont été effectués par le Club du Sahel (1981), avec l'appui du projet Planification et Utilisation des Sols et des Forêts (PUSF) de 1982 à 1989. Cependant, des superficies estimées à différentes périodes et par diverses sources sont données dans le tableau n°1 ci-dessous.

Tableau n°1 : Superficies forestières du Niger estimées selon certaines sources

Année	Superficies (ha)	Source
1989	16.096.400	Club du Sahel 1970 et PUSF 1984
1991	13.000.000	Catinot, 1992
1990	10.500.000	FAO
2000	5.368.000	ERF/FAO 2005

5.1.2 Taux de régression des espèces et des superficies forestières

Des études réalisées sur la dynamique de l'évolution du potentiel en ressources naturelles, il y'a de cela vingt (20) ans ont prouvé que la base de ces ressources est non seulement limitée, mais qu'elle se dégrade à hauteur de 100.000 et 120.000 ha par an alors même que le rythme de reboisement se situe autour de 20.000ha par an (Rapport DGEF, 2013). Ainsi en considérant cette régression sur 30 ans, cela correspond à un taux de régression annuelle des superficies forestières de 2,07% sur la période 1970-2000.

Aussi, selon une étude réalisée (Saadou, 1998) 468 espèces, soit 21,8% des 2143 espèces de la biodiversité végétale inventoriée au Niger sont exploitées par l'homme pour la satisfaction des besoins alimentaires, sanitaires, besoins en construction, l'artisanat etc.

Malgré le fort degré d'anthropisation, les populations ont entretenu des parcs agro-forestiers dont la biodiversité et les potentialités forestières épousent les variabilités topographiques, pédologiques et hydrogéologiques des écosystèmes. Ainsi, le Niger dispose encore d'un potentiel forestier important, source des Produits Forestiers Non Ligneux (PFNL). Même s'il manque des données statistiques fiables, il convient de noter que l'exploitation de ces ressources non ligneuses participe de façon non négligeable au développement de l'économie locale et nationale du pays.

5.1.3 Types de formations forestières

Dans sa physionomie et sa composition, la végétation reflète les conditions pédologiques et

climatiques du milieu. A partir des grands domaines bioclimatiques, on distingue des types de formations forestières qui se caractérisent par leur structure, leur composition floristique et leur fonctionnement. Selon des études sur la classification des formations forestières au Niger (SAADOU 1990) et sur la caractérisation des formations forestières de bas-fonds et des plaines sableuses (PAFN 2005), des types de formations forestières ci-dessous se dégagent :

- **Formations forestières des plateaux** : Il s'agit des formations contractées qui présentent une physionomie particulière sur photographies aériennes. Elles se présentent par une alternance des bandes boisées sombres avec des bandes claires évoquant le pelage d'un tigre. Ce type de formations forestières est réparti entre les 13^e et 15^e parallèles. Ichaou (1995 et 2000) indique que ces types de formations tigrées s'étendent sur les plateaux latéritiques principalement rencontrés dans l'ouest nigérien. Ils se retrouvent également dans le centre et le sud-est du pays mais sur des étendues bien moins importantes. Composées à plus de 90% de combretacées (*Guiera senegalensis*, *Combretum micranthum* et *Combretum nigricans*), les formations contractées des plateaux représentent le type de végétation forestière dominant au Niger. Ambouta (1984) estime que ces formations forestières couvrent à elles seules cinq millions d'hectares, dont 2.200.000 hectares (ha) de formations typiques tigrées et 2.800.000 ha des autres formations contractées diffuses. Toutefois, avec la forte pression anthropique, les facteurs climatiques défavorables et le vieillissement de certains sujets ces superficies auraient beaucoup baissées.
- **Formations forestières de bas-fonds inondables** : Ce type de formations forestières sont nettement différentes sur le plan fonctionnement hydrique. Elles sont localisées dans les dépressions à sols à texture marquée par une forte proportion d'argile relativement imperméable. Ces formations, où prédominent des espèces épineuses comme *Acacia nilotica* en peuplement pur ou en association se rencontrent notamment dans les régions de Zinder, Tahoua et Tillabéry. Cependant, malgré l'importance de ces formations en termes de productivité, il n'existe pas encore de situation exhaustive sur ce type de ressources forestières. Toutefois, des efforts ont été réalisés dans ce sens par le Projet d'Aménagement des Forêts naturelles qui a identifié en 2003, 89.935 ha de formation de bas-fonds au niveau de sa zone d'intervention. A titre illustratif un plan d'aménagement de la forêt d'Injinjira dans la région de Tahoua a été élaboré.
- **Formations forestières des plaines sableuses**: Elles sont constituées de savanes sèches sahélo-soudaniennes très clairsemées dominées par les combretacées, comme celle de baban raffi (Maradi), ou celle de Takiéta (Zinder). En plus des formations à combretacées, ils s'y développent également d'importants peuplements à *Acacia raddiana*, *Acacia senegal* et *Leptadenia pyrotechnica* particulièrement dans les régions de Zinder et Diffa. C'est aussi le domaine des espèces comme *Piliostigma reticulatum*, *Prosopis africana*, *Sclerocaria birrea*. Au stade actuel, les superficies de ces formations demeurent inconnues.
- **Parcs agroforestiers**, Ils sont définis comme des paysages agraires où des arbres adultes sont disséminés dans les champs cultivés ou des jachères récentes. La situation de ces types de formations est certes très peu connue, mais dans certaines régions elles constituent un potentiel forestier très important. A titre d'exemples, le Projet Energie II (1990) a estimé les superficies des parcs agroforestiers de la région de Zinder, principalement composés de *Faidherbia albida*, *Prosopis africana* et *Adansonia digitata* à 157.950 ha et environ 100.000 ha pour la région de Maradi (1993). Du fait que leur développement soit intimement lié aux activités agricoles, les parcs agroforestiers se retrouvent principalement dans la bande sud du pays, à des densités variant entre 10 et 100 pieds /ha selon les espèces. Les principaux types de parcs agroforestiers rencontrés sont : (i) les parcs à *Faidherbia albida* ; (ii) les doumeraies rencontrées principalement le

long du Goulbi N'kaba, le long de la Komadoukou Yobé dans l'est du Pays, le long du fleuve Niger et autour des cuvettes dans les départements de Gouré et de Mainé-Soroa notamment ; (iii) les rôneraies, dont celle de Dezga (665 hectares) dans le département de Kantché (Matameye) et celle du dallol Maouri au sud du pays s'étendant sur environ 27.000 hectares, et enfin la rôneraie le long du fleuve Niger et sur l'île de l'été (3.000 hectares) ; (iv) les parcs à *Neocarya macrophylla*, plus présents le long du dallol fogha dans les départements de Boboye, Dosso, Gaya et Filingué. En plus de ces principaux parcs, on note l'existence également d'autres parcs notamment à *Vitellaria paradoxa* (karité), *Prosopis africana* particulièrement dans la bande sud de la région de Zinder (axe Magaria – Matameye). Il faut souligner le vieillissement et surtout la rareté de la régénération naturelle des parcs agroforestiers.

5.1.4 Productivité des formations forestières

La productivité des formations forestières est très peu maîtrisée et il existe très peu de statistiques de portée nationale, récentes et fiables en la matière. Plusieurs travaux ponctuels ont cependant été effectués en vue de la détermination des productivités des formations forestières. Cette productivité est très faible et varie de 0,1 à 1,5 stères/ha/an (PUSF, 1982-1989) en fonction du taux de couverture et de l'espèce qui domine la strate. Des travaux réalisés par le Projet d'Aménagement des Forêts Naturelles (PAFN, décembre 2003) au niveau de la forêt de Baban Raffi, ont abouti à une productivité variant de 1,28 à 2,15 stères/ha/an, selon les stations. En 2006, d'autres travaux ont permis de déterminer à travers un dispositif de suivi écologique une productivité variant de 1,044 à 1,588 stères/ha/an en fonction des formations forestières et des faciès.

5.2. Principaux produits forestiers non ligneux du Niger

Les produits forestiers non ligneux appartiennent à la catégorie des produits qui, contrairement au bois sont dépourvus de la lignine. FAO (1991) désigne les produits forestiers non ligneux comme « toute substance biologique (autre que le bois d'œuvre et d'industrie et ses produits: sciages, copeaux, panneaux et pâte) susceptible d'être extraite d'écosystèmes naturels, de plantations aménagées, etc., utilisée à des fins domestiques ou commerciales, ou dotée d'une signification sociale, religieuse ou culturelle spécifique. Par produit forestier non ligneux, on entend donc ici les plantes utilisées comme aliment, fourrage, combustible, médicament, fibre textile ou produit biochimique, ainsi que les animaux, oiseaux, reptiles, poissons, insectes, etc. dont on utilise la chair, la peau, la fourrure ou les plumes. En effet, le domaine des produits forestiers non ligneux est très vaste. Chaque espèce forestière prise individuellement offre à l'homme et/ou son bétail des besoins indispensables pour sa survie. Cependant, malgré leurs contributions dans la satisfaction des besoins alimentaires, énergétiques, médicaux, artisanaux et monétaires, des communautés rurales et même urbaines, des données quantitatives et qualitatives relatives à ces produits forestiers non ligneux sont insuffisamment connues. En se référant à la définition mondiale des produits de forêts et des arbres, on peut distinguer trois types des produits forestiers non ligneux qu'on peut classer selon l'origine, les utilisations qui en sont faites, la taxonomie mais aussi en fonction des services que ces produits rendent à l'homme et/ou son bétail :

- ❖ Les produits forestiers non ligneux (PFNL) d'origine végétale ;
- ❖ Les produits forestiers non ligneux (PFNL) d'origine animale.
- ❖ Les champignons.

Dans le cadre spécifique de cette stratégie et conformément aux termes de références de l'étude seuls les PFNL d'origine végétale sont considérés et surtout les filières les plus porteuses. La liste contenue dans le présent document n'est qu'indicative. Au sens de cette définition, le PFNL concernera les feuilles, les fleurs, les fruits, les écorces, les racines, les

tiges non lignifiées, la sève, le latex, les huiles essentielles, la gomme, les résines, les champignons, le miel. Une étude conduite par la FAO (2000) a donné les premiers éléments d'informations sur les principaux produits forestiers non ligneux rencontrés au Niger et les types d'utilisations faites sur les plans alimentaire, médicinal, pastoral, monétaire, artisanal, culturel, lutte contre les ennemis de culture, habitation, Cosmétique, etc.

Les fruits et divers compléments alimentaires indispensables aux équilibres nutritionnels (gomme, miel, etc.), les remèdes, les fourrages pour les animaux, les substances pour lutter contre les ennemis des plantes domestiquées, les teintures sont fournis par les différents écosystèmes.

Les travaux conduits par Garba (1998) ont recensé quelque 48 espèces arbustives et arborées utilisées au Niger dans l'alimentation humaine. Ce sont surtout les feuilles (35 %) et les graines (31 %) qui sont les plus utilisées. Pour certaines espèces comme *Adansonia digitata*, *Borassus aethiopum*, *Tamarindus indica*, *Hyphaene thebaica*, presque tous les organes sont utilisés, malgré que le degré de consommation de ces différents organes dépende des zones bioclimatiques. C'est surtout dans la zone aride où tous les organes sont consommés. Ils sont utilisés différemment selon leur période d'abondance. Ils ne constituent pas les aliments de base, mais permettent de diversifier le régime de base et d'en améliorer la qualité grâce aux apports nutritionnels très riches.

Le rôle majeur des produits de cueillette utilisés dans l'alimentation humaine est relativement connu comme apports en vitamines A1, B1, B2, C et PP et comme source de phosphore, calcium et fer auxquels s'ajoutent les apports protéiques et calorifiques. La période de forte consommation correspond surtout à celle de l'abondance des différents produits, car les différentes espèces ont de phénologies différentes. En général, on constate que la plupart des PFNL sont disponibles pendant et en fin de saison des pluies, et durant la saison froide. Les espèces forestières alimentaires sont quotidiennement utilisées dans la préparation du plat familial : *Parkia biglobosa* (95%), *Leptadenia hastata* (90%), *Adansonia digitata* (85%), *Moringa oleifera* (85%), *Acacia nilotica* (43%), *Tamarindus indica* (38%) et *Celtis integrifolia* (30%).

5.3. Zones prioritaires de production des PFNL

Les zones prioritaires sont définies en fonction de l'espèce ligneuse dominante productrice du PFNL. Le tableau n°2 ci-après donne une indication des zones où les espèces à PFNL sont plus représentées.

Tableau n°2 : Zones prioritaires de production des PFNL au Niger

Espèces à PFNL	Zones prioritaires d'exploitation
<i>Adansonia digitata</i>	La principale zone de production des feuilles de baobab est localisée dans le Département de Mirriah plus particulièrement dans la commune de Mirriah. La densité est forte dans les champs paysans en peuplement pur et/ou en association avec d'autres espèces. Ces champs constituent les principales zones d'exploitation des feuilles de baobab. On trouve également quelques pieds aux abords des villages et même dans les concessions. Des plantations de baobab existent actuellement dans les champs dans la zone de Torodi.
<i>Moringa oleifera</i>	Les principales zones de production des feuilles de moringa sont localisées dans le Département de Madarounfa plus particulièrement dans la commune de Djirataoua (périmètre maraîcher). La commune rurale de Tibiri le long de la vallée de Goulbi. La densité est forte dans les champs paysans en peuplement pur et/ou en association avec d'autres espèces. Ces champs constituent les principales zones d'exploitation des feuilles de moringa. Cette espèce se trouve aujourd'hui assez répandue dans les zones voisines. La culture s'étend presque toute l'année avec plusieurs récoltes. Les départements d'Iférouane, Bilma

Espèces à PFNL	Zones prioritaires d'exploitation
	Ingall, Djado, Tchirozerine, Aderbissanat où la production de moringa se réalise dans les jardins maraîchers.
<i>Plantes mellifères</i>	Les principales zones de production du miel sont localisées dans les Départements de Magaria de Gaya et Kantché (Dan-barto). Il existe au niveau de ces localités d'importants parcs agro forestiers qui constituent le lieu d'exploitation du miel. Le potentiel en ce produit a favorisé la création des structures organisées en coopératives chargées de collecter et de vendre du miel à Magaria comme à Kantché. Le miel se produit également à Tamou et Moli Haoussa de façon artisanale. Il existe une Union dénommée PARAMANGUI qui regroupe quatre (4) groupements producteurs de miel et de ses produits dérivés. Il s'agit des groupements de Tamou, Alambaré, Moli Haoussa et Weri Gorou. Le miel représente le deuxième produit de la zone de Torodi (Makalondi)
<i>Hyphaene thebaica</i>	Les principales zones de production des feuilles et fruits de palmier doum sont les Départements de Mayahi, Tessaoua et Aguié traversés par la vallée de Goulbi N'kaba qui constitue le principal bassin d'approvisionnement en feuilles et fruits de palmier doum. Cette zone de Goulbi N'kaba a bénéficié d'importantes interventions du PAFN dans l'exploitation des feuilles de doum et actuellement cette zone fait l'objet d'une intervention de l'ONG Taimakon Manoma; les Départements de Diffa, Maïné-soroa et Goudoumaria dont les zones d'approvisionnements sont constituées par les cuvettes oasiennes et le long de la Komadougou yobé; la commune de Guidiguir au niveau des cuvettes; on y rencontre également quelques potentialités dans les Départements de Gouré et Mirriah. Les Départements d'Arlit, Tchirozerine et Dabaga où le milieu constitue la principale zone de production. La zone de Torodi produit également les noix de doum. Les fruits immatures de <i>Hyphaene thebaica</i> dont les bassins d'approvisionnement par ordre d'importance sont : BitinKodji, Youri, Namaro, Karma et Boboye
<i>Tamarindus Indica</i>	Le tamarinier est une espèce très plastique, il prospère dans les régions semi arides. L'exploitation de ce produit se fait dans les Départements Kantché, Dingass et Mirriah (Région de Zinder) plus précisément au niveau parcs agroforestiers, la bande sud de la région de Maradi dans le département de Madarounfa (Forêt de Baban N'Rafi). Cependant les importantes productions du tamarin viennent du pays voisin qu'est, le Nigéria. Les Départements de Say et Diffa constituent également des zones de production.
<i>Parkia biglobosa</i>	Le néré se rencontre surtout dans la bande sud de la région de Zinder, Ouest des Départements de Magaria et Kantché et dans les régions de Dosso et de Tillabéri.
<i>Balanites aegyptiaca</i>	La forêt classée de Dan-kada Dodo dans le Département d'Aguié et la zone de Goulbin N'kaba dans les Départements de Diffa et de Mayahi constituent les zones prioritaires d'approvisionnement en produit de <i>Balanites</i> . C'est aussi une espèce qu'on rencontre en association avec les formations de bas-fonds et dans les champs agricoles. Son aire de répartition est très vaste. On la trouve dans presque toutes les zones, c'est une espèce africaine allant des zones sahariennes aux zones sahélo soudaniennes. Les départements d'Iférouane, Bilma Ingall, Djado, Tchirozerine, Aderbissanat où le milieu naturel constitue la zone de production de <i>Balanites</i> . Le <i>Balanites</i> se produit également dans les communes de Tondikiwidi (Mondolo et Mangaizé) environs 7 Km de Ouallam et celle de Simiri, la zone de Torodi (Makalondi)
<i>Ziziphus mauriciana</i>	Les zones d'exploitation sont les champs agricoles et les aires de pâturage. Le jujubier une espèce sahéenne abondamment répandue au Niger où il envahit les jachères. Il se rencontre également sur les sols assez lourds et bien drainés. Il donne surtout des buissons mais quelques fois aussi des arbres. La production n'est pas tellement importante. Les départements d'Iférouane, Bilma Ingall, Djado, Tchirozerine, Aderbissanat Timia, Dabaga, Gougaram, où

Espèces à PFNL	Zones prioritaires d'exploitation
	où le milieu naturel et les jardins maraîchers constituent la zone de production.
<i>Diospyros mespiliformis</i>	La forêt classée de Dan-kada Dodo dans le Département d'Aguié renferme quelques pieds éparpillés ; on en trouve également les fruits de <i>Diospyros</i> au niveau de certains parcs agroforestiers dans les zones marécageuses du Sud Maradi dans le Département de Madarounfa, le long de Goulbi Maradi, dans les régions de Diffa (Chétimari), Dosso et de Tillabéri. La production bien que périodique n'est pas négligeable,
<i>Leptadenia hastata</i>	Les Départements de Tchirozerine, Iférouane, Timia, Tabelot et Diffa où les jardins maraîchers et le milieu naturel constituent les principaux sites de production
<i>Néocarya macrophylla</i>	Le Département de Boboye constitue la principale zone de production
<i>Borassus aetiopum</i>	Dosso, Gaya et Djoundjou constituent les principales zones de production de pulpe des fruits immatures
<i>Boscia senegalensis</i>	C'est une espèce présente dans toute la bande nord à la limite de la zone sahélo-saharienne
<i>Acacia nilotica</i>	Elle présente sur toute la bande sud du pays mais beaucoup plus dans es zones de dépression

5.4. Utilisation des produits forestiers non ligneux végétaux

Les PFNL contribuent de manière significative à la sécurité alimentaire, nutritionnelle et médicinale des populations aussi bien rurales qu'urbaines. Les produits sont de tous temps utilisés pour l'alimentation du bétail et la santé animale.

D'après le document de Stratégie Nationale et de Plan d'Actions en matière de Diversité Biologique, il existe 2.124 espèces végétales recensées au Niger dont 210 utilisées pour l'alimentation humaine et 235 pour l'alimentation animale ; 270 sont utilisées par la pharmacopée traditionnelle et 127 espèces par l'artisanat.

En milieu rural, c'est l'autoconsommation qui prévaut en général, tandis que les PFNL font l'objet de commerce florissant dans les centres urbains. Ils sont utilisés soit à l'état brut ou semi-transformé. On note un regain d'intérêt de certaines catégories sociales pour les activités relatives aux PFNL, notamment les femmes organisées en groupements, souvent appuyées par les ONG. Plusieurs initiatives de transformation artisanale sont en cours çà et là en milieu rural et dans les villes.

5.4.1. PFNL utilisés pour l'alimentation humaine

Le régime alimentaire des populations nigériennes contient plusieurs sous-produits forestiers non ligneux dans leur alimentation sous forme de fruit, feuille, tubercules, graines, noix, gomme, écorce, etc. Les produits les plus couramment utilisés sont : i) les feuilles et les fruits de baobab, ii) les feuilles de *Moringa oleifera*, iii) les fruits (noix) du palmier doum ; iv) les noix et la racine du jeune plant "miritchi" du rônier, v) le fruits et les fleurs du *Balanites aegyptiaca* vi) les fruits du jujubier, vii) les fruits du tamarinier, viii) les fruits du *Sclerocarya birrea*, ix) les fruits du *Boscia senegalensis*, x) les fruits du *Neocarya macrophylla*, xi) les fruits du néré, etc. La plupart de ces produits sont consommés à l'état brut, c'est à dire sans transformation préalable. on note toutefois, quelques initiatives de transformation comme l'extraction d'huile de *Balanites aegyptiaca* pour la fabrication de savon, de jus et sirop, confiture, chocolat, beignets, galettes, biscuits, etc.

Il existe bien entendu d'autres sous-produits alimentaires herbacés de très grande importance exploités, autoconsommés et commercialisés par les populations. Il s'agit entre

autres du *Cassia tora* et du *Leptadenia hastata* ; les sous-produits d'origine animale ne sont pas également concernés.

Tableau n°3 : PFNL utilisés pour l'alimentation humaine par espèce

Contribution à la sécurité alimentaire et à l'équilibre nutritionnel : PFNL utilisés pour l'alimentation humaine. Pour son alimentation, l'homme suture des produits forestiers divers organes suivants : les feuilles, les fruits, les fleurs, les graines, les tubercules, les rhizomes, les racines, etc.	➤ Les feuilles de <i>Moringa oleifera</i> ➤ Les feuilles d'<i>Adansonia digitata</i> ➤ Les feuilles de <i>Leptadenia pyrotechnica</i> ➤ Les feuilles de <i>Cassia tora</i> ➤ Les fruits de <i>Ziziphus mauritiana</i> ➤ Les fruits de <i>Balanites aegyptiaca</i> ➤ Les fruits de <i>Diospyros mespiliformis</i> ➤ Les fruits du <i>Tamarindus indica</i> ➤ Les fruits de <i>Boscia senegalensis</i> ➤ Les fruits de <i>Neocarya macrophylla</i> ➤ Les fruits de <i>Vitellaria paradoxa</i> ➤ Les noix de <i>Hyphaene thebaica</i> ➤ Le bulbe du <i>Borassus aethiopum</i> ➤ Le miel
--	---

5.4.2. PFNL utilisés pour l'alimentation animale

Au Sahel et au Niger en particulier, les forêts constituent des zones de parcours notamment des réserves pastorales. Ainsi, d'après certaines études, le fourrage arboré aérien (feuilles et gousses) contribue à hauteur de 25% dans l'alimentation du bétail. Cette alimentation est stratégique car elle intervient surtout en saison sèche qui est aussi considérée comme une période de soudure pour les animaux. Ces dernières années l'exploitation et le commerce des fruits et des feuilles de *l'Acacia albida* et de *l'Acacia raddiana*, ont pris des proportions importantes voire même inquiétantes pour la régénération de ces espèces.

Tableau n°4 : PFNL utilisés pour l'alimentation animale par espèce

PFNL utilisés pour l'alimentation animale. Certains des produits forestiers non ligneux servent du fourrage pour l'animal, ce sont généralement les feuilles, les fruits et les graines	➤ Les feuilles de <i>Hyphaene thebaica</i> ➤ Les feuilles d'<i>Adansonia digitata</i> ➤ Les feuilles de <i>Ziziphus mauritiana</i> ➤ Les feuilles de <i>Balanites aegyptiaca</i> ➤ Les feuilles de <i>Diospyros mespiliformis</i> ➤ Les feuilles de <i>Tamarindus indica</i> ➤ Les feuilles d'<i>Acacia nilotica</i> ➤ Les feuilles de <i>Sclerocaria birrea</i> ➤ Les feuilles de <i>Leptadenia hastata</i> ➤ Les feuilles de <i>Boscia senegalensis</i> ➤ Les feuilles de <i>Maerua crassifolia</i> ➤ Les feuilles de <i>Faidherbia albida</i> ➤ Les gousses d'<i>Acacia nilotica</i> ➤ Les gousses de <i>Faidherbia albida</i> ➤ Les gousses de <i>Boscia senegalensis</i> ➤ Les noix de <i>Hyphaene thebaica</i>
---	---

5.4.3. PFNL utilisés pour la pharmacopée traditionnelle

En milieu rural le premier recours en cas de maladie est d'abord la pharmacopée traditionnelle. Cela s'explique par l'accessibilité en termes de coût et de proximité physique (pour les ruraux il suffit d'aller récolter le produit en brousse derrière le village, voire même dans la concession). Evidemment le facteur culturel ne doit pas être occulté car les communautés rurales croient en leur savoir local millénaire. Selon l'OMS, 80% de la

population africaine des campagnes et des villes ont recours spontanément à la pharmacopée traditionnelle. 270 espèces végétales sont utilisées pour la santé.

Tableau n°5 : PFNL utilisés pour la pharmacopée traditionnelle par espèce

PFNL utilisés pour la pharmacopée traditionnelle : on entend par là tous les divers organes (les feuilles, les fruits, les fleurs, les graines, les tubercules, les rhizomes, les tiges, les écorces, les racines, etc.) que l'homme exploite des produits forestiers pour le traitement de certaines maladies.	➤ Les écorces de <i>Diospyros mespiliformis</i> ➤ Les écorces de <i>Balanites aegyptiaca</i> ➤ Les écorces de <i>Ziziphus mauritiana</i> ➤ Les feuilles de <i>Moringa oleifera</i> ➤ Les feuilles du <i>Tamarindus indica</i> ➤ Les feuilles de <i>Borassus aethiopum</i> ➤ Les fruits de <i>Balanites aegyptiaca</i> ➤ Les gousses de <i>Moringa oleifera</i> ➤ Les noix de <i>Hyphaene thebaica</i> ➤ Les racines de <i>Ziziphus mauritiana</i> ➤ Les racines du <i>Tamarindus indica</i> ➤ L'huile de <i>Moringa oleifera</i> ➤ Le miel
---	--

5.4.4. PFNL utilisés pour la construction

Les produits forestiers non ligneux utilisés pour la construction sont entre autres les feuilles de palmier doum, les rachis du rônier et certaines herbacées vivaces comme *Andropogon gayanus*.

Tableau n°6 : PFNL utilisés pour la construction

PFNL utilisés pour la construction : on entend par là tout ce que l'homme utilise pour la construction de son habitat (Cases, hangars, greniers pour la conservation des récoltes, etc.)	➤ Les feuilles de <i>Hyphaene thebaica</i> ➤ Les rachis du <i>Borassus aethiopum</i> ➤ Les tiges d'<i>Andropogon gayanus</i>
--	--

5.4.5. PFNL utilisés pour la lutte contre les ennemis de culture

Les produits forestiers non ligneux sont utilisés comme fongicides ou pesticides pour la protection et la conservation de certains produits agricoles. Le cas des fruits du Neem mérite d'être souligné. Il a été dénombré 81 espèces utilisées pour la conservation des produits et la protection des végétaux.

Tableau n°7 : PFNL utilisés pour la lutte contre les ennemis de culture

PFNL utilisés pour la lutte contre les ennemis de culture. Pour combattre les ennemis de culture, l'homme utilise traditionnellement des méthodes qui font appel à certains des produits forestiers non ligneux en vue de protéger ces productions alimentaires. Les organes les plus couramment utilisés sont les racines, les feuilles et les écorces.	➤ <i>Azadirachta indica</i> ➤ <i>Annona senegalensis</i> ➤ <i>Calotropis procera</i> ➤ <i>Boscia senegalensis</i>
--	--

5.4.6. PFNL utilisés dans le commerce

Les produits forestiers non ligneux font partie des ressources naturelles sur lesquelles les communautés rurales font recours pour diversifier leurs activités productives et améliorer leurs revenus. De centaines d'espèces végétales, herbacées ou ligneuses font l'objet d'exploitation plus ou moins intensive aux fins alimentaires, sociales ou économiques. Certaines de ces espèces ont même commencé à faire l'objet de protection ou même de domestication dans les exploitations familiales.

Ainsi, le commerce des produits forestiers non ligneux s'est considérablement développé au cours de ces dernières années. Certes, le commerce de certains produits comme la gomme, la noix de doum, la noix de rônier et le "Miritchi", le karité, le tamarin, le néré, le jujube, les feuilles et les fruits de baobab, le Moringa, étaient commercialisés il y a belle lurette. Au cours de ces dernières années, d'autres produits ont fait leur apparition sur le marché ; c'est le cas des aliments-bétail en l'occurrence les feuilles et les fruits de l'*Acacia albida* et de l'*Acacia raddiana*. On assiste actuellement à un début de développement de cultures industrielles pour certains produits comme la gomme et le *Moringa oleifera*. Mention doit également être faite pour les matériaux utilisés dans l'artisanat et les semences forestières.

Dans les centres urbains, la commercialisation des produits forestiers non ligneux permet aux femmes et aux enfants de se procurer des revenus et à une partie de la population active de se créer un emploi. Dans certaines localités rurales, le revenu issu de la commercialisation des produits forestiers non ligneux représente jusqu'à un tiers du revenu extra agricole. Pour ce qui est de la création d'emplois, même si l'exploitation de certains PFNL se fait de façon traditionnelle, on constate un certain engouement autour de l'activité dont on y rencontre une catégorie des cueilleurs à la base, une catégorie des collecteurs des produits, une catégorie des commerçants grossistes et une catégorie des transformateurs. Cela démontre les emplois qui se créent autour de l'activité.

Faute d'études approfondies et d'envergure sur le commerce des PFNL, il n'est pas possible de fournir des données chiffrées sur leur importance socioéconomique au plan national. Cet aspect socioéconomique non quantifiable aujourd'hui concerne les volumes, les chiffres d'affaires, les revenus et les emplois créés. Par contre on sait que les activités de cueillette et de commerce des produits forestiers non ligneux concernent principalement les femmes et les enfants.

Le principal constat à ce niveau est que les avantages socio-économiques conduisent à une surexploitation et à des mauvaises pratiques nuisibles à la conservation à long terme des espèces concernées.

Tableau n°8 : PFNL utilisés dans le commerce

PFNL utilisés dans le commerce. Il s'agit là de tout ce que l'homme exploite sur les PFNL à des fins commerciales notamment : les feuilles, les fruits, les fleurs, les graines, les écorces, tubercules, les rhizomes, les racines, etc.	➤ Les feuilles de <i>Moringa oleifera</i> ➤ Les feuilles d'<i>Adansonia digitata</i> ➤ Les feuilles de <i>Hyphaene thebaica</i> ➤ Les fruits de <i>Balanites aegyptiaca</i> ➤ Les fruits de <i>Ziziphus mauritiana</i> ➤ Les fruits de <i>Diospyros mespiliformis</i> ➤ Les fruits du <i>Tamarindus indica</i> ➤ Les fruits de <i>Neocarya macrophylla</i> ➤ Les écorces de <i>Ziziphus mauritiana</i> ➤ Les écorces de <i>Balanites aegyptiaca</i> ➤ Les écorces de <i>Diospyros mespiliformis</i> ➤ Les racines de <i>Ziziphus mauritiana</i> ➤ Les racines du <i>Tamarindus indica</i> ➤ Les noix de <i>Hyphaene thebaica</i> ➤ Le miel
--	--

5.4.7. PFNL utilisés pour la santé des populations

Les produits forestiers non ligneux procurent aux populations des éléments destinés à leur consommation parmi lesquels on peut citer les fruits, les graines, les feuilles, les tiges, les écorces, les tubercules, etc. Cette utilisation des PFNL touche deux domaines dans la vie de l'homme à savoir :

- Le domaine alimentaire avec un apport important en vitamines, en sels minéraux, en protéines, en lipides et en glucides ;
- Le domaine sanitaire où des temps anciens à nos jours les communautés rurales se sont toujours servis des produits forestiers non ligneux pour le traitement de certaines maladies comme le diabète avec les feuilles et les écorces de *Sclérocaria birrea*, les graines de *Moringa oleifera*.

5.4.8. Autres usages des PFNL

En dehors des différentes formes d'utilisations évoquées ci-haut dont ils font l'objet, les produits forestiers non ligneux contribuent également à la fabrication d'autres produits d'utilité humaine comme :

- ✓ Les colorants, les huiles ;
- ✓ Les jus, les arômes, les épices, les confiseries ;
- ✓ Les savons, le cosmétique, la parfumerie, le shampoing ;
- ✓ Les produits de tannerie, etc.

5.4.9. Incidence écologique de l'exploitation des PFNL

Les produits forestiers non ligneux sont devenus des produits de rente et leur intérêt économique prend le pas sur la conservation des espèces productrices ; en fait on se trouve dans la situation de l'adage qui dit que "c'est l'or qui tue la poule aux œufs d'or". A titre d'illustration on peut évoquer les cas du palmier doum, du rônier, du baobab et du Gao.

En effet, l'exploitation des fruits immatures (kolozi) qui prend de plus en plus de l'ampleur et la récolte des noix mûres ajoutées à l'exploitation des feuilles des jeunes pousses (kaba) conduisent inexorablement à la disparition du doumier puisqu'il n'y a plus de régénération. La situation est semblable pour le rônier ou l'exploitation du fruit immature "le kolchini" et la production (à partir des fruits mûrs) du "miritchi" bloquent la régénération de l'espèce. La situation est aussi dramatique pour le Gao et le baobab pour lesquels l'exploitation des feuilles et la récolte des fruits empêchent la régénération ; l'exploitation des feuilles de façon répétitive et rapprochée entrave la photosynthèse et les sujets finissent par périr. De façon générale, l'intérêt économique grandissant des PFNL va impacter négativement sur la conservation des espèces exploitées si des mesures adéquates ne sont pas prises, en terme :

1. de sensibilisation et de police forestière ; il faut poursuivre intensifier les actions de sensibilisation et l'application des textes ;
2. d'incitation à la culture industrielle, à travers notamment:
 - ✓ la mise à la disposition des producteurs, par la mise à disposition par la recherche, de matériel végétal dont la durée de mise en exploitation est raccourcie comme c'est le cas du gommier et du *Moringa oleifera* ; la recherche devrait également apporter des solutions idoines au problème de la conservation des produits ;
 - ✓ L'incitation à la valorisation industrielle des produits (acquisition de technologies et d'équipements, conditionnement, recherche de partenaires industriels entre autres) ;
 - ✓ La mise en place de mécanismes et d'instruments de financements adéquats et compatibles avec le cycle de production et de commercialisation des produits ;
3. d'appui à la promotion commerciale des produits par la recherche de débouchés commerciaux à travers les actions appropriées de marketing.

VI. EVALUATION DU POTENTIEL SOCIO-ECONOMIQUE EN PFNL

6.1. Importance économique des filières sur les PFNL

Les PFNL ont reçu ces vingt dernières années une attention particulière au Niger de la part de l'Etat et certains projets/programmes financés par ses partenaires. Certaines filières de ces PFNL connaissent déjà un développement acceptable et constituent une source importante de revenus pour les divers acteurs de la chaîne de valeur composés principalement des producteurs/cueilleurs, des commerçants intermédiaires et les groupements de semi-transformateurs, les commerçants grossistes et les exportateurs.

En effet, les capacités organisationnelles des acteurs qui animent les filières de certains produits PFNL sont bien développées pour satisfaire la demande des consommateurs de plus en plus croissante. Il s'agit notamment des filières PFNL très prisées sur le marché interne et le marché d'exportation, notamment la gomme arabique, le miel, le *Moringa olifera*. Aussi, le commerce local, transfrontalier et international des PFNL semble davantage se spécialiser sur un nombre restreint de produits forestiers dont il est important de prendre en compte dans le cadre de la formulation de cette stratégie.

Les filières les plus prometteuses et bien structurées au niveau régional et international dans les différents pays du Sahel comprennent la filière gomme arabique, la filière karité, la filière Miel et dans une moindre mesure la filière *Moringa olifera*, la filière Miritchi, et celle des feuilles de baobab. Les filières de transformation de divers fruits (*Ziziphus mauritiana*, *Balanites aegyptiaca*, etc.), pulpe de baobab, amende de *Vitex doniana*, etc.), peuvent être traitées de façon traditionnelle et saisonnière.

A partir des données collectées sur le terrain, on peut constater que les activités économiques basées sur la vente des PFNL contribuent à plus de 25% aux revenus des ménages en zone rurale et atténuent considérablement les effets négatifs en périodes de sécheresse et de pénurie. La collecte des PFNL peut offrir des options permettant d'améliorer les moyens de subsistance des populations tout en conservant les ressources forestières. Le tableau ci-après donne un exemple de chiffre d'affaires d'un grossiste provenant de la vente des feuilles de *Moringa olifera* dans la région de Maradi.

Tableau n°9 : Chiffres d'affaires d'un grossiste provenant de la vente des feuilles de Moringa

Période 1 juillet Août Septembre Octobre									
Désignation	Unité	Qté/semaine	Prix Unitaire	Nbre de Semaines	Qté mensuelle	Montant Mensuel	Nbre de Mois	qté période	Montant Période
Feuilles Cuites de Moringa	sac	150	18 000	4	600	10 800 000	4	2 400	43 200 000
	<i>tia</i>		<i>450</i>						
Période 2 Novembre Décembre Janvier									
Désignation	Unité	Qté/semaine	Prix Unitaire	Nbre de Semaines	Qté mensuelle	Montant Mensuel	Nbre de Mois	qté période	Montant Période
Feuilles Cuites de Moringa	sac	50	26 000	4	200	5 200 000	3	600	15 600 000
	<i>tia</i>		<i>650</i>						
Période 3 : Février Mars Avril Mai									
Désignation	Unité	Qté/semaine	Prix Unitaire	Nbre de Semaines	Qté mensuelle	Montant Mensuel	Nbre de Mois	qté période	Montant Période
Feuilles Cuites de Moringa	sac	30	32 000	4	120	3 840 000	4	480	15 360 000
	<i>tia</i>		<i>850</i>						
Total Achat P1; P2:P3		230			920	19 840 000	11	3 480	74 160 000

Ce qui montre que les investissements dans la gestion des ressources naturelles sont rentables à bien des égards. L'urbanisation croissante crée des marchés pour les PFNL. Aussi, la demande de certains produits tels que le miel biologique et les produits naturels pour les cosmétiques augmente. Les systèmes de commerce équitable sont parmi les tendances positives qui peuvent stimuler les entreprises de produits forestiers et bénéficier aux producteurs ruraux. Cela fait des forêts une ressource clé dans la convergence d'intérêts entre les objectifs de développement et de conservation.

6.2. Analyse économique sommaire des PFNL

6.2.1. Base d'analyse économique

Au centre de la démarche, il y a le commerçant de produits forestiers non ligneux. Il importera donc de comprendre les paramètres, qui les poussent à acheter des produits forestiers non ligneux et à les revendre sur le marché comme un autre achèterait des actions en bourse pour les revendre en fonction des opportunités. Le poids des différents paramètres concourent dans la formation du résultat de notre analyse. A noter également que la période de cette analyse économique s'étend sur une année. Au cours de cette analyse, il a été mis en exergue les performances des PFNL. Les résultats de cette analyse nous fourniront des indicateurs de performances économiques, afin de proposer des orientations stratégiques par région. Cette analyse aboutira aussi à des propositions et des recommandations, notamment sur les paramètres sensibles en vue d'améliorer la valorisation de leur production.

Nous nous situons dans le cadre d'une analyse économique appliquée à une exploitation agricole simple. De ce point de vue, l'indicateur de performance le plus pertinent est la marge brute, c'est-à-dire la différence entre le chiffre d'affaires ou Recettes (R) et le Coût d'acquisition ou sommes Investies (I). Il faut d'entrée de jeu signaler que la marge brute calculée est hors main d'œuvre. La raison d'un tel choix est toute simple, car ce ne sont pas tous les acteurs qui utilisent de la main d'œuvre. Un commerçant qui emploie une main d'œuvre salariée est plus exigeant sur l'importance de sa marge qu'un autre commerçant qui ne mobilise pas aucune main d'œuvre qu'elle soit familiale ou extérieure. C'est la raison pour laquelle, nous avons, calculé des marges "hors main d'œuvre salariée". Le choix de cet indicateur s'explique surtout du fait qu'elle soit significative pour le commerçant, sinon la marge nette (qui comporte les amortissements) est du point de vue fiscal beaucoup plus intéressante, mais le fait que les amortissements n'ont aucun impact sur la situation fiscale du commerçant ou du paysan explique son rejet, sauf pour déterminer le coût d'acquisition de certains produits).

Marge brute (MB) = Recettes (R) - Coût d'Acquisition ou Sommes Investies (I)

$$MB = R - I$$

La reconstitution et l'analyse sont faites sur la base d'une grille de compte d'exploitation. Nous tenterons de répondre à travers le tableau de synthèse ci-dessous à une série de questions:

- Quelle est la Marge Brute réalisée par chaque commerçant de PFNL ?
- Quels avantages peut-on tirer de cette activité (taux de couverture de ses besoins de base assuré par les PFNL) ?
- Quel est le taux de rentabilité de l'unité de capital investi dans l'acquisition d'un PFNL ?
- Quels sont les contraintes que l'on peut rencontrer ?
- Quelles orientations pratiques peut-on donner dans le cadre d'une éventuelle intervention ?

Les différents comptes d'exploitation qui synthétisent tous les résultats enregistrés, par catégorie de produits forestiers non ligneux et qui présentent les ordres de grandeur des paramètres évoqués, figurent en annexe.

Coûts d'Extraction ou Sommes Investies (I) : La grande majorité des commerçants des PFNL rencontrés, achètent la matière première auprès de tiers collecteurs. Ici, ce sont donc les sommes investies en termes de coûts d'achat de la matière première qui constituent les éléments de coût. Cependant, il apparaît dans le cas des acteurs de la filière « Miel », que ce sont ces derniers eux-mêmes qui contrôlent toute la chaîne. Il arrive, néanmoins, qu'une certaine quantité (faible) provienne des non membres de la coopérative. Ainsi, dans ce cas précis du « Miel », on peut avoir à affaire à des coûts d'extraction du PFNL. Comme éléments de coûts en pareil cas, peut avoir outre le coût de l'investissement humain, le coût de la ruche, qui coûte environ 3000 FCFA, et avec une durée de vie autour de 10 ans. Dans les autres cas, il s'agira de calculer des coûts de production (cas de l'huile et du savon à partir du Balanites). Les unités utilisées sont souvent :

- le fagot pour les feuilles de palmier Doum ;
- la tia pour la farine du fruit de palmier Doum ; le Ziziphus, le Tamarindus, la farine de feuille de boabab ; les feuilles de Moringa ; fruits de balanités, etc.
- le litre pour le miel.

Recettes (R) : elles constituent la somme des prix de cession des quantités vendues par un commerçant sur des marchés au cours d'une période donnée.

Utilisation du Revenu : L'utilisation du revenu résume toutes les dépenses faites, pour la satisfaction des besoins de base, à partir des produits de la vente des PFNL. La période, sur laquelle l'exercice a été fait, est l'année. Une grande partie de ces dépenses sont constituées par les dépenses en alimentation. Ces dépenses sont très variables d'un commerçant à l'autre et d'une région à l'autre, avec de fois des disparités intra -régionales très marquées. Il n'est pas étonnant, doit se retrouver avec des dépenses supérieures au revenu, compte tenu de la très grande diversité de stratégies développées par les acteurs pour assurer leur sécurité alimentaire. L'hypothèse faite est d'envisager la couverture totale de tous les besoins de base à partir des seuls revenus générés par les PFNL. A contrario, le déficit est financé grâce à aux produits d'autres activités. Il est à noter que dans les régions se situant dans l'isohyète 500 à 600 mm, les dépenses d'alimentation ne sont pas très élevées.

Rendement du Capital Investi dans les PFNL : Le taux de rendement du capital investi est calculé par le rapport entre la marge brute et l'investissement. En effet, si le revenu agricole est un indicateur de performance pour un exploitant donné, il ne permet pas la comparaison des performances du capital. Nous raisonnerons donc sur le taux de rentabilité du capital.

La moyenne de la rentabilité pour l'ensemble des PFNL sélectionnées est de 25%. Au niveau de ces PFNL, l'indice de couverture des besoins nous indique que dans la grande majorité des cas (16 cas sur 19), les revenus tirés des PFNL permettent à eux seuls d'assurer leur sécurité alimentaire. La diversité des conditions écologiques, sociales et économiques et le contraste entre la zone saharo-sahélienne et la zone sahélo-soudanienne constituent des facteurs critiques qui influent sur le processus de développement. Les ressources forestières sont très entamées, voire dégradées dans la zone saharo-sahélienne mais encore un peu présentes en zone sahélo-soudanienne, ce qui fait qu'une économie forestière prometteuse est à la portée de ces régions. Il reste un potentiel productif à même d'être amplement réhabilité. Pour saisir ces opportunités, il faut une volonté d'agir soutenue par une politique d'intervention vigoureuse de promotion des PFNL.

Tableau n°10 : Résultats des données recueillies auprès des acteurs rencontrés dans certaines localités

Désignation	Coût d'Acquisition ou Somme investie : I	Chiffre d'Affaires ou Recettes : R	Marge Brute= R-I	Besoins de base	Taux de couverture des besoins de base	Taux de rentabilité : R-I/I
Maradi 1 (Moringa)	74 160 000	81 600 000	7 440 000	1 625 000	458%	10%
Maradi 2 (Moringa)	52 320 000	65 920 000	13 600 000	1 525 000	892%	26%
Maradi 3 (Moringa)	40 400 000	47 040 000	6 640 000	2 732 000	243%	16%
Aguié 1 (fruits de balanités)	2 496 000	3 250 000	754 000	450 000	168%	30%
Aguié2: (feuilles de palmier Doum et fruits)	420 000	720 000	300 000	259 200	116%	71%
Diffa1: (feuilles de palmier Doum et fruits)	4 378 260	6 809 200	2 430 940	900 280	270%	56%
Diffa2: (feuilles de palmier Doum et fruits)	680 000	1 904 000	1 224 000	546 700	224%	180%
Goudoumaria 1(feuille de palmier Doum et fruits)	14 416 000	22 408 000	7 992 000	492 000	1624%	55%
Goudoumaria 2(feuille de palmier Doum et fruits)	144 000	288 000	144 000	72 000	200%	100%
Walleram(feuille de palmier Doum et fruits)	6 864 000	11 680 000	4 816 000	471 320	1022%	70%
Soubdou 1(feuille de palmier Doum et fruits)	3 360 000	5 040 000	1 680 000	725 000	232%	50%
Soubdou 2 (feuille de palmier Doum et fruits)	718 800	903 600	184 800	745 900	25%	26%
Soubdou 3(feuille de palmier Doum et fruits)	477 600	639 200	161 600	324 000	50%	34%
Mirriah 1 (feuille de Baobab)	11 280 000	14 400 000	3 120 000	576 500	541%	28%
Mirriah 2 (feuille de Baobab)	9 340 000	10 944 000	1 604 000	610 000	263%	17%
Magaria 1 (Miel)	972 000	2 850 000	1 878 000	202 000	930%	193%
Magaria 2 (Miel)	536 700	1 080 000	543 300	202 000	269%	101%
Magaria 3 (Miel)	729 000	825 000	96 000	329 500	29%	13%
Matamèye (Miel)	400 000	800 000	400 000	400 000	100%	100%

Source : Enquête de terrain, 2015

6.2.2. Analyse économique

La commercialisation des PFNL, notamment les espèces forestières alimentaire est prometteuse avec un gain moyen annuel de 433.365 FCFA sur un minimum de 60.000 FCFA et un maximum de 1.000.000 FCFA. Pour avoir accès à ces espèces ligneuses alimentaires, la population fait recours aux grossistes et revendeurs qui s'installent au niveau des différents marchés. Parfois, elle trouve satisfaction dans le système de cueillette en brousse.

La disponibilité des PFNL sur les marchés dépend de leurs périodes d'abondance. La rupture de la plupart des espèces annuelles prend de l'ampleur surtout pendant la saison sèche chaude (mars - mai) et vers la fin de la saison pluvieuse (août septembre). Cette dernière période correspond à la floraison de la plupart des espèces. Néanmoins, certaines espèces dont les feuilles ou fruits peuvent être séchés et conservés sont vendues durant toute l'année. Les organes achetés et vendus pour la plupart des espèces sont les feuilles et les fruits. Les fleurs et les rhizomes (miritchi) constituent des cas plutôt rares et sont localisés dans la seule zone de Gaya.

La production et la commercialisation des fruits (verts et murs) du rônier sont une des filières les plus importantes des sous-produits du rônier dans la sous-région. La mise en valeur de ce potentiel procure, chaque année à la population de Gaya, un revenu estimé entre 50.724.500 et 152.173.500 FCFA. Aussi, le miritchi fait l'objet d'un commerce au niveau de la sous-région alimenté par des pays tels que le Niger, le Burkina Faso, le Tchad, le Togo aux niveaux des principaux centres de consommation, notamment la Côte-d'Ivoire et le Nigeria. La production et la commercialisation du miritchi procure à la plupart des ménages des villages riverains des rôneraies de Gaya et du Dallol Maouri, un revenu substantiel chaque année variant entre 45.900.000 FCFA pour les petits producteurs; 99.460.625 FCFA pour les producteurs moyens et 156.203.425 FCFA pour les grands producteurs (Idrissa, 1997).

La production du miel ou l'apiculture qui est une vieille tradition au Niger, se pratique dans presque toutes les régions du Niger, quoique certaines régions soient plus avancées que les autres. C'est notamment le cas de la zone Makalondi (Ouest du pays), de Gaya (Sud du pays), de Madarounfa (Sud-Est du pays), de Mayahi (Centre du pays), de Magaria et de Matameye (centre-est du pays). Ces zones disposent de formations forestières de type soudano sahélienne et produisent un miel très apprécié par les consommateurs. La seule coopérative de Makalondi, la production annuelle de miel est estimée (INS, 2010) à plus 5 tonnes, soit un chiffre d'affaire de 20.000.000 FCFA, soit environ 30.500 euros. Le miel et la cire sont consommés localement, mais exportée aussi vers les pays limitrophes du Niger, notamment Burkina Faso, Bénin et Nigéria principalement.

La production et l'exportation de la gomme arabique au Niger s'est faite de façon constante depuis près de 50 ans, malgré des énormes fluctuations d'une année à l'autre au gré des conditions climatiques et de l'état des gommaraies. Dans les années 1980, l'exportation, et par conséquent, l'importance de la gomme arabique dans l'économie nigérienne, a considérablement chuté. En 1995, par exemple, seulement 200 tonnes ont été officiellement exportées (selon la Direction des Statistiques et des Comptes Nationaux du Ministère du Plan). La chute du prix, couplé avec les conséquences néfastes des sécheresses successives, ont plongé la Copro-Niger (Société d'Etat chargée de la collecte et de la commercialisation de la gomme arabique au Niger) dans une période de récession importante qui a conduit à sa fermeture dans les années 1990. En effet, au cours de la campagne 1997, les prix pratiqués sont en moyenne de 70.000 FCFA le sac de 100 kg de gomme au niveau de la filière informelle, soit 700.000 FCFA la tonne métrique. Pour la même année, les sources de la Direction des Statistiques et des Comptes Nationaux, indique que le volume de gomme

arabique exporté en 1997 est de 90 tonnes métriques pour une valeur de 23 millions de FCFA, soit environ 255 000 FCFA la tonne métrique, ce qui représente un prix dérisoire même comparé au prix pratiqué sur le marché informel.

Le Niger exporte officiellement moins de 100 tonnes de gomme par an (estimation 2006) probablement inférieure à la réalité pour un marché mondial qui représente plus de 50 000 tonnes. Plus de 90% de cette exportation est constituée de gomme dure et moins de 10% de la gomme de Combrétacées. La gomme arabique joue un rôle important en termes de diversification des revenus pour la population rurale les plus pauvres des zones de production. En effet, le revenu tiré de la commercialisation la gomme arabique est estimé à près du tiers du revenu extra agricole des ménages ruraux. Les études conduites par Claudine et Nourou (2004) et Maisharou et Nourou (2004) ont recensé plus de 9 000 personnes, principalement des femmes et des enfants (filles et garçons), qui exercent l'activité de cueillette de la gomme arabique. Le revenu des cueilleurs à plein temps est estimé entre 18 000 et 80 000 F.CFA, tandis que celui des commerçants intermédiaires varie entre 200 000 et 500 000 FCFA, soit respectivement 45 à 200 USD et 500 à 1250 USD par an.

6.2.3. Caractérisation générale des différentes filières

Les différentes données et études disponibles ont permis de définir au Niger un certain nombre de caractéristiques communes aux produits forestiers non ligneux :

- Non considération des PFNL comme des produits de première nécessité et d'usage quotidien malgré l'importance socio-économique de chaque produit.
- Malgré l'intense activité économique liée à ces produits, ils sont le plus souvent des produits saisonniers plus ou moins périssables qui n'apparaissent sur les marchés que pour des périodes plus ou moins courtes et dans des zones plus ou moins limitées ou étendues.
- Certains produits forestiers non ligneux qui ne sont pas des produits de consommation courante ou d'usage quotidien, font l'objet d'une activité plus permanente, soutenue. Ils relèveraient plutôt de la catégorie des biens durables ou semi-durables d'achat épisodique. C'est le cas justement des produits élaborés à partir des feuilles de Doum, de Rônier ou autres et de produits de la pharmacopée.
- D'autres produits forestiers non ligneux restent généralement dans la sphère de l'autoconsommation rurale et ne sortent qu'épisodiquement sur les marchés. Leur importance est prouvée pour la santé et la nutrition des populations rurales en particulier pour certaines catégories sociales défavorisées comme les femmes ou les enfants.
- La collecte et la commercialisation d'un grand nombre de produits forestiers non ligneux constituent pour les populations rurales une activité d'appoint dont les revenus sont indispensables à la survie des ménages ruraux.

Tenant compte de l'existence d'une Stratégie Nationale de Relance de la Production et de la Commercialisation de la Gomme Arabique Au Niger adoptée par le Décret 2003-196-PRN-MHE-LCD du 24 juillet 2003, ainsi que des mesures prévues pour l'élaboration d'une stratégie relative à la faune, la présente stratégie sera consacrée aux produits forestiers non ligneux végétaux autre que la gomme.

6.3. Filières prioritaires de PFNL

Les PFNL prioritaires doivent être sélectionnés en fonction d'un certain nombre de critères. Il s'agit entre de l'existence de potentiel naturel ou artificiel de production, de possibilités réelles de régénération, (constitution ou reconstitution des peuplements), de la place plus ou

moins importance du produit dans l'alimentation, de l'existence de marché intérieur ou extérieur, l'existence de possibilités ou d'initiatives de transformation artisanale et/ou industrielle. Les filières prioritaires de PFNL à développer sont décrites comme suit :

6.3.1. Plante à résine (*Gomme arabique*)

La gomme arabique est produite de l'*Acacia senegal*, l'*Acacia seyal* et le *Combretum nigricans*. Mais c'est la gomme de l'*Acacia senegal* qui est de loin la plus importante en volume et également la plus prisée sur le marché international ; son aire de distribution concerne le Bassin Oriental (régions de Diffa et Zinder), le Bassin dit Central (régions de Maradi et Tahoua) et la Région de Tillabéri à l'Ouest.

Selon l'étude réalisée en 2015 par le Haut-Commissariat à l'Initiative 3N et l'Institut National de la Statistique sur l'estimation de la production et de la commercialisation de la gomme au Niger, le potentiel de production est de 300.000 hectares de gommerais naturelles et 2.230 hectares de peuplements artificiels soit une production variant entre 800 et 2.250 tonnes.

La production pour 2014 est estimée à environ 140 tonnes contre 200 tonnes les années passées. Le chiffre d'affaires pour 128 tonnes effectivement vendues est de 107 millions de FCFA.

Les exportations annuelles mondiales varient en fonction des paramètres climatiques déterminant la production. Elles se situent, entre 2005 et 2009 autours de 50.000 tonnes. Le secteur privé est très présent au niveau de cette filière au Niger et dans tous les pays du Sahel avec l'apparition de promoteurs organisés en Association Nationale des Professionnels de la Gomme Arabique dans tous les pays et la création de Sociétés de Commercialisation notamment Achat Service International S.A. des Frères Wonkoye au Niger.

L'existence d'un potentiel de production et d'un marché international a conduit le Niger à élaborer et adopter une stratégie nationale de relance de la production et de la commercialisation de la gomme arabique en 2003. Cette stratégie, qui définit de manière spécifique les orientations sur le développement de la production et la commercialisation de la gomme arabique, fait partie intégrante de cette stratégie.

6.3.2. *Moringa* (*Moringa oleifra*)

Pour ce produit, le potentiel de production se développe partout au Niger où les conditions climatiques sont favorables ; c'est l'espèce par excellence qui fait l'objet de culture industrielle au cours de ces dernières années. Selon l'étude menée en 2014 par le Haut-Commissariat à l'I3N dans les régions de Niamey, Tillabéri, Maradi, Dosso et Tahoua, la superficie totale des plantations de *Moringa* est de 4.923 ha pour 11 345 exploitants. La production est de 92.445,5 tonnes ; le chiffre d'affaires pour la production vendue s'est élevé à 3,924 milliards de FCFA.

Le *Moringa* dispose d'un important marché intérieur et fait également l'objet de demande extérieure ; c'est un créneau porteur pour notre pays s'il est bien conservé, conditionné et promu pour l'exportation. Le *Moringa* est aussi très couramment utilisé dans le traitement du diabète.

6.3.3. *Baobab* (*Adansonia digitata*)

Il existe encore un potentiel de production appréciable, même si l'espèce émigre au fil du temps vers le sud du pays. Il fait l'objet d'intérêt certain de la part des populations rurales qui participent à sa régénération par plantation dans les champs, dans les concessions et même sous forme de petits parcs à baobab (banques alimentaires). Les superficies et les densités des peuplements sont encore mal connues.

Le baobab fournit deux principaux produits alimentaires, les feuilles et les fruits. Tous les deux produits sont à la fois autoconsommés et commercialisés. Dans certaines localités du Niger et pour les ménages urbains pauvres, les feuilles de baobab constituent le produit de base pour la préparation de la sauce du repas familial quotidien. Faute d'étude d'envergure nationale, les flux commercialisés ne sont pas connus. Selon les informations recueillies auprès des agents forestiers de Torodi, c'est en moyenne 500 sacs qui sont acheminés sur Niamey par semaine et ce durant 3 mois, d'août à octobre, période de production de croisière. Les prix varient de 750 à 1000 FCFA le sac de 100 Kg pendant la période de production et de 6.000 à 7.000 FCFA en saison sèche.

Quant aux fruits, ils sont consommés en l'état ou transformé en jus ; il existe encore une demande nationale satisfaite.

6.3.4. Palmier Doum (*Hyphaene thebaica*)

Le palmier doum est assez répandu dans plusieurs régions au Niger ; on le retrouve dans les dépressions principalement dans la vallée du Goulbi N'Kaba dans la Région de Maradi, les cuvettes et le bassin de la Komadougou (Région de Diffa), le bassin du Fleuve Niger et la Vallée de Tamazalak à Agadez. Les peuplements couvrent une superficie de 281.376 hectares et les possibilités de régénération existent à travers l'agroforesterie. En plus des stipes, les produits secondaires non ligneux récoltés et commercialisés sont les fruits mûrs, les fruits immatures et les feuilles qui sont écoulés sans problème sur le territoire national.

Les feuilles de doum sont utilisés dans l'artisanat (confection de nattes, vannes, cordes, etc.) et les fruits sont transformés en galettes, biscuits et confiture. Le palmier doum est une espèce à développer en raison de son intérêt socioéconomique pour les populations. L'espèce est toutefois gravement menacée à cause des mauvaises pratiques d'exploitation, notamment l'exploitation des feuilles, des stipes et surtout des fruits immatures qui prend de plus en plus de l'ampleur dans toutes les régions.

Rappelons que dans la Région de Maradi, le Projet Aménagement des Forêts Naturelles (2000-2006) a mis 31.500 ha de doumeraie sous aménagement avec la création de cinq (5) comptoirs de feuilles de doum. Il a été élaboré un plan d'aménagement global décliné par la suite en 5 plans communaux de gestion de la doumeraie. Ces actions doivent être élargies aux autres peuplements du pays.

6.3.5. Rônier (*Borassus aethiopum*)

Cette espèce de valeur est beaucoup plus localisée dans le sud de la Région de Dosso, notamment dans les départements de Gaya, Dioundiou et Dosso ; elle joue un grand rôle socioéconomique dans l'économie locale ; ainsi les peuplements de rôniers d'une superficie totale de 32.000 hectares ont fait l'objet depuis 1978 d'interventions de quelques projets d'aménagement et de gestion, qui ont contribué à sauvegarder la ressource.

Les produits de grand intérêt sont d'abord les lattes pour la construction d'habitat, les fruits mûrs, l'**hypocotyle**, appellation vernaculaire "**Miritchi**", les fruits immatures (kolchini), le pétiole utilisé dans l'artisanat et les fleurs mâles pour l'alimentation du bétail. Ces produits sont écoulés sur le marché national et les marchés extérieurs voisins notamment au Nigéria et au Bénin.

Les facteurs de destruction des rôneraies sont la coupe des pieds pour l'habitat, la production du "**miritchi**" à partir des fruits mûrs (semences) et la récolte des fruits immatures ; de nos jours, ces trois facteurs conjugués compromettent sérieusement la régénération du rônier et la conservation à long terme de l'espèce.

6.3.6. *Neocarya macrophylla*

Le Département de Birni N’Gaouré (Boboye) et dans une moindre mesure celui de Dosso constituent l’aire de distribution du *Parinari macrophylla* dont le fruit et son amande sont exploités et commercialisés à des fins alimentaires. Les peuplements existent encore malgré les coupes qu’ils subissent pour servir de bois de chauffe dans le processus de production du natron. De plus on note l’existence d’ONG locales de femmes qui font la promotion pour la valorisation des fruits de l’espèce et la sensibilisation des populations contre les pratiques néfastes et pour assurer sa régénération à travers les actions d’agroforesterie et même de plantation en blocs.

Ces ONG conduisent des expériences en matière de transformation des sous-produits en fabriquant de manière artisanale du chocolat, des biscuits, de la confiture de l’huile et de l’arôme à base du fruit et de l’amande du *Parinari macrophylla*. Ces associations féminines sont très actives et animées de bonne volonté pour valoriser les différents PFNL de la zone et pour la conservation des espèces productrices à travers la gestion durable des peuplements existants et des actions de régénération naturelle assistée et de reboisement.

Ces initiatives méritent d’être encouragées et appuyées par les acteurs publics et privés, notamment les projets et programmes intervenant dans la zone, en termes de renforcement de capacités.

6.3.7. *Balanites aegyptiaca*

Le *Balanites aegyptiaca* est répandu dans la bande sahélo-soudanienne du Niger ; le potentiel existant est encore important et les peuplements sont diffus. Cependant, comme la plupart des espèces locales, les données concernant les superficies, les densités et les productions moyennes de fruits par saison manquent, y compris les données socio-économiques. Pourtant c’est une espèce à haute valeur alimentaire et nutritionnelle et économique. En effet, les fruits mûrs sont autoconsommés et commercialisés à l’état brut ; de plus en plus des tests de transformation sont expérimentés pour produire du jus, de l’huile et des beignets ; ces initiatives sont développées par les associations de femmes visitées à Guessé (Simiri, Ouallam), Makalondi et Torodi.

Par ailleurs, les fleurs et les jeunes feuilles sont très bien appréciées et consommées dans certaines zones du pays. Ainsi le balanités est une espèce forestière d’avenir qui mérite des efforts de développement et de valorisation sur le plan économique.

6.3.8. *Boscia senegalensis*

Voici un arbuste typique de zone aride, que l’on retrouve dans toute la bande sahélo-soudanienne du Niger ; ceci pour dire que le potentiel naturel existe en abondance pour cette espèce. Pendant longtemps et même de nos jours encore, les populations rurales ne font recours aux fruits du *Boscia senegalensis* qu’en période de famine grave.

Mais on assiste ces dernières années à des tentatives de valorisation des fruits du *Boscia senegalensis*. Des tests de transformation des fruits du boscia en olive sont en cours à Guessé (Simiri, Ouallam) par une fédération d’associations de femmes.

L’ONG “Aridité Cida Kanka” de Zinder s’est aussi particulièrement intéressée à la connaissance de l’espèce et à la valorisation de ses fruits. Les résultats des travaux indiquent un potentiel de 32,400 millions d’ha soit un quart (1/4) du territoire national, avec une densité moyenne de 15 pieds à l’hectare et une productivité moyenne de 2 kg par pied et par an ; ce qui donne une production annuelle de 972 000 tonnes, supérieure au déficit alimentaire de la campagne agricole de 2012, évaluée à 692 000 tonnes.

En ce qui concerne la valorisation, 12 recettes ont été expérimentées allant de la pâte, la boule, la bouillie, les gâteaux, les beignets, les biscuits, le pain à la purée servie en restaurant à Zinder.

L'ONG recommande à tous les acteurs (populations rurales, pouvoirs publics, secteur privé, société civile, chercheurs et scientifiques, universitaires et étudiants, institutions financières, projets et programmes...etc) d'accorder une importance toute particulière, chacun dans son domaine, à la promotion et la valorisation du *Boscia senegalensis*.

6.3.9. Tamarinier (*Tamarindus indica*)

Jadis présent en abondance dans les forêts galeries dans la bande sud de notre pays, le tamarinier est en régression, sinon en voie de disparition. Cette régression est due à l'action de l'homme et probablement en partie le fait du changement climatique et des sécheresses. On la retrouve encore dans le sud des régions de Dosso et de Tillabéri. Des volumes de plus en plus croissants de fruits de tamarinier sont importés du Nigéria.

La fabrication industrielle du jus de tamarin s'est développée depuis des décennies dans certains pays et commercialisé dans les magasins d'alimentation comme produit importé. La promotion du tamarin par notre pays doit passer nécessairement d'abord par un effort soutenu de reforestation.

6.3.10. Jujubier (*Ziziphus mauritiana*)

C'est une espèce répartie dans la bande sahélo-soudanienne du pays et comme la plupart des espèces végétales utiles, ses peuplements sont en régression et mal connus. Il existe cependant des possibilités de régénération à travers des plantations agroforestières notamment sous forme de haies-vives et de délimitation des champs de cultures.

Les fruits du jujubier sont consommés à l'état brut et ils sont également transformés en galettes et en jus. Pour le moment le marché intérieur est le principal débouché. A défaut d'études approfondies, la production n'est pas maîtrisée.

Toute option de développement et de promotion de cette espèce suppose la mise en œuvre de programmes d'envergure pour la régénération de l'espèce.

6.3.11. Karité (*Vitellaria paradoxa*)

La valeur économique du karité n'est plus à démontrer. L'espèce est répartie dans une quinzaine de pays africains. Au Niger, elle est rencontrée dans l'extrême sud du pays dans les zones frontalières avec le Bénin et le Burkina-faso, plus précisément dans les départements de Gaya, Falmey, Dosso, Say et Torodi.

Il faut préciser que les peuplements se sont fortement réduits au Niger car l'espèce a migré vers le Bénin et le Burkina. A Tamou (Say) par exemple, les groupements de femmes ont abandonné la production du beurre de karité ces dernières années, faute de matières premières. Toutefois, les femmes expriment une volonté réelle de régénérer l'espèce dans la localité à travers l'agroforesterie. Des groupements féminins de transformation du karité existent également à Falmey et à Tara (Gaya) mais ils travaillent au ralenti par insuffisance de la ressource.

La demande de karité est forte et provient des marchés intérieur, sous-régional et même international (Europe, Asie). La demande du karité est aussi forte de la part des industries de confiserie, de cosmétique et de la pharmacologie.

Les pays voisins du sud présentent nettement plus d'avantages comparatifs par rapport au Niger parce qu'ils disposent de peuplements naturels plus importants. Ces pays ont créé plusieurs industries de transformation du karité.

La promotion du karité au Niger exige des efforts de reboisement très importants, surtout que le groupement féminin de Tara, stigmatise l'abattage massif de l'espèce, même dans les champs, par les éleveurs pour le fourrage.

6.3.12. Néré (*Parkia biglobosa*)

Au Niger le néré partage la même aire de répartition que le karité. Ainsi elle est rencontrée dans l'extrême sud du pays dans les zones frontalières avec le Bénin et le Burkina-faso, plus précisément dans les départements de Gaya, Falmey, Dosso, Say et Torodi. D'année en année, elle émigre vers le Bénin et le Burkina-faso.

L'espèce présente une très grande valeur économique et sociale pour les populations des pays qui l'abritent. Le néré est l'une des espèces alimentaires dont l'importance est bien connue tant au niveau national, régional et international. Cette valeur est surtout due à l'usage alimentaire des graines du néré utilisées comme condiment pour la sauce ; la pulpe, transformée sous forme de poudre jaunâtre délayée avec de l'eau, consommée et très prisée par les enfants.

A l'instar du karité, il existe des groupements féminins de transformation du néré mais qui travaillent au ralenti pour d'insuffisance de plus en plus aigue de la matière première.

Au-delà de la demande intérieure, les graines et la poudre de la pulpe font l'objet d'échanges commerciaux importants dans la sous-région.

Là également les femmes expriment une réelle volonté de régénérer l'espèce à travers des actions d'agroforesterie et de reboisement et demandent à être appuyées dans ce sens.

6.3.13. Gao (*Faidherbia albida*)

Le Gao se rencontre également dans la bande sahéenne et de plus en plus dans la bande sahélo-soudanienne du Niger. C'est une espèce qui a fait sa renommée d'abord en tant qu'espèce qui améliore la fertilité des sols pour les cultures agricoles ; d'où le développement au cours des trois dernières décennies des parcs agroforestiers à Gao au Niger. Le potentiel est important aussi bien en dehors que dans l'espace agricole.

Par la suite la grande valeur accordée au Gao est due à ses feuilles et fruits utilisés dans l'alimentation du bétail. Cette fonction économique prend tellement d'ampleur que l'existence même de l'espèce sera à terme menacée à cause de la surexploitation.

6.3.14. Production mellifère

Le Niger dispose d'un potentiel de production fort appréciable avec plus d'une vingtaine d'espèces forestières mellifères. Les zones traditionnelles de production sont : i) dans la Région de Tillabéri, la Commune de Makalondi (Département de Torodi), la Commune de Tamou (Département de Say) ; ii) dans la Région de Dosso, le Département de Gaya, iii) dans la région de Maradi, le Département de Madarounfa et iv) dans la Région de Zinder, les départements de Magaria et de Matamèye.

La production annuelle varie entre 10.000 et 12.000 litres. Dans le Programme d'Investissement Prioritaire N°7 "Promotion des Produits Forestiers Non Ligneux", il est prévu de faire passer la production à 20.000 litres à partir de 2015.

Les projets et programmes de développement ont mis en place des organisations rurales de producteurs à caractère coopératif et mutualiste. Il existe également des petites et moyennes entreprises chargées de la production et de la Commercialisation du Miel dans la Commune de Tamou appuyé par certaines ONG comme l'ONG CoGeZoH. Cependant les moyens de production demeurent traditionnels.

Les organisations rurales indiquent que la production peut être plus élevée que son niveau actuel si les moyens et techniques de production sont modernisés et les ruches sont mises à leur disposition en quantité suffisante.

Il y'a une forte demande de nos voisins du Nigéria pour le miel du Niger, qui est déjà présent dans les magasins de distribution au niveau des centres urbains, lorsqu'il est labélisé.

6.4. Marché des PFNL

Le marché des produits forestiers non ligneux est très mal connu car très peu d'intérêt lui a été jusque-là accordé par les pouvoirs publics et les opérateurs privés du secteur moderne. C'est aussi et surtout un marché très diffus et informel où les principaux acteurs sont les femmes et les enfants. Ce marché est également caractérisé par l'inorganisation des filières de production et de commercialisation.

En effet, pendant longtemps les produits forestiers non ligneux étaient considérés comme des produits "banals", des produits marginaux, récoltés en priorité pour l'autoconsommation.

Cependant, au fil du temps, des marchés sont apparus pour certains des produits, conséquence de l'évolution socio-économique des communautés humaines.

Cette évolution est notamment caractérisée par la formation de grandes concentrations humaines induite par le phénomène d'urbanisation, par les progrès industriels et de l'ouverture au monde extérieur, en somme la mondialisation.

6.4.1. Demande de PFNL

La situation de la demande est identique à celle de l'offre, c'est à dire que les données manquent cruellement ; c'est pourquoi le programme d'études évoqué ci-dessus doit nécessairement pendre en compte l'étude de la demande, dans tous ces aspects, y compris, la demande extérieure, la normalisation des produits et les barrières non tarifaires.

6.4.2. Offre de PFNL

L'offre, c'est-à-dire la production des produits forestiers non ligneux est très difficile à cerner, faute d'études conséquentes et d'inventaire. Les rares estimations disponibles concernent le gommier et le Moringa. Cela est fonction de l'intérêt que les gouvernements à une période donnée ; c'est le cas par exemple de la gomme arabique qui pendant les années 60 constitue le deuxième produit d'exportation du pays, après l'arachide. Le Moringa et la gomme viennent de faire l'objet d'estimation en 2015 dans le cadre de la mise en œuvre d'un programme politique, à savoir le programme d'investissement prioritaire N° 7 "Promotion des Produits Forestiers non Ligneux de l'Initiative 3N. Aussi la promotion des PFNL doit d'abord passer par l'élaboration et la mise en œuvre d'un programme d'études générales sur les produits non ligneux par l'Etat sur au moins deux (2) ans et à l'échelle du territoire national. Ces études porteront entre autres sur l'état des lieux exhaustif du potentiel de production (inventaire et cartographie des peuplements naturels ou artificiels, productivité, conditions d'utilisation durable...etc.), les options de valorisation artisanale et/ou industrielle.

L'établissement de cette situation de référence va aussi permettre de mettre en place un système d'informations et de statistiques sur les produits et un système de suivi environnemental à long terme des ressources productives et des dynamiques locales. Il ne peut y avoir de promotion des PFNL sans la disponibilité en quantité suffisante de semences de qualité, d'où la priorité à y accorder par la stratégie et son plan d'actions.

Par ailleurs, les instituts de recherche se doivent d'accompagner la promotion et la valorisation des PFN par la mise à disposition de matériel végétal amélioré dont la durée de mise en exploitation est raccourcie ; la recherche devrait également trouver des solutions idoines au problème de la conservation des produits ;

6.4.3. Organisation de la commercialisation des PFNL

On dénombre une multitude d'intervenants dans les filières des produits forestiers non ligneux depuis le cueilleur rural en passant par les intermédiaires jusqu'aux revendeurs grossistes et détaillants urbains (exemple du marché de Katako). Il faut noter aussi les autres prestataires de services comme les transporteurs et les services d'encadrement ou d'accompagnement. Des milliers de personnes s'adonnent aux activités de production et de commercialisation des PFNL. En fonction des filières, des revenus importants sont générés aux producteurs ; des études ultérieures vont permettre de mieux préciser les données.

Mais ce qu'il faut surtout relever, est le manque d'organisation de la commercialisation pour la plupart des produits. Certes dans les cadres des projets de développement, des organisations de producteurs et de commercialisation (coopératives, comptoirs par exemple) sont assez souvent mises en place. On peut noter à titre d'illustration, les comptoirs de gomme, les comptoirs de feuilles de doum créés par le Projet d'Aménagement des Forêts Naturelles (PAFN) dans les régions de Diffa et de Maradi ; des comptoirs de gomme ont été également mis en place par d'autres projets notamment dans le Département de Torodi.

Il est cependant regrettable que dans la majorité des cas, ces structures se disloquent dès que les projets prennent fin, faute de suivi, de manque de financement, du fait de mauvaise gouvernance, en somme par manque de renforcement de capacités.

Le plan d'action de la stratégie de promotion des PFNL doit prendre les préoccupations évoquées ci-haut.

6.4.4. Prix et unités de mesures des PFNL sur le marché

Il est indispensable de proposer une étude sur les prix et les unités de mesure des PFNL. Dans la plupart des cas les prix sont donnés à la Tia ; ou bien au poids du contenant ; par exemple le sac de 50 ou de 100 kg de feuilles de baobab, de Moringa, de fruit de balanites, de jujube. Il est évident qu'un sac de 100 kg (contenant) rempli de feuilles sèches de baobab ne pèse pas 100 KG de feuilles; de même un sac de 50 kg (capacité du contenant) de fruits de balanites ne correspond pas à 50 kg de fruits (poids du contenu). Ce qui veut dire presque tous les prix donnés de cette manière ne sont pas bons. En effet, les poids diffèrent selon les produits, selon qu'ils sont à l'état frais ou sec, donc en fonction des taux d'humidité.

Le plan d'action doit proposer une étude conséquente sur les unités de mesures appropriées selon les produits et effectuer des pesées distinguant la tare et le poids réel du produit.

L'étude des prix doit aussi en prendre en compte l'aspect saisonnier, les périodes exceptionnelles (par exemple le Moringa pendant le mois de carême, le mouton et le bois à l'approche de la Tabaski).

Un autre aspect non moins important est la répartition de la valeur ajoutée entre les acteurs de la filière ; la préoccupation est de savoir par exemple, pour des raisons d'équité, la part qui revient au producteur primaire et aux intermédiaires.

Enfin, la question des prix renvoie aussi à la taxation des produits car le niveau de la taxe a une incidence sur les prix. Au Niger l'exploitation et le commerce des PFNL ne sont pas encore réglementés, en dépit des dispositions de l'Article 62 de la loi n° 2004-040 du 08 juin 2004, portant Régime forestier au Niger, faute de textes d'application.

6.4.5. Concurrence

L'analyse de la concurrence se rapporte aux questions relatives aux produits substituables tant au niveau national qu'international. Par exemple le Moringa est-il substituable à l'épinard ? La concurrence entre pays producteurs en qui ce concerne les coûts de production et les prix de vente, en fonction des avantages comparatifs liés souvent aux différences en dotation des ressources productrices et à la position géographique des pays (débouchés sur la mer). Tous les PFNL, à l'exception de la gomme arabique, subissent la concurrence des produits des firmes multinationales à la recherche de débouchés pour leurs produits. Actuellement, les conséquences néfastes, en termes de santé et de dégradation du pouvoir d'achat des ménages, liées à la consommation de ces produits importés provoquent un mouvement de reflux vers les PFNL.

Les marchés sont pénétrés par les nattes en plastique, les récipients et autres ustensiles en plastique, les cordes fabriqués à partir de sacs plastiques, les jus et divers condiments (Tritop, foster, Oriba, produits des brasseries, arômes, tomates, huiles, etc.). Ces produits, de qualité douteuse concurrence les nattes et les cordes des palmiers doum, les farines de feuilles de baobab et de fruit de palmier doum utilisé en cuisine, le jus des fruits de palmier doum, etc.

VII. IDENTIFICATION DES ACTEURS ET LEURS ROLES DANS LES DIFFERENTES FILIERES DES PFNL

Dans la filière des PFNL, on retrouve deux principales catégories d'acteurs à savoir les acteurs directs et les acteurs indirects :

7.1. Acteurs directs

Au terme des investigations menées, il ressort que, pour 84% des commerçants rencontrés, les PFNL assurent 100% des dépenses d'alimentation, d'éducation, de santé et permettent de réaliser des investissements dans l'agriculture et l'élevage. La promotion et le développement des activités liées est donc plus qu'une nécessité dans la stratégie nationale de sécurité alimentaire. Lorsqu'on essaie d'établir une catégorisation des acteurs directs, on trouve généralement les catégories ci-après :

- Producteurs/extracteurs/cueilleurs ;
- Collecteurs ;
- Transformateurs ;
- Commerçants.

Dans un contexte de déficit céréalier endémique comme c'est souvent le cas au Niger, les activités autour des PFNL apparaissent des stratégies de résilience des ménages face à l'insécurité alimentaire. Mais force est de constater, que tous ces acteurs ne bénéficient que de peu d'accompagnements des services d'appui conseil et des systèmes financiers. Ils évoluent pour l'essentiel de manière informelle.

Producteurs / collecteurs/ cueilleurs : Ils regroupent en grande majorité des femmes et des enfants des éleveurs peulhs, habitant dans des zones rurales le plus souvent loin de tout système scolaire ou de santé. Tous déclarent que leur motivation principale est la satisfaction de leurs besoins alimentaires. Dans toutes les régions du Niger, quelque soit le statut foncier des arbres, il est reconnu, aux populations, un droit d'usage des feuilles, des fruits et autres produits forestiers non ligneux.

Transformateurs : L'activité de transformation de PFNL consiste généralement en :

- la fabrication farine (feuille de Baobab, fruits Palmier Doum) ;
- la confection de cordes et nattes (feuilles de Palmier Doum ;
- la fabrication de savon et d'huile (fruits de Balinitès)
- la fabrication de jus (fruits de Palmier Doum)... etc.
- la phytothérapie.

Malgré le niveau de rentabilité élevé des PFNL, le rythme de transformation de ces derniers n'est pas à la hauteur des attentes et les techniques d'exploitation qui sont rudimentaires. On note quelques rares utilisations de machines artisanales dans la transformation en farine et dans la production des huiles et savon.

Ce sont généralement les femmes qui prédominent dans la transformation des feuilles de Baobab et de fruits de Palmier Moum en farine. Elles sont les plus grandes actrices de la transformation des feuilles de Moringa, des feuilles de palmier Doum en nattes et autres ustensiles domestiques. Leur niveau d'organisation est variable d'une région à l'autre. Elles sont par exemple bien organisées à Zinder (Mirriah), contrairement à Diffa, où leur niveau d'organisation est faible. A Maradi, les producteurs de Moringa sont surtout les hommes.

Pour la filière du miel, ce sont les hommes qui dominent toute l'activité, la confection et la pose des ruches, l'extraction, la vérification de sa qualité, l'embouteillage et la distribution. Ces acteurs résident en milieu rural éloignés des systèmes d'éducation et de santé. Ils sont bien organisés en coopérative, disposent de leurs propres locaux, dans les chefs-lieux de leurs communes, où ils vendent le miel. Ils ont souvent bénéficié de l'appui des partenaires comme les ONG et les projets qui se sont retirés. Ils ne sont organisés au ni niveau régional ni au niveau national et ne sont pas suivis particulièrement pour leur permettre d'atteindre la pleine maturité.

Commerçants : Ils occupent une place importante dans la promotion et le développement des PFNL au regard des sommes qu'ils investissent dans les PFNL d'une part et d'autre part de la valeur qu'ils créent, distribuant au passage des revenus à d'autres intervenants. Ils peuvent être répartis en deux catégories, à savoir les collecteurs, les grossistes.

- *Les commerçants collecteurs*, ils parcourent les foires hebdomadaire et dispose d'un vaste réseau de partenaires qui lui collectent tous les PFNL, sauf le miel, sur les marchés primaires. Il est très informé sur les tendances du marché. Ils disposent le plus souvent des stocks importants qui leur permettent de réguler le marché et soutenir les prix.
- *Les grossistes*, rencontrés surtout à Maradi, se retrouvent le plus souvent dans le chef-lieu de Région. ils sont approvisionnés par leurs réseaux de collecteurs. Les grossistes rencontrés au cours de l'enquête sur le terrain, se sont spécialisés dans l'exploitation du Moringa. Les sommes investies par ces derniers varient entre 40.000.000 FCFA et 74.000.000 FCFA.

En dehors de la Chambre d'Agriculture, il n'existe pas de structure spécifique regroupant les acteurs des PFNL. On note cependant l'existence de petits groupements d'intérêt économique, de coopératives de producteurs, qui ne sont d'ailleurs pas affiliés à des structures faîtières. Dans les régions de Maradi et Zinder, on peut citer, respectivement la coopérative de transformation des fruits de *Balanites* à Aguié, la coopérative des producteurs de moringa à Djirataoua d'une part et d'autre part les groupements des femmes à Mirriah qui transforment les feuilles de Baobab, les coopératives des apiculteurs de Magaria et Matamèye.

7.2. Acteurs indirects

Il s'agit le plus souvent des acteurs de la sphère publique, telles que les services déconcentrés du ministère en charge des Eaux et Forêts et les projets de développement, qui interviennent comme acteur de la mise en œuvre des politiques publiques en matière de PFNL. Au nombre des acteurs indirects, on trouve les ONG qui appuient les politiques nationales. Au cours de l'enquête de terrain, la présence de projets et ONG a été signalée, particulièrement en ce qui concerne le miel, le palmier doum, le Anza, etc.

VIII. IDENTIFICATION DES CONTRAINTES ET OPPORTUNITES EN MATIERE DE PRODUCTION ET DE LA VALORISATION DES PFNL

8.1. Contraintes

Malgré le regain d'intérêt manifeste, la relance de la production et de la commercialisation des PFNL fait face à plusieurs difficultés/contraintes, aussi bien au niveau la production, qu'au niveau de la commercialisation.

8.1.1. Contraintes relatives à la production

Les contraintes majeures identifiées relatives à la production des produits forestiers non ligneux sont entre autres :

- *une dégradation avancée des ressources* : l'état des peuplements des PFNL s'est détérioré à cause des influences négatives naturelles et anthropiques. Les sécheresses répétitives des années 1973/74, 1983/1984, etc. ont sévèrement décimé les peuplements forestiers naturels. En même temps, on observe le vieillissement des arbres, avec une mortalité en augmentation. La régénération naturelle est restée insuffisante pour compenser la mortalité des arbres. Les activités humaines, surtout les feux de brousse et le surpâturage ont également contribué au mauvais état de ces peuplements ;
- *une insuffisance de matériels et équipements moderne de production* : le manque des équipements et des infrastructures adaptés de récolte, de traitement post récolte et de conservation ;
- *une application inappropriée des techniques de récolte* : on constate, notamment dans le cas de la gomme arabique, l'absence et/ou la non maîtrise des techniques de production (saignée, récolte, séchage, conditionnement et stockage) et de gradation (qualité) des gommes, conformément aux besoins du marché international. Les différentes espèces forestières (alimentaires et fourragères) sont exploitées très souvent immatures ou à l'état vert, ce qui pourrait conduire à la disparition de certaines espèces et porter un coup dur la diversité biologique ;
- *les capacités institutionnelles insuffisantes* : la relance des filières des PFNL, comme la filière gomme arabique et les autres gommes et résines, exige l'amélioration des capacités nationales en terme de connaissance sur la ressource, l'organisation des filières, l'amélioration de la qualité des produits, la mise en place d'un système d'information sur les marchés nationaux et internationaux, la mobilisation des ressources humaines et financières adéquates, y compris dans le domaine de la recherche.

8.1.2. Contraintes liées à la commercialisation

Les contraintes liées à la commercialisation des produits forestiers non ligneux, incluent :

- *l'enclavement et l'inaccessibilité de la majorité des zones de production* : l'essentiel des ressources en PFNL sont localisées dans les zones marginales et enclavées du pays. Des zones soumises à un déficit alimentaire chronique et aux phénomènes récurrents de pauvreté et de désertification ;
- *le manque de crédits de commercialisation des produits* : cette contrainte freine considérablement le développement des filières ;
- *le manque des infrastructures de commercialisation* (comptoirs de vente des PFNL), ce qui limite lourdement la production des statistiques fiables sur la production et la commercialisation des PFNL dans les pays ;

- *la porosité des frontières* : le Niger partage plus de 1.500 km de frontière avec le Nigeria où se situe en grande majorité les zones de production de la gomme arabique. La gomme arabique du Niger rentre au Nigeria à dos d'âne ou de chameau, et rarement dans les véhicules pour être vendue dans les marchés frontaliers et comptabilisée dans les statistiques du Nigéria. C'est également vrai dans la Commune de Torodi où la gomme de *Combretum nigricans* traverse la frontière Nigéro-burkinabé au gré du prix de vente pratiqué de part et d'autres de la frontière ;
- *l'insuffisance des organisations professionnelles* et la faible capacité technique et commerciale des acteurs des filières ;
- *Le déficit en création de valeur ajoutée* dû au faible niveau de transformation, de connaissance des normes et standards, et d'informations sur le marché et les disponibilités en PFNL ;
- *l'insuffisance du suivi* de la contribution des PFNL à l'économie nationale.

Problèmes et contraintes de valorisation des PFNL

- ✓ Absence d'une organisation pour une meilleure gestion des filières ;
- ✓ Insuffisance de la connaissance du potentiel ligneux ;
- ✓ Faibles capacités technique et organisationnelle des acteurs des différentes filières ;
- ✓ Manque des études sur les potentialités réelles des PFNL ;
- ✓ Manque de renforcement des capacités des acteurs pour la valorisation des différentes filières ;
- ✓ Faible encadrement des acteurs pour les différentes filières ;
- ✓ Manque des moyens financiers (microcrédit) pour les acteurs des filières ;
- ✓ Désenclavement et l'inaccessibilité de certains sites de production ;
- ✓ Baisse de production de certains PFNL due à la réduction du potentiel des espèces forestières (abattage, vieillissement, surexploitation) ;
- ✓ Insuffisance de financement des actions de régénération, de protection et de valorisation des principales espèces forestières potentielles par l'Etat et les PTF ;
- ✓ Manque d'organisation et de renforcement des capacités des acteurs (producteurs, exploitants des PFNL, services techniques) ;
- ✓ Méconnaissance de certains usages potentiels des PFNL par les populations (extraction huile de *Moringa oleifera* ou de *Balanites*, jus de noix de doum ou de jujubier,...) ;
- ✓ Manque de suivi des PFNL et l'insuffisance du contrôle forestier par les services technique de l'Environnement par insuffisance des moyens adéquats pour accomplir cette mission ;
- ✓ Insuffisance d'eau (baisse de la nappe) et matériels d'irrigation pour les producteurs de *Moringa oleifera* et *Cassia tora* ;
- ✓ Attaques parasitaires (chenilles défoliatrices) sur certaines plantes comme le *Moringa* et le manque d'accès aux variétés améliorées de certaines espèces végétales ;
- ✓ Faible profit dû à l'absence d'organisation de la commercialisation ;
- ✓ Insuffisance de production des espèces locales en pépinières ;
- ✓ Non maîtrise de techniques de production de certaines espèces en pépinière ;
- ✓ Non disponibilité des semences ;
- ✓ Fortes pressions exercées sur les ressources forestières ;
- ✓ Conflits entre producteurs sur l'exploitation des ressources ;
- ✓ Manque quasi-total d'industrialisation ;
- ✓ Faible niveau technologique découlant d'une formation professionnelle inadaptée ;
- ✓ Faible capacité d'investissement de l'Etat et des privés ;
- ✓ Méfiance à prendre des risques ;
- ✓ Coupes frauduleuses de bois à des fins énergétiques ;
- ✓ Abattage de certaines espèces forestières pour l'exploitation du fourrage aérien (Acacias,

Problèmes et contraintes de valorisation des PFNL

- Ziziphus et Balanites) ou du bois (Balanites, *Hyphaena thebaica*) utilisé dans l'artisanat et la construction des cases et maisons ;
- ✓ Vieillessement de certains peuplements associé au manque de régénération du fait de l'exploitation abusive des fruits et d'insuffisance de protection ;
- ✓ Insuffisance de la pluviométrie qui limite la production des PFNL ;
- ✓ Faiblesse ou l'absence de la régénération naturelle ;
- ✓ Feux de brousse qui déciment les peuplements ;
- ✓ Attaques parasitaires sur les sources de certains PFNL
- ✓ Insuffisance des travaux d'aménagement pour assurer la pérennité des peuplements.

8.2. Opportunités

Les opportunités de la promotion et de la valorisation des PFNL au Niger sont entre : (i) la disponibilité des ressources diverses et variées et (ii) l'existence d'un fort potentiel de production et (iii) l'existence d'une demande potentielle en pleine expansion.

8.2.1. Disponibilités de la ressource et diversité des sous-produits mis sur le marché

Les formations forestières du Niger renferment, selon Saadou (1998), une grande diversité biologique composée de 2 143 espèces végétale inventoriée dont 468 espèces, soit 21,8% sont exploitées par l'homme dans les domaines aussi variés que l'alimentation humaine et animale, la préservation de la santé, la construction de l'habitat, l'artisanat, la culture, etc. A ce titre, d'après le même auteur, les espèces les plus intéressantes sont : *Anogeissus liocarpus*, *Balanites aegyptiaca*, *Bauhinia rufescens*, *Bambax costatum*, *Borassus aethiopicum*, *Calotropis procera*, *Combretum glutinosum*, *Combretum nigricans*, *Diospyros mespiliformis*, *Guiera senegalensis*, *Hyphaena thebaica*, *Khaya senegalensis*, *Lannea acida*, *Lannea microcrapa*, *Marua crassifolia*, *Parkia biglobosa*, *Piliostigma reticulatum*, *Prosopis africana*, *sclerocarya birrea*, *Tamarindus indica*, *Terminalia avicennoides*, *Vitex doniana*, *Ziziphus mauritiana*. Au moins, 40% de ces espèces interviennent dans trois (3) domaines d'utilisation très importants, à savoir : l'alimentation animale (50,2% des espèces), la pharmacopée (46,5%) et l'alimentation humaine (44,8%).

8.2.2. Fort potentiel de production et disponibilité de marchés et de la forte demande

En tant que pays sahélien, le Niger dispose d'un couvert forestier relativement peu important, un peu plus de 1% de la superficie nationale, ce qui reste tout de même très important pour un pays très vaste dont les $\frac{3}{4}$ sont désertiques. La population est en pleine croissance avec un taux de l'ordre 3,7%, essentiellement jeunes avec plus de 50% de femmes et de jeunes filles et à majorité rurale. Les femmes et les jeunes font partie des franges les plus actives de la population, notamment en zones rurales, dans la promotion et la valorisation des PFNL. Cette population explosive constitue un marché potentiel local important.

Sur le plan des échanges avec l'extérieur, les PFNL, notamment la gomme arabique, sont exportés de plus en plus vers l'Europe, les Etats Unis, les pays d'Asie et d'Amérique Latine. Pour ce qui concerne la gomme arabique par exemple, selon le même rapport de décembre 2010 de Market News Service (MNS), le marché mondial de la gomme arabique connaît une reprise significative, indiquant que les effets de la crise économique de 2008 sont en train d'être surmontés. De nouveaux pays importateurs parmi les pays émergents ou en développement (Chine, Brésil, Inde, etc.), sont signalés aux côtés des pays traditionnels importateurs que sont la France, les Etats Unis, le Japon, etc. Les importations mondiales de gomme arabique ont enregistré une hausse de 19% entre 2006 et 2008, soit une augmentation de 19,000 tonnes. Le marché a cependant ressenti les effets de la crise économique, avec une baisse de presque 6% entre 2008 et 2009. La France, l'Inde et les Etats Unis sont les

principaux pays importateurs de la gomme arabique. Ces dernières années, certains pays d'Asie (Inde, Chine) et d'Amérique latine (Brésil) ont connu une augmentation importante de leurs importations de gomme Arabique, supérieure à la croissance des importations mondiales.

Opportunités
✓ L'existence des peuplements forestiers sources de production de PFNL ; ✓ L'existence de débouchés pour l'écoulement des PFNL ; ✓ La prise de conscience de plus en plus des producteurs sur la valorisation des PFNL ; ✓ La diversité des PFNL ; ✓ La disponibilité de la main d'œuvre en toute période ; ✓ L'apport nutritionnel qu'offrent les PFNL ; ✓ La volonté politique qui s'affiche de plus en plus sur la valorisation des PFNL ; ✓ Certains produits sont exportés hors du Niger (Mirintchi, fruits du palmier doum, fruits de <i>Parinari macrophylla</i>) ; ✓ Existence des petites unités de transformation de certains produits (Fruits et beurre de Karité, fruits de <i>Parinari macrophylla</i>, <i>balanites</i>, <i>neem</i>) ; ✓ Existence des savoirs faire traditionnels de transformation des produits locaux dans plusieurs localités ; ✓ Forte contribution des produits non ligneux à la lutte contre la pauvreté (surtout chez la jeune fille) et la malnutrition ; ✓ Instauration par le gouvernement Nigérien de l'Initiative « un bois un village » qui privilégie les espèces locales en voie de disparition ; ✓ Les PFNL sont vendus dans tous les marchés hebdomadaires des régions.

8.3. Défis

8.3.1. Défis sociaux et économiques

Défis sociaux : Les activités anthropiques destructrices des ressources naturelles, aggravées par les conditions climatiques drastiques, ont entraîné l'appauvrissement des ressources naturelles (agricoles et pastorales) dans les zones plus peuplées et/ou sèches, ce qui entraîne du coup la migration des agriculteurs et des éleveurs de leurs terroirs vers les zones plus favorables et l'exode rural vers les centres urbains et les pays voisins et même l'Europe. Aussi, le faible taux de production agricole, estimé à 2,5%, qui est largement inférieure au taux de croissance démographique (3,3%) engendre la forte récurrence de l'insécurité alimentaire. Ainsi, les défis sociaux à relever peuvent être déclinés comme suit :

- La lutte contre la précarité de la santé humaine et animale avec la disparition de certaines espèces ligneuses et herbacées utilisées dans l'alimentation et la pharmacopée traditionnelle ;
- la gestion des recrudescents conflits fonciers très souvent meurtriers, compromettant ainsi la cohabitation entre communautés pourtant condamnées à vivre ensemble ;
- La gestion durable des espèces ligneuses alimentaires contre la surexploitation et les pressions multiples notamment anthropiques. En effet, l'exploitation anarchique des espèces végétales pour l'alimentation humaine et animale limite leur régénération naturelle, car dans la plupart des cas, ce sont les organes de reproduction qui sont exploités. Pour les espèces végétales (comme *Cassia tora*) dont les feuilles sont consommables, les plantes juvéniles sont souvent arrachées. Ces pratiques ont entraîné l'érosion génétique de la plupart des espèces ligneuses alimentaires au Niger ;
- La maîtrise de la capacité de charge du cheptel qui constitue ces dernières années constitue une menace non négligeable pour la régénération de certaines espèces

ligneuses alimentaires. Des études réalisées en 1994, 1996 et 1998 par le Département de Recherches Forestières sur l'inventaire des espèces ligneuses disparues ou menacées de disparition ont montré que beaucoup d'espèces ligneuses alimentaires ont disparu ou sont menacées de disparition dans les départements de Diffa, Dosso, Maradi, Tahoua et Zinder (Larwanou, 1998).

Défis économiques : Le Niger reste un pays agraire qui dispose de peu de ressources forestières (1% du territoire national) et un environnement naturel qui se dégrade d'année en année. La population est à 84% engagé dans le secteur primaire. Les activités agricoles, pastorales, forestières et piscicoles traditionnelles représentent 41 % du PIB. Le secteur traditionnel dans son ensemble (qui comprend aussi les activités commerciales, artisanales et minières informelles) représente environ 75% du PIB total. Le secteur moderne ne représente alors que 25% du PIB, dont 6% pour le secteur minier et seulement 7% pour le secteur manufacturier.

Les filières des produits forestiers non ligneux, notamment la filière gomme arabique, ont bénéficié d'une attention particulière de la part des hautes autorités du pays et de leurs partenaires ces deux dernières décennies. Malheureusement, tous les PFNL continuent à être exportés de façon brute sans valeur ajoutée aucune. A part la gomme arabique et les autres gommés et résines, les sous-produits du rônier et le miel, les PFNL font face à des défis énormes pour leur développement au niveau national et leur percée sur le marché mondial. Au nombre de ces défis économiques, on note :

- La nécessité de résorber le manque de financements pour valoriser les filières des PFNL : investissements dans la production et le développement des sous-produits, mais également dans les études de marchés que seuls les grands groupes organisés peuvent se le permettre. La mise en place d'un code d'investissement suppose d'offrir un certain nombre de garanties aux investisseurs, notamment les investisseurs étrangers qui pourraient venir s'associer aux locaux dans la création des entreprises au niveau local. Parmi ces garanties doivent figurer des clauses de libre circulation de capitaux et de retour à l'investisseur étranger des bénéfices obtenus, ce qui n'est pas généralement le cas.
- La mise à la disposition des populations par la recherche développement d'espèces variétales assez productives et rentables en PFNL : il existe très peu de recherches sur la valorisation des PFNL. Il existe un certain nombre de publications scientifiques et techniques de bonne qualité mais, très éparpillés sur le Moringa et le Karité par exemple, mais malheureusement aucune de ces espèces ou leurs produits dérivés n'a réellement fait l'objet d'un programme de recherches scientifiques spécifiques au niveau national. Seules certaines firmes industrielles en Europe ont réalisé des études chimiques qui, évidemment, ne sont pas dans le domaine public. L'amélioration des conditions de production et de la productivité de ces espèces nécessiterait des efforts soutenus de la part des chercheurs nationaux à travers des programmes conséquents. Les travaux de recherches sur la transformation locale des matières premières comme les gousses de *Moringa oleifera* ou de *Balanites egyptiaca* ne sont pas non plus très avancées et leurs huiles mises sur le marché sont extraites de façon artisanale avec peu de souci les normes sanitaires.
- L'amélioration des services commerciaux des PFNL : l'introduction de nouveaux produits, n'est pas aisée et exige une bonne connaissance sur les marchés existants, leurs tendances et leurs exigences. Le financement de telle étude est important et nécessite l'appui conséquent de l'Etat. Cela pourrait déboucher sur la mise en place d'un système de garanties d'accès aux marchés internationaux.
- La mise en place d'une réglementation technique et juridique appropriée en matière de gestion et commercialisation des PFNL : l'exportation dans les pays industrialisés de nouveaux produits doivent respecter les normes (normes douanières pour la

commercialisation, normes industrielles, les normes alimentaires) qui sont de plus en plus contraignantes pour plusieurs raisons relatives à la santé humaine et de l'environnement.

- La mise en œuvre d'une politique fiscale attractive au Niger en matière de PFNL, notamment pour les petites, moyennes et grandes entreprises. On remarque aussi souvent une tendance à taxer trop lourdement les produits d'exportations, diminuant ainsi la compétitivité des produits locaux.

8.3.2. Défis environnementaux

Les principaux défis environnementaux auxquels le Niger fait face se résument à (i) la lutte contre la pression excessive sur les ressources naturelles exercée par une population à croissance très forte, (ii) la lutte contre les effets des sécheresses répétitives et la variabilité climatique et (iii) le maintien de la diversité biologique en croissante régression.

Défis en matière de diversité biologique : Les défis liés à la préservation de la diversité biologique sont entre autres :

- la limitation du morcellement des superficies des écosystèmes forestiers dans les zones soudaniennes et sahéliennes du Niger ;
- la lutte contre la dégradation des formations naturelles et des agro-systèmes ;
- la lutte contre la déperdition et la disparition des espèces ;
- la mise en place d'une législation en adéquation avec les textes législatifs et réglementaires en vigueur dans le domaine de l'environnement tels que le partage juste et équitable des avantages découlant de l'utilisation des ressources génétiques ;
- l'intégration de la diversité biologique dans les autres secteurs ;
- la prise en compte des aspects liés à la diversité biologique dans les curricula de formation au niveau primaire, secondaire et universitaire.

Défis liés au changement et variabilité climatiques : Les défis liés au changement et variabilités climatiques sont entre autres :

- la résilience socioéconomique des populations du fait que le pays est durement soumis aux aléas climatiques ;
- le renforcement des capacités et le transfert de technologies adaptées, alternatives fiables susceptibles d'atténuer les émissions de GES des secteurs les plus émetteurs ;
- la mise en place d'un système de collecte de données sur les gaz à effet de serre.

Défis liés à la dégradation des terres et la désertification : Les défis liés à la dégradation des terres et à la désertification se résument ainsi qu'il suit :

- la recherche d'une sécurité alimentaire dans un contexte où les conditions climatiques sont défavorables ;
- la recherche de la gestion rationnelle des ressources naturelles en relation avec une pression démographique et les modes d'exploitation peu respectueux de l'environnement ;
- la lutte contre les effets de la sécheresse face à la récession économique que connaît le pays ainsi que l'état de pauvreté de la population ;
- la lutte contre la pauvreté et le faible niveau des productions agrosylvopastorales, principales sources de revenus des populations ;
- l'application des textes législatifs et réglementaires, notamment par faute de textes complémentaires et en l'absence d'un cadre institutionnel concerté de suivi et d'évaluation.

Par ailleurs, il ne faut pas perdre de vue les conditions écologiques de plus en plus difficiles pour le développement de plusieurs espèces végétales. En effet, les sécheresses cycliques et

le glissement des isohyètes ont entraîné ces dernières années, une diminution, voire même la disparition du potentiel génétique des formations forestières du Niger. La mise en place des conditions de résilience des populations et des espèces face à la sécheresse est aussi un défi à relever.

IX. STRATEGIE ET PLAN D’ACTIONS POUR LA PROMOTION DE PFNL

9.1. Rappel des enjeux et défis du développement

Quatre (4) enjeux majeurs sont déclinés au titre de mise en œuvre des actions de développement au Niger. Il s’agit :

- *Des changements climatiques dont les effets néfastes* continuent à accentuer la perte des ressources et la pression sur celles-ci lorsque les populations sollicitant davantage les produits forestiers ligneux et non ligneux pour assurer leur résilience.
- *La Gestion Durable des terres et la diversité biologique*, en réponse aux graves problèmes de dégradation des ressources en terres et de leurs écosystèmes.
- *La sécurité alimentaire des populations* en recherchant un équilibre entre la préservation des ressources et la satisfaction durable de leurs besoins toujours croissante, en développant des initiatives renforçant la contribution du secteur des forêts à la lutte contre la pauvreté pour la croissance inclusive.
- *La prise en compte de la décentralisation et le transfert des compétences en matière de gestion des ressources naturelles* qui constituent un préalable dans la gestion durable des ressources forestières au Niger.

En réponse à la récurrence des crises alimentaires, le gouvernement du Niger a inscrit la diversification des productions alimentaires et nutritionnelle comme étant une des priorités nationales. L’une des possibilités de diversification des productions est portée sur la valorisation des PFNL dont les défis sont entre autres :

- La lutte contre la précarité des conditions d’existence des hommes et des animaux avec la disparition de certaines espèces ligneuses et herbacées utilisées dans l’alimentation et la pharmacopée traditionnelle ;
- la gestion des recrudescents conflits fonciers liés à l’exploitation et la gestion des ressources naturelles ;
- La gestion durable des espèces ligneuses alimentaires contre la surexploitation et les pressions multiples notamment anthropiques ;
- La maîtrise de la capacité de charge du cheptel
- La nécessité de résorber le manque de financements pour valoriser les filières des PFNL et les investissements dans la production et le développement des sous-produits ;
- La mise à la disposition des populations par la recherche développement d’espèces variétales assez productives et rentables en PFNL ;
- L’amélioration des services commerciaux des PFNL et des systèmes de garantie d’accès aux marchés nationaux et internationaux.
- La mise en place d’une réglementation technique et juridique appropriée en matière de gestion et commercialisation des PFNL ;
- La mise en œuvre d’une politique fiscale attractive au Niger en matière de PFNL ;
- La lutte contre le morcellement des superficies des écosystèmes forestiers dans les zones soudaniennes et sahéliennes du Niger ;
- La lutte contre la dégradation des formations naturelles et des agro-systèmes ;
- La lutte contre la déperdition et la disparition des espèces ;

- La résilience socioéconomique des populations du fait que le pays est durement soumis aux aléas climatiques ;
- Le transfert de technologies adaptées et fiables susceptibles de valoriser et de promouvoir la commercialisation des PFNL ;
- La mise en place d'un système de collecte et de gestion de données sur les PFNL ;
- La recherche d'une sécurité alimentaire dans un contexte où les conditions climatiques sont défavorables ;
- La recherche de la gestion rationnelle des ressources naturelles en relation avec une pression démographique et les modes d'exploitation peu respectueux de l'environnement ;
- La lutte contre les effets de la sécheresse face à la récession économique que connaît le pays ainsi que l'état de pauvreté des populations ;
- La lutte contre la pauvreté et le faible niveau des productions agro-sylvo-pastorales, principales sources de revenus des populations.

9.2. Vision de la stratégie de promotion et de valorisation des PFNL à l'horizon 2035

En s'alignant aux Objectifs du Développement Durable (ODD) n°1 "Éliminer la pauvreté, sous toutes ses formes et partout dans le monde", n°2 "Éliminer la faim et la famine, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir une agriculture durable", n°11 "Créer des villes et des établissements humains ouverts à tous, sûrs, résistants et durables" et n°14 et 15 "Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité" et à la Stratégie de développement durable et de croissance inclusive (SDDCI, horizon 2035), la stratégie de promotion et de valorisation des PFNL contribuera à assurer le bien-être socioéconomique des populations à travers la rationalisation de l'exploitation des PFNL. L'exploitation des PFNL peut offrir des options permettant d'améliorer les moyens de subsistance des populations tout en conservant les ressources forestières **d'ici l'horizon 2035**. La gestion durable des ressources en PFNL peut ainsi contribuer à la réduction de la pauvreté et la protection de l'environnement.

9.3. Orientations stratégiques

9.3.1. Cadrage stratégique

La stratégie de promotion et de valorisation des PFNL est en parfaite cohérence avec le Cadre Stratégique de la Gestion durable des Terres (CS-GDT) au Niger et son plan d'investissement 2015-2029 dont elle est une composante notamment au niveau de l'OS3 "Accroître les productions forestières". Elle s'inscrit également dans le cadre de la mise en œuvre de l'Initiative 3N dont l'objectif est de contribuer à mettre durablement les populations nigériennes à l'abri de la faim et de la malnutrition et leur garantir les conditions d'une pleine participation à la production nationale et à l'amélioration de leurs revenus. De façon spécifique, il s'agit de renforcer les capacités nationales de productions alimentaires, d'approvisionnement et de résilience face aux crises alimentaires et aux catastrophes. L'i3N constitue la composante de sécurité alimentaire et nutritionnelle – Axe n°3 – du Plan de développement économique et social (PDES). Elle s'intègre également dans la Stratégie Nationale de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle en cours d'élaboration.

La présente stratégie est aussi en cohérence avec la Politique Nationale de Nutrition (PNN) qui vise notamment à i) garantir en permanence à chaque citoyen une alimentation suffisante, saine et satisfaisante sur le plan nutritionnel ; ii) donner à chacun la possibilité d'être et de rester en bonne santé et d'accéder au bien-être nutritionnel ; et (iii) parvenir à un

développement socialement durable et sans danger pour l'environnement afin de contribuer à l'amélioration de la nutrition et de la santé.

9. 3.2. Objectifs assignés à la stratégie

L'objectif global et à long terme en matière d'environnement et de développement durable est de « *préserver les fonctions productrices et protectrices des écosystèmes forestiers et leurs diversités tout en luttant contre la pauvreté rurale, l'insécurité alimentaire et la dégradation des terres grâce aux pratiques durables d'exploitation et de gestion des PFNL* ».

L'objectif immédiat de développement est de « *contribuer à la réduction de la pauvreté et l'insécurité alimentaire dans les foyers ruraux en leur donnant les moyens d'identifier et d'adopter des pratiques d'exploitation et de valorisation des PFNL qui sont appropriées au contexte local et qui augmenteront la productivité, la rentabilité et les revenus de leurs exploitations forestières à court terme, tout en garantissant à long terme les stratégies de subsistance et le bien-être des générations actuelles et futures* ».

L'objectif immédiat de la stratégie est « *d'évaluer et de connaître le potentiel en PFNL, de restaurer, soutenir et renforcer les fonctions productives et protectrices de ses ressources, la résilience des écosystèmes et des populations, de promouvoir leur exploitation durable et rationnelle tout en augmentant la contribution de ces filières à l'économie nationale* ».

9. 3.3. Axes stratégiques et lignes d'intervention prioritaires de la stratégie

Les axes stratégiques ont été identifiés pour traduire dans le fait la vision nationale et les objectifs de la valorisation des PFNL. Ils sont déclinés comme suit :

Axe stratégique 1 : *Gestion et aménagement du potentiel de production* : ce volet traitera principalement de l'amélioration des connaissances sur les écosystèmes naturels et les systèmes agroforestiers en PFNL ainsi que de la lutte contre la dégradation des ressources forestières sources d'approvisionnement des PFNL.

Axe stratégique 2 : *Accès des populations aux opportunités économiques et développement des filières de PFNL* : il s'agit ici de prendre en charge l'amélioration des capacités financières des producteurs et des conditions d'écoulement des produits et la mise en œuvre d'un système de communication et de mobilisations des ressources pour le développement des filières de PFNL.

Axe stratégique 3 : *Professionnalisation des populations aux biens et services fournis par les PFNL* : cet axe permet d'assurer l'organisation des producteurs ruraux et la promotion des échanges commerciaux de PFNL au niveau local, national et international.

Axe stratégique 4 : *Renforcement des capacités des acteurs pour une meilleure gouvernance des filières* : il s'agit ici d'entreprendre des actions de développement des capacités, de formation, d'appui en matériels et équipements techniques à l'intention de tous les acteurs impliqués dans les filières.

Le tableau n°11 ci-après donne la déclinaison de ces axes stratégiques en objectifs et activités majeures.

Tableau n°11 : Déclinaison des axes stratégiques en objectifs et activités majeures

Objectifs	Activités majeures
Axe stratégique 1 : Gestion et aménagement du potentiel de production	
OS1.1 : Améliorer les connaissances sur les écosystèmes naturels et les systèmes agroforestiers en PFNL	• Réalisation d'inventaires biophysiques périodiques sur les PFNL ; • Réalisation de cartographie des zones potentielles de production des PFNL ; • Identification des technologies éprouvées en vue de leur amélioration et diffusion ;

Objectifs	Activités majeures
	• Développement de la recherche autour des PFNL (domestication et amélioration génétique, productivité, modes ou techniques de régénération, technologies de transformation et de conservation des produits y compris les semences) ; • Elaboration et mise en œuvre des plans d'aménagements participatifs de parcs agro forestiers et de forêts sources d'approvisionnement des PFNL ; • Réalisation d'études spécifiques sur les espèces prioritaires en PFNL ; • Mise en place des observatoires de suivi à long terme de la dynamique des ressources productrices des PFNL ; • Création d'un système de suivi et de collecte des données statistiques relatif aux PFNL ; • Réaliser d'une étude d'envergure sur la demande et les marchés (domestiques et extérieurs) des filières porteuses des PFNL ; • Elaboration et adoption des manuels et guides sur les bonnes pratiques en matière d'aménagement forestier participatif, de réhabilitation et de restauration des forêts en PFNL.
OS1.2 : Lutter contre la dégradation des ressources forestières sources d'approvisionnement des PFNL	• Poursuite des actions de sensibilisation et d'information des populations • Elaboration d'un plan de lutte contre les feux de brousse ; • Développement de techniques et de technologies en matière de gestion/conservation des écosystèmes ; • Amélioration de la résilience des écosystèmes naturels et des espaces agro forestiers face aux changements climatiques, à travers la mise en œuvre des actions de réhabilitation des écosystèmes forestiers dégradés et le renforcement de leurs productivités (enrichissement arboré en espèces disparues d'intérêt local, etc.) ; • Réalisation des semis directs dans les champs ; • Intensification des actions de reforestation (régénération naturelle assistée, plantations industrielles privées en blocs et en linéaires...) ; • Domestication des espèces de PFNL prioritaires pour garantir un approvisionnement à long terme.
Axe stratégique 2 : Accès des populations aux opportunités économiques et développement des filières de PFNL	
OS2.1 : Améliorer la capacité financière des producteurs et des conditions d'écoulement des produits	• Promotion des espèces productrices des PFNL des filières porteuses ; • Mise en place des fonds d'appuis financiers et techniques pour la promotion des PFNL ; • Désenclavement des zones de productions des PFNL pour redynamiser les échanges socio-économiques ; • Mise en œuvre de mesures incitatives, juridiques ou financières, pour mieux sécuriser les avantages issus des actions de gestion/conservation et des filières de production / commercialisation ; • Promotion des activités afin d'opérationnaliser les filières des PFNL porteuses notamment : - le recensement et l'organisation des acteurs opérant dans le domaine des PFNL et le renforcement de leurs capacités techniques et opérationnelles; - la création et l'équipement de comptoirs de commercialisation des principaux PFNL; - la mise en place des petites unités de transformation des PFNL ; - la création des cadres de concertation Etat/PTF et Etat/OSC pour la promotion et la valorisation des PFNL ; - l'implication effective de la recherche dans la promotion des PFNL ; - l'organisation des fora et expositions des PFNL aux niveaux national, régional, départemental et communal ;

Objectifs	Activités majeures
	- la définition et la veille dans l'application des normes en matière de gestion durable des produits forestiers non ligneux et la qualité de leurs sous-produits ; - la définition et suivi des indicateurs nationaux relatifs aux produits forestiers non ligneux.
OS2.2 : Développer un système de communication	• Elaboration et mise en œuvre d'une stratégie de communication sur les filières porteuses de PFNL prioritaires retenues; • Création d'un système d'information géographique sur les filières porteuses de PFNL ; • Diffuser et vulgariser les bonnes pratiques endogènes éprouvées et autres technologies modernes de production, transformation et commercialisation des PFNL prioritaires ; • Mise en place d'un réseau d'information sur les PFNL prioritaires pour assurer la vulgarisation des résultats de la recherche auprès des utilisateurs ; • Promotion de l'éducation environnementale pour mieux diminuer les pressions sur les écosystèmes ; • Développement du partenariat entre les acteurs et capitalisation des expériences sur les bonnes pratiques de valorisation des PFNL ; • Création d'un organisme national de promotion et de développement des PFNL pour informer les paysans et les entrepreneurs sur les débouchés existants dans le monde et sur les exigences des marchés étrangers.
OS2.3 : Mobiliser des ressources	• Développement d'une fiscalité forestière comme instrument de financement de la gestion durable des forêts, du développement local et de la lutte contre la pauvreté rurale; • Mise en place d'un système de taxation incitatif, distributif et différentiel sur les PFNL en soutien au financement de la production et de la valorisation des PFNL ; • Mise en place des mécanismes de financement pérennes du secteur forestier par à travers: - la mobilisation recettes au niveau local; - la mise en place de mécanisme de financement des actions de développement au niveau local et régional; - la mise en place « finance carbone » ; - l'amélioration des allocations budgétaires pour la gestion des ressources forestières au niveau des pays. • Elaboration d'une stratégie de mobilisation des fonds des mécanismes mondiaux et des nouvelles opportunités de financements comme le MDP, les financements innovants et autres ressources financières additionnelles; • Amélioration de la visibilité de la contribution du secteur forestier au PIB national.
Axe stratégique 3 : Professionnalisation des populations aux biens et services fournis par les PFNL.	
OS3.1 : Organiser les producteurs ruraux	• Appui à la mise en place et à l'organisation des structures locales de gestion des PFNL ; • Création des comptoirs pour la commercialisation des PFNL ; • Mise en place de cadres législatifs et réglementaire adaptés aux filières de PFNL ; • Organisation des professionnels des filières PFNL importants dans toutes les régions ; • Mise en place des mécanismes communautaires d'autofinancement, de protection et de surveillance des écosystèmes forestiers au niveau local. • Mise en place d'un cadre institutionnel et juridique sécurisant les

Objectifs	Activités majeures
OS3.2 Promouvoir des échanges commerciaux de PFNL	investissements dans le domaine. • Mise en place d'un circuit organisé de commercialisation des PFNL ; • Mise en place d'un système de promotion et de sécurisation par la création de label et d'appellation d'origine pour les PFNL du Niger ; • Développement d'une gamme diversifiée de produits pour chacun des PFNL prioritaires, destinée à conquérir et répondre aux besoins des différents marchés, afin de construire des filières stables et avantageuses ; • Création d'un système d'information sur le marché des PFNL des filières porteuses ; • Mise en place d'un organisme national de promotion et de développement des PFNL qui aura pour mission d'informer les promoteurs sur les débouchés existants et sur les exigences des marchés locaux et extérieurs ; • Création d'un cadre d'échange et de concertation interrégional et aussi dans la sous-région pour s'inspirer des expériences développées ailleurs ; • Mise en place d'un réseau d'information sur les PFNL prioritaires pour assurer la vulgarisation des résultats de la recherche auprès des utilisateurs ; • Appui au développement du secteur privé, organisation et renforcement de la concertation entre les différents acteurs ; • Amélioration du partenariat et de la coopération par le renforcement de la synergie des interventions et la complémentarité des actions entre les différents acteurs et partenaires tant locaux que nationaux ; • Facilitation à la participation des promoteurs aux foires, salons et expositions.
Axe stratégique 4 : Renforcement des capacités des acteurs pour une meilleure gouvernance locale des filières.	
OS4.1 : Renforcer les capacités des acteurs impliqués dans les filières	• Renforcement des liens avec la recherche pour mieux valoriser les filières porteuses de PFNL ; • Développement et mise en œuvre des activités de recherches sur les PFNL ; • Renforcement des capacités techniques et organisationnelles des acteurs des filières PFNL sur des aspects techniques précis de production, de stockage, conservation, transformation, conditionnement, emballage et commercialisation des PFNL pour les amener à améliorer la qualité des produits tout en assurant la pérennité de la ressource. • Renforcement des capacités de tous les acteurs concernés et pour assurer une bonne continuité des actions forestières et leur gestion. • Renforcement des capacités des services techniques chargés d'encadrement des producteurs; • Mise en place d'un système de formation des acteurs et de vulgarisation des techniques de production des PFNL ; • Renforcement des capacités des services en matière de surveillance, suivi et contrôle forestier ; • Organisation et renforcement des capacités des structures de gestion des ressources naturelles, de promotion et de valorisation des produits forestiers non ligneux ; • Renforcement des capacités techniques d'intervention et de gestion des structures étatiques, de la société civile et des communautés locales en matière de gestion des ressources forestières. • Elaboration des textes de gestion/conservation des écosystèmes forestiers adaptés aux réalités contextuelles en ce qui concerne les écosystèmes à statuts particuliers, notamment les forêts et les aires protégées producteurs de PFNL ; • Elaboration de textes appropriés pour rendre effectifs le transfert des

Objectifs	Activités majeures
	compétences aux collectivités territoriales en matière de gestion/conservation des écosystèmes forestiers et de partage de bénéfices inhérents à cette gestion/conservation.

9. 3.4. Cadre logique de mise en œuvre de la stratégie

Tableau n°12 : Cadre logique de la stratégie PFNL

Déclinaison des Résultats	Indicateurs des Résultats	Sources / moyens de vérification	Hypothèses / Risques
R1.1 : Les connaissances sur les écosystèmes naturels et les systèmes agroforestiers en PFNL sont améliorés	- Nombre d'études et d'inventaire - Proportion forêts sous aménagement PFNL - Nombre de plans d'aménagement et de gestion PFNL	- Rapport MESU/DD - Rapport d'étude et d'évaluation, documents de planification	- Inscription de l'activité au BIE - Financement des PTF
R1.2 : La dégradation des ressources et des PFNL est atténuée	- Superficie restaurée par type d'ouvrage; - Superficie sous aménagement PFNL	- Rapport MESU/DD - Document de projet et d'étude - Document de plan d'aménagement	- Insuffisance de financement - Soutien de l'Etat - Adhésion des populations - Adhésion des partenaires
R2.1 : La capacité financière des producteurs et des conditions d'écoulement des produits est améliorée	- Nombre de filières PFNL développées - Quantité par PFNL produite et commercialisée - Contribution des PFNL dans l'alimentation des ménages - Contribution des PFNL dans le revenu des ménages	- Rapport MESU/DD - Rapport des Projets	- Adhésion des populations
R2.2 : Un système de communication est élaboré et mise en œuvre	- Nombre de bénéficiaires appuyés et touchés - Nombre de nouveaux articles diffusés - Troussets d'outils de diffusion et communication - Pourcentage du public sensibilisé - Nombre de connaissances disponibles dans le portail Web	- Base de données - Supports et outils de publication	- Adhésion des populations - Soutien de l'Etat et des PFT
R2.3 : Les ressources financières nécessaires à la mise en œuvre de la stratégie sont mobilisées	- Existence d'une stratégie de mobilisation - Volume du budget alloué au PFNL et volume de financement mobilisé - Nombre de projets financés - Nombre de PTF contribuant	- Revue annuelle des dépenses sur le secteur forestier - Rapport MESU/DD	- Adhésion des populations - Instabilité politique - Contribution nationale insignifiante

Déclinaison des Résultats	Indicateurs des Résultats	Sources / moyens de vérification	Hypothèses / Risques
R3.1 : Les producteurs ruraux de PFNL sont organisés	- Pourcentage d'organisations de producteurs PFNL professionnalisées - Existence du réseau d'organisations de producteurs - Nombre de fédérations/unions locales, communales, départementales, régions et nationales	- Rapport des projets - Rapport des ONG - Rapport MESU/DD	- Adhésion des populations - Pesanteurs sociales
R3.2 : Des échanges socio-économiques sur les PFNL sont promus	- Nombre de filières développées - Etat de fonctionnement des cadres de concertation sur les forêts et des filières PFNL	- Rapport des projets - Rapport des ONG - Rapport MESU/DD	- Adhésion de tous les acteurs - Trouble social
R4.1 : Les capacités des acteurs impliqués dans les filières PFNL sont renforcées	- Nombre de technologies éprouvées vulgarisées - Nombre d'initiatives développées - Nombre d'acteurs ayant adopté les initiatives développées - Nombre d'institutions touchées - Nombre d'acteurs touchés - Nombre d'appuis apportés	- Rapport bilan de la recherche forestière - Rapports périodiques - Rapport MESU/DD - Rapport d'activité des projets GDT	- Insuffisance dans l'application des textes - Cible non réceptive - Absence / faiblesse des financements

9.4. Impacts attendus de mise en œuvre de la stratégie

Il est attendu de la mise en œuvre de la stratégie de promotion et de valorisation des PFNL, les impacts suivants :

- l'accroissement de l'offre et l'organisation des filières PFNL porteuses à travers des appuis à la production (aménagement forestier, régénération assistée, travaux de CES/DRS, plantation complémentaire) et le développement du secteur privé intervenant notamment dans la production des PFNL ;
- Une meilleure maîtrise de la commercialisation des PFNL grâce à l'organisation de la mise en marché à travers l'organisation de la collecte primaire, la mise en place des comptoirs ruraux de feuilles de palmiers et de baobab, et de comptoirs d'achat pour le miel et les farines de feuilles de baobab, de fruits doum et de feuilles de Moringa ;
- le développement de l'apiculture de manière à accroître significativement la production de miel à travers la formation, l'équipement et l'organisation des apiculteurs, l'installation de comptoirs d'achat dans les régions cibles et la valorisation des sous-produits.

9.5. Principes d'intervention

Pour aboutir à des résultats concluant au cours de la mise en œuvre de cette stratégie, un certain nombre de principes fondamentaux doivent être respectés. Il s'agit entre autres de :

- La mise en œuvre d'une approche coordonnée et intégrée prenant en compte la ruralité des populations et les réalités des différents acteurs des filières de commercialisation des PFNL qui cherchent à améliorer leurs revenus et leurs moyens d'existence ;
- La participation et la mobilisation des populations pour des actions collectives et communautaires de production / commercialisation ;
- La nécessité de mettre les moyens indispensables pour une gestion durable des ressources forestières en PFNL ;
- La promotion du partenariat public-privé et valorisation des acquis et expériences d'autres contrées ;
- L'intégration des approches techniques aux approches paysannes facilitant le droit à la propriété, le développement communautaire et le renforcement des pouvoirs des groupes vulnérables tels que les femmes et les jeunes ;
- La diversification des revenus et promotion des activités et des stratégies agro forestières tenant compte des besoins spécifiques des différents acteurs.

9.6. Mise en œuvre de la stratégie

Dans un contexte où la mobilisation des ressources devient de plus en plus difficile, la qualité de la définition des objectifs et les modalités de mise en œuvre efficace et coordonnée des actions, nécessitent une attention toute spéciale. La mise en place d'un cadre équilibré, de mise en œuvre de la stratégie impliquant les acteurs publics, les acteurs privés et la société civile du secteur, est un gage de succès. L'organisation des structures de pilotage et de mise en œuvre pourront être initiées par les autorités de tutelle en lien avec les autres parties prenantes. Les PFNL étant rangés dans le PIP7 de l'initiative 3N (i3N), ceci implique le développement d'un dispositif et des outils de suivi et évaluation qui tiendront compte des besoins en informations de ces différentes politiques.

Le mode de suivi doit donc être défini à tous les niveaux afin que les différents indicateurs soient correctement renseignés (Communes, départements, Régions, Comité multisectoriels de pilotages des programmes stratégiques, HC3N, PDES, etc.).

9.7. Cadre de mise en œuvre

La maîtrise d'ouvrage de la stratégie PFNL sera assurée par la Direction Générale de l'Environnement et du Développement Durable. Pour faciliter la mise en œuvre il est préconisé que les axes stratégiques proposés soient harmonisés avec les objectifs de transformations poursuivis à travers le cadre de mesure des résultats de l'i3N. Le plan d'actions triennal glissant assorti de budget indicatif et les programmes d'activités des structures impliquées consacreront par ailleurs, l'opérationnalisation de la stratégie.

9.8. Dispositif de mise en œuvre

La mise en œuvre de la stratégie incombe à tous les acteurs directs et indirects évoluant dans le domaine des PFNL. Il reviendra par conséquent à chaque acteur de mobiliser les ressources nécessaires à l'exécution des actions en rapport avec son centre d'intérêt.

Six principaux groupes d'acteurs seront impliqués dans la mise œuvre de la stratégie ; ce sont :

- les organisations professionnelles et les opérateurs privés ;
- l'Etat et ses démembrements ;
- les collectivités territoriales et les communautés de base ;
- les institutions de recherche ;
- les partenaires techniques et financiers ;
- les ONG impliqués.

Chacun de ces groupes d'acteurs doit œuvrer dans un esprit de partenariat à la mise en œuvre de la stratégie.

9.9. Mécanisme de financement

La disponibilité de ressources financières suffisantes et perennes constitue une des hypothèses de la poursuite de l'effort des différents acteurs engagés dans la stratégie de promotion des PFNL. Il est donc important de créer des mécanismes de financement fiables et durables afin de poursuivre la mise en œuvre de la stratégie. Ainsi, est-il possible d'envisager des sources de financement au niveau interne et au niveau externe dont l'aide publique au développement.

Sources de financement internes : La réactualisation des instruments juridiques peut, aujourd'hui, assurer le financement sur fonds propres de la stratégie de promotion des PFNL, par l'entremise du secteur public et privé. En effet, les ressources naturelles qui sont exploitées au niveau des différentes régions sont encadrées par des textes législatifs et réglementaires qui autorisent le prélèvement des ressources au profit des collectivités et des organisations de producteurs. Il s'agit, sans être exhaustif de :

- la loi fixant le régime de la chasse et de la Protection de la Faune ;
- l'ordonnance portant Régime de l'eau au Niger ;
- l'ordonnance portant Code Minier au Niger ;
- l'ordonnance n°92-45 du 16 septembre portant Code Pétrolier au Niger ;
- l'ordonnance portant sur l'exploitation, le transport et la commercialisation du bois et la fiscalité qui lui est applicable.

Toutes ces lois définissent des clés de répartition des redevances générées par des redevances générées par l'exploitation des ressources naturelles. Ces ressources internes peuvent être utilisées dans le cadre de la promotion des PFNL et faire l'objet de réévaluations régulières.

Sources de financement externes : L'Aide Publique au Développement multilatérale ou bilatérale, constitue l'essentiel des ressources externes et a vocation à compléter les efforts internes. La mobilisation de ces ressources, soumise à la satisfaction de critères d'éligibilité, est facilitée par l'existence d'une part d'un cadre stratégique d'investissement de l'i3N, cadre de coordination de l'utilisation des ressources pour le financement et l'amplification des actions pour la sécurité alimentaire et d'autre part par les partenaires de développement qui ont un accès privilégié à certaines sources de financement.

- Aide bilatérale provient de la coopération avec certains amis comme le Japon, l'Allemagne, les Etats-Unis d'Amérique, les Pays-Bas, la Suisse, la Suède, le Royaume-Uni, la France, le Canada et les pays du Golfe ;
- Aide multilatérale est accessible auprès des partenaires comme l'UE, le PNUD, la Ressources des collectivités territoriales et des privés.

La mobilisation des ressources des collectivités territoriales pour le financement des actions de promotion des PFNL demeure très insuffisante. Un effort devra être fait pour en mesurer le niveau et pour analyser les modalités de son développement. Il en est de même pour le secteur privé. D'une manière générale, l'élaboration d'une stratégie d'ensemble pour le financement de la stratégie des PFNL constitue une base pour faciliter la mobilisation des ressources des collectivités en vue de la réalisation des résultats de la vision nationale.

9.10. Mécanisme de suivi évaluation

Le mécanisme de suivi évaluation s'attachera à suivre les indicateurs de performance, afin d'apprécier l'impact de la stratégie. Un suivi régulier et des évaluations quinquennales

seront menés, et permettront de procéder aux ajustements nécessaires sur la base de l'appréciation d'indicateurs pertinents et objectivement vérifiables, qui seront définis en cohérence avec ceux de l'i3N. Le suivi-évaluation sera assuré par la Direction Générale de l'environnement et du Développement Durable et se fera de façon participative avec tous les autres organes du comité chargé de la mise en œuvre de la stratégie. Il s'agit de suivre et de mesurer les performances de la mise en œuvre de la stratégie. Le suivi/évaluation s'intéressera au double plan des réalisations physiques (comparaison périodique de l'évolution des indicateurs), mais également financières (niveau de mobilisation et d'utilisation des ressources, en relation avec les performances physiques). Le mécanisme prévoit deux types de suivi à savoir : le suivi d'exécution et le suivi d'impact.

Suivi d'exécution : Ce type de suivi s'alignera sur le dispositif existant dans le cadre de l'i3N et consiste d'une part, en l'exploitation des données contenues dans les rapports d'activités des structures centrales et déconcentrées du MESU/DD et des partenaires, et d'autre part, en l'élaboration de rapports d'activités par PFNL.

Suivi d'impact : Le mécanisme de suivi évaluation s'attachera à suivre les indicateurs de performance, afin d'apprécier l'impact de la stratégie. Deux échelles seront appliquées : le niveau national et le niveau local. Le suivi d'impact se fera sous deux formes : le suivi interne exécuté par les services compétents à mi-parcours et le suivi externe exécuté par des prestataires de service tous les trois ans. Aux termes de ces différents suivis interviendront des évaluations :

- **L'évaluation annuelle :** elle sera réalisée par un comité technique d'appui créée à cet effet ; Il s'agit d'une auto-évaluation et portera sur la conformité et l'exécution des activités prévues dans la stratégie et suivant les indicateurs de suivi proposés dans la stratégie ;
- **L'évaluation à mi-parcours :** Elle portera sur l'avancement de la réalisation des activités prévues dans la stratégie et produira des rapports sur les indicateurs ;
- **L'évaluation des impacts de la stratégie :** elle pourra intervenir après une durée de cinq ans de mise en œuvre de la stratégie. Elle sera réalisée par une équipe d'experts indépendants et les différentes parties prenantes des évaluations précédentes. Chaque suivi aboutira à un rapport d'évaluation.

9.11. Plan d'actions

9.11.1. Principes directeurs

La valorisation et la gestion durable des produits forestiers non ligneux doivent s'appuyer sur certains principes de base tels que :

- La création des conditions qui permettent de lutter contre la dégradation des terres, de protéger les ressources naturelles et de développer les productions en PFNL ;
- La création d'un fonds de soutien aux filières PFNL ;
- La création et le financement des comptoirs d'achat des PFNL ;
- Le renforcement des capacités des acteurs impliqués dans la gestion durable des ressources ;
- L'intégration de la valorisation des PFNL en termes de priorité nationale et de diversification de l'économie locale et nationale ;
- La mise en œuvre d'une approche inclusive de gestion durable des PFNL faisant intervenir tous les acteurs riverains des formations forestières productives ;
- La formalisation des filières PFNL à travers la mise en place d'un cadre institutionnel et juridique structuré mais très souple favorisant un climat propice pour les investissements ;

- L'amélioration des conditions de mise en marché à travers la certification et la labellisation des PFNL.

Dans un premier temps, il est important de préparer un plan d'action de trois (3) ans permettant de mettre en place les instruments et le dispositif de développement et de valorisation à grande échelle des PFNL. Ce plan triennal sera la base d'une programmation triennale glissante permettant d'introduire au fur et à mesure les conditions d'une mise à l'échelle des actions de valorisation et de consolidation des acquis et expériences acquises.

9.11.2. Objectifs du plan d'action

Les objectifs poursuivis à travers ce plan de cinq (5) ans sont de :

- ✓ Connaître le potentiel disponible en PFNL à travers l'inventaire et la cartographie des peuplements d'espèces productrices des PFNL ;
- ✓ Mettre en place un dispositif réglementant l'exploitation et la commercialisation des PFNL ;
- ✓ Mettre en place un système de suivi et de collecte des données permettant d'améliorer les statistiques ;
- ✓ Mettre en place un observatoire de suivi à long terme de la dynamique de peuplements d'espèces productrices des PFNL ;
- ✓ Appuyer à titre pilote des initiatives locales de valorisation ou de transformation des PFNL ;
- ✓ Développer des protocoles de recherche pour l'amélioration génétique, la productivité, les semences, technologies de valorisation des PFNL ;
- ✓ Mise en place du dispositif d'évaluation de la contribution des PFNL dans l'économie locale et nationale ;
- ✓ Organiser et renforcer les capacités des acteurs impliqués dans les différentes filières ;
- ✓ Réaliser des mesures de restauration et de protection des ressources naturelles en PFNL ;
- ✓ Elaborer des plans d'aménagement des ressources porteuses des PFNL pour assurer leur pérennité.

9.11.3. Résultats attendus et activités

Il est important dans un premier temps de mettre en œuvre des actions permettant de préparer la mise en œuvre effective de la stratégie. Ces actions sont entre autres la connaissance du potentiel en ressources forestières de PFNL, l'élaboration des plans d'aménagement, l'organisation des populations bénéficiaires et la mise en place des instruments réglementaires, juridiques et institutionnels de gestion. C'est pourquoi, le plan d'action pour cette phase est essentiellement composé d'actions permettant de préparer les acteurs à la mise en œuvre d'actions d'envergure de valorisation des PFNL.

Tableau n°13 : Résultats attendus et activités du plan d'action

Résultats attendus	Activités
Le potentiel disponible en PFNL est connu, répertorié et planifié	• Inventaire et la cartographie des peuplements d'espèces productrices des PFNL
	• Elaboration des plans d'aménagement des ressources porteuses des PFNL
	• Mise en place d'observatoires de suivi à long terme de la dynamique de peuplements d'espèces productrices des PFNL
	• Conduite des actions de recherche pour

Résultats attendus	Activités
	l'amélioration génétique, de la productivité, des semences et des technologies de valorisation des PFNL Réalisation d'études spécifiques sur les espèces prioritaires en PFNL
Les acteurs impliqués dans les différentes filières sont organisés et leurs capacités d'intervention sont renforcées	Organisation et renforcement des capacités des acteurs impliqués dans les différentes filières
Des actions de restauration et de protection des ressources naturelles en PFNL sont réalisées	Réalisation des mesures et bonnes pratiques de restauration et de protection des ressources naturelles en PFNL
Un dispositif législatif et réglementant de l'exploitation et la commercialisation des PFNL est élaboré et adopté	- Élaboration de texte législatif réglementaire sur l'exploitation et la commercialisation des PFNL - Plaidoyer pour l'élimination des barrières tarifaires en vue de l'acceptation des PFNL sur le marché mondial
Des initiatives locales de valorisation ou de transformation des PFNL sont appuyées à titre pilote	Appui aux initiatives locales de valorisation ou de transformation des PFNL
Des observatoires de suivi à long terme de la dynamique de peuplements d'espèces productrices des PFNL sont créés et suivi	Mise en place d'observatoires de suivi à long terme de la dynamique de peuplements d'espèces productrices des PFNL
Des protocoles de recherche pour l'amélioration génétique, de la productivité, des semences et des technologies de valorisation des PFNL sont établis et mis en œuvre	Conduite des actions de recherche pour l'amélioration génétique, de la productivité, des semences et des technologies de valorisation des PFNL
Un système de suivi et évaluation de collecte des données sur les PFNL est mis en place	- Mise en place du système de suivi et de collecte des données - Mise en place le dispositif d'évaluation de la contribution des PFNL dans l'économie locale et nationale

Tableau n°14 : Cadre logique du plan d'action

Logique d'intervention	Indicateurs de réalisation objectivement vérifiables	Sources et moyens de vérification	Hypothèses /risques
Objectif global et à long terme en matière d'environnement et de développement durable : Préserver les fonctions productrices et protectrices des écosystèmes forestiers et leurs diversités tout en luttant contre la pauvreté rurale, l'insécurité alimentaire et la dégradation des terres grâce aux pratiques durables d'exploitation et de gestion des PFNL			
Objectif immédiat de développement : Contribuer à la réduction de la pauvreté et l'insécurité alimentaire dans les foyers ruraux en leur donnant les moyens d'identifier et d'adopter des pratiques d'exploitation et de valorisation des PFNL qui sont appropriées au contexte local et qui augmenteront la productivité, la rentabilité et les revenus de leurs exploitations forestières à court terme, tout en garantissant à long terme les stratégies de subsistance et le bien-être des générations actuelles et futures			
Objectif immédiat de la stratégie : D'évaluer et de connaître le potentiel en PFNL, de restaurer, soutenir et renforcer les fonctions productives et protectrices de ses ressources, de promouvoir leur exploitation durable et rationnelle tout en augmentant la contribution de ces filières à l'économie nationale	- Accroissement des revenus des ménages - Appropriation par les acteurs locaux des outils de planification et de gestion des ressources forestières en PFNL - Augmentation des investissements dirigés vers la valorisation des PFNL ; - Pourcentage des superficies sous aménagement en PFNL.	- Plans locaux de développement des collectivités territoriales - Budget consolidé des Collectivités locales concernées - Bilan des réalisations	- Accord des autorités locales et nationales - Adhésion des communautés - Disponibilité des compétences et de moyens pour la mise en œuvre des actions
R1.1 : Les connaissances sur les écosystèmes naturels et les systèmes agroforestiers en PFNL sont améliorés	- Nombre d'études et d'inventaire - Proportion forêts sous aménagement PFNL - Nombre de plans d'aménagement et de gestion PFNL	- Rapport MESU/DD - Rapport d'étude et d'évaluation, documents de planification	- Inscription de l'activité au BIE - Financement des PTF
A1.1.1 : Inventaire et la cartographie des peuplements d'espèces productrices des PFNL	- Nombre d'espèces productrices de PFNL ; - Qualité et importance des PFNL	- Rapport d'inventaire - Cartographie thématiques	- Disponibilité des moyens
A1.1.2 : Elaboration des plans d'aménagement des ressources porteuses des PFNL	- Nombre de plans d'aménagement - Nombre de plan de gestion des PFNL	- Rapport MESU/DD - Plan d'aménagement et plan d'investissement	- Disponibilité des ressources financière et humaines
A1.1.3 : Mise en place d'observatoires de suivi à long terme de la dynamique de peuplements d'espèces productrices des PFNL	- Nombre de sites choisis - Fiche de collecte des données - Nombre d'indicateur renseignés	- Rapport d'installation des sites d'observatoires - Rapport CNSEE	- Insuffisance de financement - Adhésion des populations - Adhésion des partenaires

Logique d'intervention	Indicateurs de réalisation objectivement vérifiables	Sources et moyens de vérification	Hypothèses /risques
A1.1.4 : Conduite des actions de recherche pour l'amélioration génétique, de la productivité, des semences et des technologies de valorisation des PFNL	- Nombre de protocole de recherche et de site choisi - Qualité et quantité de données collectées - Nombre d'innovations testées et vulgarisées	- Rapport de l'institution de recherche	- Insuffisance de financement - Adhésion des populations - Disponibilité de la structure de recherche
A1.1.5 : Réalisation d'études spécifiques sur les espèces prioritaires en PFNL	- Nombre d'études réalisées	- TDR des études - Rapport d'études	- Disponibilité du financement
R1.2 : La dégradation des ressources et des PFNL est atténuée	- Superficie restaurée par type d'ouvrage; - Superficie sous aménagement PFNL	- Rapport MESU/DD - Document de projet et d'étude - Document de plan d'aménagement	- Insuffisance de financement - Soutien de l'Etat - Adhésion des populations - Adhésion des partenaires
A1.2.1 : Réalisation des mesures et bonnes pratiques de restauration et de protection des ressources naturelles en PFNL	- Superficie restaurée par type d'ouvrage; - Superficie sous aménagement PFNL	- Rapport d'activité ; - Rapport MESU/DD	- Soutien financier Etat et PTF
R2.1 : La capacité financière des producteurs et des conditions d'écoulement des produits est améliorée	- Nombre de filières PFNL développées - Quantité par PFNL produite et commercialisée - Contribution des PFNL dans l'alimentation des ménages - Contribution des PFNL dans le revenu des ménages	- Rapport MESU/DD - Rapport des Projets	- Adhésion des populations
A2.1.1 : Promotion des espèces productrices des PFNL des filières porteuses	- Nombre de filières promues	- Rapport de prospection	- Disponibilité du financement
A2.1.2 : Mise en place des fonds d'appuis financiers et techniques pour la promotion des PFNL	- Montant du financement acquis	- Rapport de la revue du financement - Rapport audit au compte	- Insuffisance de financement - Adhésion des populations - Adhésion des partenaires
R2.2 : Un système de communication est élaboré et mise en œuvre	- Nombre de bénéficiaires appuyés et touchés - Nombre de nouveaux articles diffusés - Trousses d'outils de diffusion et communication - Pourcentage du public sensibilisé - Nombre de connaissances disponibles dans le	- Base de données - Supports et outils de publication	- Adhésion des populations - Soutien de l'Etat et des PFT

Logique d'intervention	Indicateurs de réalisation objectivement vérifiables	Sources et moyens de vérification	Hypothèses /risques
	<i>portail Web</i> - Nombre d'émissions ou d'articles produits par les médias		
A2.2.1 : Elaboration d'une stratégie de communication sur les PFNL	- Existence de la stratégie de communication environnementale - Existence du site web	- Rapports de stratégie	- Disponibilité des moyens
A2.2.2 : Mise en œuvre de la stratégie de communication sur les PFNL	- Rythme d'actualisation du site Web - Nombre de messages/émissions sur le PFNL diffusés.	- Rapports - Annonces, spot publicitaire,	- Dispositif de suivi du site Web, médias etc.
R2.3 : Les ressources financières nécessaires à la mise en œuvre de la stratégie sont mobilisées	- Existence d'une stratégie de mobilisation - Volume du budget alloué au PFNL et volume de financement mobilisé - Nombre de projets financés - Nombre de PTF contribuant	- Revue annuelle des dépenses sur le secteur forestier - Rapport MESU/DD	- Adhésion des populations - Instabilité politique - Contribution nationale insignifiante
A2.3.1 : Elaboration d'une stratégie de mobilisation	- Type de financement identifié - Volumes de financements mobilisés - Nombre de projets financés - Nombre de PTF contribuant	- Document de stratégie	- Adhésion effective de tous les partenaires
A2.3.2 : Mise en place d'un système de taxation incitatif, distributif et différentiel sur les PFNL	- Nombre de textes adoptés	- Textes et réglementation	- Volonté de l'Etat
R3.1 : Les producteurs ruraux de PFNL sont organisés	- Pourcentage d'organisations de producteurs PFNL professionnalisées - Existence du réseau d'organisations de producteurs - Nombre de fédérations/unions locales, communales, départementales, régions et nationales	- Rapport des projets - Rapport des ONG - Rapport MESU/DD	- Adhésion des populations - Pesanteurs sociales
A3.1.1 : Organisation et renforcement des capacités des acteurs impliqués dans les différentes filières	- Nombre d'organisations de producteurs professionnalisées - Nombre de comités de gestion de ressources privées mis en place - Nombre de formations organisées	- Rapport des ONG - Rapport ministères	- Disponibilité des financements

Logique d'intervention	Indicateurs de réalisation objectivement vérifiables	Sources et moyens de vérification	Hypothèses /risques
R3.2 : Des échanges socio-économiques sur les PFNL sont promus	- Nombre de filières développées - Etat de fonctionnement des cadres de concertation sur les forêts et des filières PFNL	- Rapport des projets - Rapport des ONG - Rapport MESU/DD	- Adhésion de tous les acteurs - Trouble social
A3.2.1 : Appui aux initiatives locales de valorisation ou de transformation des PFNL	- Nombre de filières de PFNL valorisées - Nombre d'acteurs touchés - Nombre d'appuis apportés	- Base de données - Supports publiés	- Adhésion des populations
R4.1 : Les capacités des acteurs impliqués dans les filières PFNL sont renforcées	- Nombre de technologies éprouvées vulgarisées - Nombre d'initiatives développées - Nombre d'acteurs ayant adopté les initiatives développées - Nombre d'institutions touchées - Nombre d'acteurs touchés - Nombre d'appuis apportés	- Rapport bilan de la recherche forestière - Rapports périodiques - Rapport MESU/DD - Rapport d'activité des projets GDT	- Insuffisance dans l'application des textes - Cible non réceptive - Absence / faiblesse des financements
A4.1.1 : Élaboration de texte législatif réglementaire sur l'exploitation et la commercialisation des PFNL	- Nombre de textes élaborés et adoptés	- Rapport MESU/DD	- Disponibilité des financements
A4.1.2 : Mise en place du système de suivi et de collecte des données	- Nombre d'indicateurs dans le cadre du suivi-évaluation - Existence de la base de données et du SIG/GDT - Nombre de données régulièrement mises à jour dans la base de données - Amélioration de l'accessibilité aux données - Nombre de consultations de la base	- Rapports - Cartes SIG	- Identification et mise en forme des indicateurs
A4.1.3 : Mise en place le dispositif d'évaluation de la contribution des PFNL dans l'économie locale et nationale	- Qualité des données collectées - Base de données	- Rapport MESU/DD	- Disponibilité des financements

9.11.4. Moyens à mettre en œuvre

Des partenariats seront développés entre les secteurs publics et privés et la Société civile pour la planification et la mise en œuvre des actions aux niveaux communautaires. Les intérêts des acteurs seront identifiés et pris en compte à tous les niveaux. Un programme de renforcement de capacité sera mis en œuvre pour les services techniques, la société civile, les populations locales et l'organisation de foras entre les différents acteurs en vue de concertation sur la politique à adopter. Des mesures incitatives seront mises en place pour assurer la participation des femmes et des autres groupes vulnérables aux activités du projet.

Le coût prévu (voir tableau n°15 ci-après) pour la mise en œuvre du plan d'action pour cinq (5) ans est de **27.407.500.000 de FCFA**. Comme annoncé plus haut, ce budget est destiné surtout aux actions prioritaires de démarrage de la stratégie. La mise à l'échelle des actions de valorisation des PFNL se déroulera au cours de la seconde phase triennale du plan d'action et demandera certainement plus de moyens.

9.11.5. Chronogramme de mise en œuvre du plan d'action

Il a été élaboré une première phase de cinq (5) ans pour le plan d'action (tableau n°16 ci-après). Il est prévu chaque année une évaluation pour ajuster le niveau d'atteinte des résultats. Ce plan sera toujours triennal et glissant pour permettre ces ajustements continuels des objectifs et résultats en conformité avec la programmation des investissements de l'Etat.

Tableau n°15 : Budget par années, par activités et par résultats

Activités / Résultats	Unité	Coût (milliers FCFA)						
		Coût unitaire	An 1	An 2	An 3	An 4	An 5	Total
Objectif global et à long terme en matière d'environnement et de développement durable : Préserver les fonctions productrices et protectrices des écosystèmes forestiers et leurs diversités tout en luttant contre la pauvreté rurale, l'insécurité alimentaire et la dégradation des terres grâce aux pratiques durables d'exploitation et de gestion des PFNL								
Objectif immédiat de développement : Contribuer à la réduction de la pauvreté et l'insécurité alimentaire dans les foyers ruraux en leur donnant les moyens d'identifier et d'adopter des pratiques d'exploitation et de valorisation des PFNL qui sont appropriées au contexte local et qui augmenteront la productivité, la rentabilité et les revenus de leurs exploitations forestières à court terme, tout en garantissant à long terme les stratégies de subsistance et le bien-être des générations actuelles et futures								
Objectif immédiat de la stratégie : Evaluer et de connaître le potentiel en PFNL, de restaurer, soutenir et renforcer les fonctions productives et protectrices de ses ressources, de promouvoir leur exploitation durable et rationnelle tout en augmentant la contribution de ces filières à l'économie nationale			5 691 500	5 389 000	5 469 000	5 389 000	5 469 000	27 407 500
<i>R1.1 : Les connaissances sur les écosystèmes naturels et les systèmes agroforestiers en PFNL sont améliorés</i>			<i>1 305 000</i>	<i>975 000</i>	<i>1 055 000</i>	<i>975 000</i>	<i>1 055 000</i>	<i>5 365 000</i>
A1.1.1 : Inventaire et la cartographie des peuplements d'espèces productrices des PFNL	1	250 000	250 000					250 000
A1.1.2 : Elaboration des plans d'aménagement des ressources porteuses des PFNL	50	15 000	750 000	750 000	750 000	750 000	750 000	3 750 000
A1.1.3 : Mise en place d'observatoires de suivi à long terme de la dynamique de peuplements d'espèces productrices des PFNL	1	25 000	25 000	25 000	25 000	25 000	25 000	125 000
A1.1.4 : Conduite des actions de recherche pour l'amélioration génétique, de la productivité, des semences et des technologies de valorisation des PFNL	10	20 000	200 000	200 000	200 000	200 000	200 000	1 000 000
A1.1.5 : Réalisation d'études spécifiques sur les espèces prioritaires en PFNL	4	20 000	80 000		80 000		80 000	240 000
<i>R1.2 : La dégradation des ressources et des PFNL est atténuée</i>			<i>3 750 000</i>	<i>3 750 000</i>	<i>3 750 000</i>	<i>3 750 000</i>	<i>3 750 000</i>	<i>18 750 000</i>
A1.2.1 : Réalisation des mesures et bonnes pratiques de restauration et de protection des ressources naturelles en PFNL	15 000	250	3 750 000	3 750 000	3 750 000	3 750 000	3 750 000	18 750 000
<i>R2.1 : La capacité financière des producteurs et des conditions d'écoulement des produits est améliorée</i>			<i>200 000</i>	<i>200 000</i>	<i>200 000</i>	<i>200 000</i>	<i>200 000</i>	<i>1 000 000</i>

[illegible]

Tableau n°16 : Chronogramme des activités du plan d'action

Activités	Années					Observations
	An 1	An 2	An 3	An 4	An 5	
Objectif global et à long terme en matière d’environnement et de développement durable : Préserver les fonctions productrices et protectrices des écosystèmes forestiers et leurs diversités tout en luttant contre la pauvreté rurale, l’insécurité alimentaire et la dégradation des terres grâce aux pratiques durables d’exploitation et de gestion des PFNL						
Objectif immédiat de développement : Contribuer à la réduction de la pauvreté et l’insécurité alimentaire dans les foyers ruraux en leur donnant les moyens d’identifier et d’adopter des pratiques d’exploitation et de valorisation des PFNL qui sont appropriées au contexte local et qui augmenteront la productivité, la rentabilité et les revenus de leurs exploitations forestières à court terme, tout en garantissant à long terme les stratégies de subsistance et le bien-être des générations actuelles et futures						
Objectif immédiat de la stratégie : Evaluer et de connaître le potentiel en PFNL, de restaurer, soutenir et renforcer les fonctions productives et protectrices de ses ressources, de promouvoir leur exploitation durable et rationnelle tout en augmentant la contribution de ces filières à l’économie nationale						
<i>R1.1 : Les connaissances sur les écosystèmes naturels et les systèmes agroforestiers en PFNL sont améliorés</i>						
A1.1.1 : Inventaire et la cartographie des peuplements d’espèces productrices des PFNL						Chaque région identifiera les sites à inventorier. Une méthodologie sera définie.
A1.1.2 : Elaboration des plans d’aménagement des ressources porteuses des PFNL						La connaissance des sites de PFNL facilitera la réalisation des études spécifiques en vue de l’élaboration des plans d’aménagement. Il faut prévoir au moins l’élaboration de 50 plans par ans.
A1.1.3 : Mise en place d’observatoires de suivi à long terme de la dynamique de peuplements d’espèces productrices des PFNL						Il est nécessaire de prévoir un site dans chaque région ou introduire la problématique PFNL dans les observatoires existants.
A1.1.4 : Conduite des actions de recherche pour l’amélioration génétique, de la productivité, des semences et des technologies de valorisation des PFNL						La recherche est importante pour améliorer la qualité des PFNL ou leur productivité. Un contrat avec l’INRAN est nécessaire pour avancer dans ce travail
A1.1.5 : Réalisation d’études spécifiques sur les espèces prioritaires en PFNL						Les études doit être compléter pour avoir une situation de références sur les PFNL et des éléments de diagnostic complémentaires
<i>R1.2 : La dégradation des ressources et des PFNL est atténuée</i>						
A1.2.1 : Réalisation des mesures et bonnes pratiques de restauration et de protection des ressources						Certains peuplements nécessitent d’être restaurés. Il faut les identifier et prévoir des actions de GDT

Activités	Années					Observations
	An 1	An 2	An 3	An 4	An 5	
naturelles en PFNL						
R2.1 : La capacité financière des producteurs et des conditions d'écoulement des produits est améliorée						
A2.1.1 : Promotion des espèces productrices des PFNL des filières porteuses						Pour le moment les filières porteuses sont la gomme, le moringa, le karité et les produits des palmiers. Il faut identifier d'autres et les valoriser dans les régions
A2.1.2 : Mise en place des fonds d'appuis financiers et techniques pour la promotion des PFNL						A l'image des fonds d'investissement local ou à travers les IMF
R2.2 : Un système de communication est élaboré et mise en œuvre						
A2.2.1 : Elaboration d'une stratégie de communication sur les PFNL						La stratégie prendra en compte tous les outils et supports de communication nécessaires pour promouvoir les PFNL
A2.2.2 : Mise en œuvre de la stratégie de communication sur les PFNL						Cette activité débutera de phase et se poursuivra de manière continue
R2.3 : Les ressources financières nécessaires à la mise en œuvre de la stratégie sont mobilisées						
A2.3.1 : Elaboration d'une stratégie de mobilisation						Cette activité débutera de phase et se poursuivra de manière continue
A2.3.2 : Mise en place d'un système de taxation incitatif, distributif et différentiel sur les PFNL						Le système de taxation préférentiel donnera des motivations et encouragera les initiatives.
R3.1 : Les producteurs ruraux de PFNL sont organisés						
A3.1.1 : Organisation et renforcement des capacités des acteurs impliqués dans les différentes filières						La création des comptoirs de PFNL permettra de prendre en compte l'organisation de la production, les systèmes de commercialisation
R3.2 : Des échanges socio-économiques sur les PFNL sont promus						
A3.2.1 : Appui aux initiatives locales de valorisation ou de transformation des PFNL						Il s'agit ici de mener des activités d'amélioration des produits et des services d'approvisionnement et de commercialisation
R4.1 : Les capacités des acteurs impliqués dans les filières PFNL sont renforcées						
A4.1.1 : Élaboration de texte législatif réglementaire sur l'exploitation et la commercialisation des PFNL						
A4.1.2 : Mise en place du système de suivi et de collecte des données						Il s'agit ici de mettre en place un dispositif de collecte des données sur la production et la commercialisation des PFNL
A4.1.3 : Mise en place le dispositif d'évaluation de la contribution des PFNL dans l'économie locale et						

Activités	Années					Observations
	An 1	An 2	An 3	An 4	An 5	
nationale						

9.11.6. Mesures d'accompagnement

La promotion des PFNL devant contribuer de manière significative à l'amélioration des conditions de vie des populations constitue désormais une option dans la gestion durable des formations forestières au Niger. Aussi pour permettre une bonne mise en œuvre du Plan d'Actions, un certain nombre de mesures d'accompagnement ou des préalables doit être pris. Il s'agit notamment de : (i) transfert effectif de la gestion des ressources aux communautés locales ; (ii) contrôle régulier des espaces sous aménagement et peuplements à réaliser ; (iii) synergie d'actions entre les différents acteurs des filières de production / commercialisation ; (iv) élaboration et adoption de mesures législatives et réglementaire en matière de PFNL ; et (v) réalisation systématique d'études d'impact environnemental et social pour les actions qui seront réalisées.

Transfert de la gestion des ressources aux communautés locales : la loi 2004-040 portant régime forestier au Niger donne la possibilité aux collectivités territoriales et aux privés de disposer des ressources forestières qui leur sont propres. L'ordonnance 92-037 portant réglementation de la commercialisation et du transport de bois-énergie donne la possibilité aux communautés locales organisées de gérer des ressources forestières dont elles sont riveraines. Aussi, afin d'accroître les capacités des Communes et des communautés locales en matière d'aménagement en PFNL et ce conformément aux lois en vigueur sur la décentralisation au Niger, il est indispensable que le transfert effectif ait lieu notamment en matière de gestion des ressources naturelles et en mettant à leur disposition le personnel qualifié de l'Etat, les moyens financiers et en leur permettant l'autonomie nécessaire de gestion.

Contrôle des espaces sous aménagement et peuplements : l'une des faiblesses majeures de mise en œuvre des plans d'aménagement est le suivi administratif et financier. Pour une exploitation durable des ressources en PFNL, il est nécessaire de mettre en place un système de surveillance des peuplements en PFNL et de suivi permanent. Le système de suivi permanent s'avère indispensable afin de minimiser les dégradations engendrées par l'exploitation abusive, la divagation des animaux et autres occupations anarchiques etc.

Synergie d'actions entre les différents acteurs : La synergie d'actions entre les services techniques (agriculture, élevage et environnement), ainsi que celle entre les producteurs et exploitants privés est nécessaire afin d'assurer une gestion consensuelle des ressources en PFNL. Ainsi par exemple le choix des périodes d'exploitation et de commercialisation nécessite une concertation entre acteurs. Il en est de même pour certaines prises de décision comme la fixation des prix du PFNL ou des méthodes de valorisation.

Adoption et application de mesures législatives et réglementaire en matière de PFNL : Le Niger dispose d'un arsenal de textes législatifs et réglementaires dans les domaines de l'environnement, de la foresterie en général et du foncier y compris le code rural. Toutefois, très peu traite des PFNL. Il y a lieu donc d'actualiser et de créer certains textes pour une bonne application dans le domaine.

Systématisation des études d'impact environnemental et social : Pour être en conformité avec la loi n° 98-56 du 29 décembre 1998, relative à la gestion de l'environnement, toute entreprise nécessite l'élaboration d'un Plan de Gestion Environnemental et Social qui permettra de prévoir les mesures d'atténuation des impacts négatifs. Ainsi, eu égard aux textes, il est urgent d'en faire une application rigoureuse dans toutes actions visant les projets de valorisation des PFNL.

PRINCIPAUX DOCUMENTS EXPLOITES

1. ARSA, 2008, Valorisation des produits forestiers non ligneux au Burkina Faso : état des lieux et suggestions des pistes d'amélioration. MECV/ APFNL, Ouagadougou.
2. Ahmadou M, 2010 Etude sur l'Identification et caractérisation des filières porteuses dans le domaine de l'Environnement ; Coopération Danoise
3. CNEDD, 2001, Rapport de synthèse de l'étude sur la vulnérabilité et l'adaptation aux changements climatiques au Niger
4. Hamissou Garba, février 2000 ; Les produits forestiers non ligneux au Niger, connaissances actuelles et tendances ; Commission Européenne, FAO.
5. HAROUNA OUMAROU, juin 2007 ; Document introductif de la stratégie de promotion des filières des produits forestiers non ligneux.
6. ICHAOU Aboubacar, 2008, Identification et caractérisation des formations gommiers à l'échelle communale de Torodi, Département de Say, GESFORCOM-NIGER, Commission Européenne, Mars 2008, 52 pages.
7. INS, avril 2015 ; Etude sur l'estimation de la production et de la commercialisation de la gomme au Niger.
8. INS, avril 2015 ; Etude sur l'estimation de la production et de la commercialisation des feuilles du *Moringa oleifera* au Niger.
9. Lamien, N. 1996, Importance des produits forestiers non ligneux comme source de revenus des femmes en milieu rural ; Rapport de recherche, 40 p.
10. Maisharou A, 2011, Rapport sur l'état d'avancement des filières gomme arabique au Niger. Série de document de NGARA, Projet Acaciagum. Pages 13.
11. Marc BIED-CHARRETTON, 2003, Valorisation des produits forestiers non ligneux des zones Arides et semi arides : problématique de leur production, transformation, utilisation – conditions de marchés, commercialisation.
12. République du Bénin, mai, 2014 ; Stratégie Nationale et plan d'actions de valorisation des produits forestiers non ligneux prioritaires au Bénin : cas des fruitiers sauvages.
13. République du Niger, 2012, Plan forestier national, PFN - Niger 2011-2020, version provisoire.
14. République du Niger, août 2015 ; Rapports de missions des trois équipes de collecte de données sur les PFNL.
15. SINAGRO, mai 2012 ; HANZA, la filière de l'Avenir, ONG "Airidité Prospère Cida Kanka".

ANNEXES

Annexe 1 : Termes de référence de l'étude

I. DEFINITION DE LA NATURE DE L'ACTIVITE

Il s'agit d'une étude menée par des consultants pour élaborer le référentiel (stratégie de la promotion des Produits Forestiers Non Ligneux au Niger ainsi que son plan d'actions. Ces documents seront validés en atelier national et feront l'objet d'une large diffusion.

II. CONTEXTE ET JUSTIFICATION :

La population du Niger majoritairement jeune (plus de 50%) et rurale (à 85%) est estimée à plus de 17 millions d'habitants en 2012. Elle se concentre essentiellement dans la frange méridionale du pays (1/4 du territoire national) où vivent 75%, cette population doit sa subsistance aux ressources naturelles.

En effet, malgré des conditions climatiques difficiles, marquées par la faiblesse de la pluviométrie et une tendance à l'aridité, le secteur rural constitue la base essentielle de l'économie nigérienne. En 2001 les productions agro-sylvo-pastorale contribuaient à 38,1% au PIB total du pays (Source : INS/ME/F, 2005).

Cette économie nationale est lourdement pénalisée par la forte croissance démographique, la pauvreté et les effets néfastes des changements climatiques, de la sécheresse et de la désertification. La dégradation des ressources naturelles, bases essentielles de production, est à l'origine de la contre-performance du secteur rural, se traduisant notamment par une baisse de la productivité agro-sylvo-pastorale, une insécurité alimentaire quasi permanente et une détérioration des conditions de vie des populations rurales.

Malgré cette situation économique hostile, il existe dans le pays des conditions écologiques particulières, favorables et localisées permettant le développement de ressources forestières qui méritent d'être valorisées pour la fourniture de divers produits notamment les produits forestiers non ligneux.

Les Produits Forestiers Non Ligneux (PFNL) sont l'une des ressources très précieuses et présentent un intérêt économique, fourrager, médicinal, scientifique et environnemental pour les populations rurales et urbaines. Le nombre de produits consommés sont divers : fruits, fleurs, noix, graines, racines, tubercules et rhizomes, feuilles, sève, etc. pour la satisfaction de multiples besoins alimentaires, fourragers, médicaux, énergétiques, monétaires, etc.

Ils participent de façon formelle et informelle, à l'économie locale et nationale du pays ; ils représentent souvent un élément vital de l'économie des ménages et la principale source de revenus pour les femmes et les enfants.

Le revenu tiré de la commercialisation des produits forestiers non ligneux est estimé à près du tiers des revenus extra agricoles des ménages ruraux. C'est assurément là une opportunité à saisir pour développer des actions de promotion d'une gestion participative durable des formations forestières productrices des produits forestiers non ligneux et d'une production soutenue de ces produits.

Des centaines d'espèces végétales productrices de PFNL continuent de revêtir une importance cruciale pour les communautés locales assurant la sécurité alimentaire à travers le pays, contribuant à 80 % aux soins par la pharmacopée traditionnelle, à 25 % dans le complément fourrager, à la construction d'abris traditionnels, dans la fabrication des colorants, des produits cosmétiques, extraction des huiles essentielles, à la protection des

sites et font l'objet d'échanges commerciaux de grande envergure sur les marchés locaux et parfois avec des pays limitrophes, constituant ainsi de sources diversifiées de revenus pour ces populations notamment les plus vulnérables.

Aujourd'hui, ces PFNL exploités et utilisés par les populations deviennent de plus en plus rares. Cette situation s'explique par la pression démographique, la demande croissante et la surexploitation des ressources, l'irrégularité climatique engendrant des impacts négatifs sur la capacité de régénération des espèces. Les conflits et la concurrence pour l'accès à ces ressources et à leur utilisation vont probablement se multiplier dans de nombreuses régions, en raison de leur demande croissante, ainsi que de la perte et de la dégradation des terres productives. Ceci menace ainsi dangereusement la sécurité alimentaire ainsi que les sources de revenus d'appoint des populations.

Il faut souligner que les ressources végétales productrices des PFNL contribuent à la conservation de la diversité biologique, à la lutte contre la désertification, à la résilience des populations faces aux effets néfastes des changements climatiques, à la création d'emplois, à l'accroissement des revenus des ménages et au PIB national. C'est pourquoi le gouvernement de la 7^{ème} République accorde une place importante à la promotion des Produits forestiers ligneux et non ligneux qui constitue le Programme 7 de l'initiative 3N « Les Nigériens Nourrissent les Nigériens ». En effet, l'objectif global de l'i3N est de : « contribuer à mettre durablement les populations Nigériennes à l'abri de la faim et de la malnutrition et leur garantir les conditions d'une pleine participation à la production nationale et à l'amélioration de leurs revenus », l'objectif spécifique étant de « Renforcer les capacités nationales de productions alimentaires, d'approvisionnement et de résilience face aux crises alimentaires et aux catastrophes naturelles ».

Par ailleurs la sécurité alimentaire des populations est un des résultats escomptés du PAC3 par l'amplification des pratiques de GDTE grâce à 60 000 ha de superficies additionnelles faisant l'objet de pratique de gestion durable des terres et de l'eau (GDTE) et l'adoption de bonnes pratiques par plus de 3.000.000 de bénéficiaires dont 50% de femmes..

Pour atteindre ces cibles il est prévu la fourniture d'un appui à des initiatives conçues pour renforcer les capacités des Communes Ciblées dans cinq domaines dont celui de l'utilisation durable des ressources naturelles et la préservation de la biodiversité.

La stratégie et le plans d'action de promotion de PFNL relève de cette vision et vise à mettre à la disposition des acteurs les outils adéquats et pertinents de valorisation et de préservation des ressources naturelles.

III. OBJECTIF ET RESULTAT ATTENDU

3.1. Objectif

L'objectif global de l'étude est de doter le Niger d'un outil de planification et d'actions en matière de la promotion des Produits forestiers non ligneux. Cet outil ou référentiel ou stratégie pour la promotion des PFNL est assorti d'un plan d'actions orienté vers la valorisation de dix (10) principales filières des PFNL porteuses.

3.2. Résultat attendu

Une stratégie de promotion des PFNL assortie d'un plan d'actions est élaborée, validée et vulgarisée auprès des différents acteurs institutionnels et communaux.

IV. METHODOLOGIE

Les travaux de l'élaboration de la stratégie seront placés sous la coordination du Directeur Général de l'Environnement et du Développement Durable (DGE/DD) et suivis par la Direction de l'Economie Environnementale et la Promotion des Produits forestiers Non

Ligneux. Un Bureau d'études disposant des experts compétents de part leurs expériences dans les domaines de l'environnement et gestion de l'Environnement, de l'aménagement des ressources forestières, de socio-économie, et d'organisation paysanne et filières, sera recruté à cet effet.

La méthodologie de travail est laissée à l'initiative du groupe du bureau d'études mais doit être validée par la coordination avant le démarrage de la prestation.

V. DUREE ET PERIODE DE L'ETUDES

La durée de l'étude est planifiée sur trente (30) jours y compris la collecte des données dans les régions. Le chronogramme détaillé des travaux de l'étude sera établi par le consultant en relation avec la DGE/DD.

VI. RAPPORTS A FOURNIR

A l'issue de l'étude, le consultant déposera au niveau de la DGE/DD un rapport provisoire. Ce rapport sera examiné au cours d'un atelier national de validation.

Après réception puis intégration des observations et commentaires des résultats de l'atelier, le prestataire finalisera et déposera le rapport final de l'étude.

VII. PRINCIPAUX DOCUMENTS A CONSULTER

Le consultant consultera les documents : de la Stratégie de Développement Durable et de Croissance Inclusive (SDDCI. horizon 2035), du Plan de Développement Économique et Social, (PDES. horizon 2015), de l'Initiative 3N « les Nigériens Nourrissent les Nigériens, les politiques, stratégies programmes et plans en matière d'environnement et tous autres documents relatifs à la promotion des produits forestiers non ligneux.

VIII. TACHES DU BUREAU D'ETUDES

Le consultant sera chargé de l'élaboration de la stratégie de promotion des PFNL assortie de son plan d'actions. Plus spécifiquement, il s'agit de :

- Faire l'état des lieux des produits forestiers non ligneux au Niger ;
- établir la cartographie des principaux sites de productions des PFNL sur l'ensemble de territoire national ;
- évaluer le potentiel en produits forestiers non ligneux ;
- identifier les acteurs et leurs rôles dans les différentes filières des PFNL ;
- Identifier les problèmes, leurs causes et leur conséquences en matière de production et de la valorisation des PFNL au Niger ;
- Elaborer et présenter le document de stratégie et du plan d'actions pour la promotion de PFNL lors d'un atelier de validation ;
- Finaliser le document de stratégie et du plan d'actions pour la promotion de PFNL sur la base des amendements et conclusions de l'atelier de validation.

IX. LE CHOIX DU CONSULTANT

Un comité restreint composé des évaluateurs de la CNC/PAC3, de la DGEF et de la Direction de l'Economie Environnementale et la Promotion des Produits Forestiers non Ligneux (DEE/PPFNL) se réunira pour sélectionner le consultant dont le profil correspond le mieux aux exigences de l'étude et aux objectifs du PAC3.

Le consultant constituera une équipe de quatre experts de niveau universitaire avec spécialisation en Agronomie, Foresterie, Economie rural au tout autre diplôme équivalent (au moins cinq années d'études après le baccalauréat) et disposant d'une expérience avérée d'au moins dix (10) ans en gestion des ressources naturelles. Il s'agit de :

- Un expert principal, spécialiste en environnement et gestion des ressources naturelles;
- Un expert, aménagiste des ressources forestières;
- Un expert, socio-économiste ;
- Un expert, spécialiste en organisation paysanne et filières.

La collecte des données dans les huit (8) régions du pays sera effectuée par les consultants suivant trois (3) axes à savoir :

- Axe 1 : Niamey-Tillabéry-Dosso ;
- Axe 2 : Tahoua-Agadez ;
- Axe 3 : Maradi-Zinder-Diffa.

Annexe n°2 : Caractérisation des Territoires ou compartiments phytogéographiques nigériens

Type	Localisation	Caractérisation
Compartiment Nord - Soudanien occidental : A1	Gaya, Boumba, Falmey, Malgorou, Bara, Tibiri, Guéchémé, Beilandé, etc.	<u>Substrat</u> : Sédiments du Continental Terminal (CT) sur les plateaux latéritiques et sable quaternaires au fond des vallées sèches et comme constituant des dunes fixées. <u>Type végétation</u> : forêt sèche basse sur les plateaux latéritiques, forêt - galerie sur les berges des Dallols, Forêt claire sur les terrasses argileuses méridionales et dans les toposéquences de vallées, savanes dans les vallées sèches et sur les dunes fixées surplombant les vallées. <u>Flore</u> : <i>Combretum micranthum</i>, <i>Manilkara multinervis</i>, <i>Combretum nigricans</i>, <i>Combretum collinum</i>, <i>Crossopteryx febrifuga</i>, <i>Afromorsia laxiflora</i>, <i>Dioscorea dumetorum</i>, <i>Costus spectabilis</i>, <i>Aloe buettneri</i>, <i>Zigotritonia crocea</i>, <i>Dioscorea quartiniana</i>, <i>Dioscorea praehensilis</i> sur les plateaux latéritiques. <i>Albizia zygia</i>, <i>Acacia hockii</i>, <i>Acacia dudgeonii</i>, <i>Nauclea latifolia</i>, <i>Daniellia oliveri</i>, <i>Kigelia africana</i>, <i>Albizia chevalieri</i> dans les forêts - galeries. <i>Butyrospermum paradoxum</i>, <i>Neocarya macrophylla</i>, <i>Borassus aethiopium</i>, <i>Andropogon gayanus</i> dominant les vallées sèches. <i>Vitex doniana</i>, <i>Sterculia setigera</i>, <i>Parkia biglobosa</i>, <i>Cymbopogon giganteus</i> sur les dunes fixées.
Compartiment Nord - Soudanien Central : A2	Madarounfa, Gabi-Mayaki, Nielwa, Maraka, Harounawa, Magaria, Tinkim, Sassoumbroum	<u>Type végétation</u> : forêt sèche basse sur les plateaux, forêts-galeries sur les berges des cours d'eau, savanes sur les terrasses sableuses, les dunes et les vallées sèches. <u>Flore</u> : <i>Ostryoderris sthulmannii</i>, <i>Stereospermum kunthianum</i>, <i>Pterocarpus erinaceus</i>, <i>Lannea fruticosa</i>, <i>Dioscorea dumeretorum</i>, <i>Asclepis protea</i>, <i>Loeseneriella africana</i> sur les plateaux latéritiques. <i>Daniellia oliveri</i>, <i>Diospyros mespiliformis</i>, <i>Ficus platyphylla</i> dans les forêts - galeries. <i>Parkia biglobosa</i>, <i>Strychnos spinosa</i>, <i>Tapinanthus dodoneifolius</i>, <i>Boswellia odorata</i> sur les terrasses sableuses. <i>Albizia chevalieri</i>, <i>Neocarya macrophylla</i>, <i>Tamarindus indica</i>, <i>Vitex doniana</i>, <i>Ficus platyphylla</i>, <i>Ficus ingens</i>, <i>Borassus aethiopum</i> dans les vallées sèches.
Compartiment Sud - Sahélien occidental : B1	Niamey, Tillabéry, Dogondoutchi, Bouza, Madaoua, Tahoua	<u>Substrat</u> : sédiments du continental terminal (CT3 dans la partie ouest et CT1 dans la partie Est) sur les plateaux latéritiques et sables constituant les dunes fixées, les terrasses sableuses et occupant le fond des vallées sèches. <u>Type végétation</u> : fourrés ou brousse tigrée à <i>Combretum</i> sur les plateaux latéritiques, steppes sur les terrasses sableuses, dans les vallées sèches et dunes fixées. <u>Flore</u> : <i>Guiera senegalensis</i>, <i>Commiphora africana</i>, <i>Combretum micranthum</i>, <i>Acacia macrostachya</i>, <i>Lannea acida</i>, <i>Croton zambesicus</i>, <i>Acacia ataxacantha</i>, <i>Combretum nigricans</i>, <i>Boscia senegalensis</i>, <i>Boscia angustifolia</i>, sur les plateaux latéritiques, <i>Hyphaene thebaica</i>, <i>Bauhinia rufescens</i>, <i>Annona senegalensis</i>, <i>Combretum glutinosum</i>, <i>Acacia albida</i> dans les vallées sèches.
Compartiment Sud - sahélien central : B2	Bangui, Guidan Rounji, Dakoro, Tessaoua, Gazaoua, Aguié, Matameye, Zinder	<u>Substrat</u> : Sédiments du Continental Hamadien sur les plateaux, sables quaternaires constituant les dunes fixées, les terrasses sableuses et occupant le fond des vallées sèches. <u>Type végétation</u> : fourré à <i>Combretum</i> sur les plateaux latéritiques, savanes sur les terrasses sableuses méridionales et steppes sur les dunes et dans les vallées sèches. <u>Flore</u> : <i>Sclerocarya birrea</i>, <i>Anogeissus leiocarpus</i>, <i>Combretum micranthum</i>, <i>Cassia singueana</i>, <i>Boscia salicifolia</i>, <i>Boscia senegalensis</i> sur les plateaux latéritiques. <i>Prosopis africana</i>, <i>Lannea microcarpa</i>, <i>Adansonia digitata</i>, <i>Bauhinia rufescens</i>, <i>Ziziphus spinachristi</i>, <i>Piliostigma reticulatum</i>, <i>Hyphaene thebaica</i>, <i>Annona senegalensis</i>, <i>Acacia albida</i>, <i>Xeromphis nilotica</i>, <i>Albizia chevalieri</i> sur les dunes, les terrasses sableuses et dans les vallées sèches.
Compartiment	Ayorou, Tiloua,	<u>Substrat</u> : Sédiment du continental terminal sur les plateaux, affleurement du socle dans les zones basses et dunes fixées.

Type	Localisation	Caractérisation
Nord - Sahélien occidental : C1	Banibangou, Abala, Tebaram, Kao	<u>Type végétation</u> : Steppes armées dans les zones basses, steppes arbustives sur les substrats sableux. <u>Flore</u> : <i>Acacia raddiana</i> , <i>Acacia senegal</i> , <i>Leptadenia pyrotechnica</i> , <i>Aristida mutabilis</i> , <i>Tragus racemosus</i> , <i>Tephrosia nubica</i> , <i>Cenchrus biflorus</i> sur les dunes. <i>Acacia seyal</i> , <i>Schoenefeldia gracilis</i> , <i>Euphorbia aegyptiaca</i> , <i>Cordia sinensis</i> dans les zones basses.
Compartiment Nord - Sahélien central : C2	Tassara, Ingall, Abalak, Aderbissinat, Tanout, Belbeji	<u>Substrat</u> : Continental intercalaire sur les plateaux, dunes sur sables quaternaires orientés ailleurs. Climat Nord - Sahélien avec 200 mm < IP < 400 mm <u>Type végétation</u> : Steppes armées dans les dépressions et sur les plateaux et steppes à <i>Cenchrus</i> et <i>Aristida</i> sur les dunes fixées. <u>Flore</u> : <i>Polygala irregularis</i> , <i>Cyperus conglomeratus</i> , <i>Tragus racemosus</i> , <i>Aristida mutabilis</i> , <i>Aristida pallida</i> , <i>Maerua crassifolia</i> , <i>Commiphora africana</i> .
Compartiment Nord - Sahélien oriental : C3	N'Guigmi, Mainé-Soroa, Tasker, Gouré, Kao-Tchouloum, Goudoumaria	<u>Substrat</u> : Dunes aplaties par les transgressions lacustres, ergs anciens à dunes transversales, cordons dunaires et plages perchées péri-lacustres et terrasses argileuses surplombant la vallée de la Komadougou. Climat du type Nord - Sahélien avec les caractéristiques suivantes : Indice pluviométrique : 200 < IP < 400 mm ; Humidité relative : 19 % (Mars) < HR < 70 % (Août) ; Température : 21°50 (Janvier) < T° < 33°05 (Mai) ; Amplitude thermique : 11°55. <u>Type végétation</u> : Dominée par de Steppes <u>Flore</u> : <i>Salvadora persica</i> , <i>Ipomoea kotchyana</i> , <i>Coccinia grandis</i> , <i>Astenatherum forskalei</i> , <i>Corallocarpus sp</i> , <i>Commicarpus helenae</i> , <i>Pennisetum violaceum</i> , <i>Commiphora africana</i> , etc.
Compartiment Sud - Saharien central : D2	Teguida N'Tessoum, Arlit, Garbobou, Agadez, Assamaka, Aborak	<u>Substrat</u> : Dominance Continental intercalaire sur les plateaux et sables quaternaires dans les vallées sèches et constituant des dunes fixées. Climat du type Sud - Saharien avec les caractéristiques suivantes : Indice pluviométrique : 200 mm < IP < 400 mm ; Humidité relative : 9,17 % (Avril) < HR < 35 % (Août) ; Température : 17°75 (Janvier) < T° < 32°63 (Juin) ; Amplitude thermique : 14°85. <u>Type végétation</u> : Dominance Steppique. <u>Flore</u> : <i>Panicum turgidum</i> , <i>Acacia ehrenbergiana</i> , <i>Cymbopogon schoenanthus</i> , <i>Lasiurus scindicus</i> , <i>Indigofera sessiliflora</i> , <i>Cyperus geminicus</i> , <i>Cassia senna</i> .
Compartiment Sud - Saharien oriental : D3	Bilma, Achegour, Fachi, Dibella	<u>Substrat</u> : Principalement du sable mouvants. Climat est du type Sud - saharien avec les caractéristiques suivantes : Indice pluviométrique : 200 mm > IP ; Humidité relative : 8 % (Avril) < HR < 17 % (Août) ; Température : 17° (Janvier) < T° < 33°02 (Juillet) ; Amplitude thermique : 16°02. <u>Type végétation</u> : Dominance steppique <u>Flore</u> : Cultures de dattier dans les oasis.

Source : Guinko (1985) et Saadou (1990)

Annexe n°3 : Listes des principales espèces productrices des PFNL

Noms scientifiques	Nom commun	Haoussa	Djerma
<i>Moringa oleifera</i>	Moringa	zogala	windi-bundu
<i>Adansonia digitata</i>	Baobab	Kuka	koo nya
<i>Hyphaene thebaica</i>	Palmier doum	goriba	Kongwu
<i>Ziziphus mauritiana</i>	Jujubier	magaria	Daréy
<i>Balanites aegyptiaca</i>	Balanite	aduwa	Garbey
<i>Diospyros mespiliformis</i>	ND	kanyia	tokoey nya
<i>Tamarindus indica</i>	Tamarinier	tsamia	bôsey
<i>Borassus aethiopum</i>	Rônier	Jijinia	bê
<i>Boscia senegalensis</i>	ND	Anza	anza
<i>Leptadenia pyrotechnica</i>	ND	kalumbo	saba
<i>Cassia tora</i>	ND	tafassa	ula
<i>Vitellaria paradoxa</i>	Karité	Kadé	bulunga
<i>Neocarya macrophylla</i>	ND	gawassa	gamsa
<i>Acacia nilotica (Var.adansonii)</i>	Gonakier	bagaruwa	bân
<i>Acacia raddiana</i>	ND	kandili	bisaw
<i>Acacia senegal</i>	Gommier	dakwara	danga
<i>Acacia seyal</i>	ND	Erehi	saagey
<i>Annona senegalensis</i>	ND	gwanda	mufa
<i>Anogeissus leiocarpus</i>	ND	marké	gonga
<i>Azadirachta indica</i>	Neem	dogo'n yaro	turi forta
<i>Bauhinia rufescens</i>	ND	Dirga	nammary
<i>Bombax costatum</i>	Kapokier	Kuria	Forogo
<i>Faidherbia albida</i>	Gao	Gao	Gau
<i>Parkia biglobosa</i>	Néré	dorowa	Dsô
<i>Sclerocarya birrea</i>	Prunier	Dânia	Diney
<i>Phoenix dactylifera</i>	Dattier	dabino	dabino nya
<i>Leptadenia hastata</i>	ND	yadiya	Hanamm
<i>Khaya senegalensis</i>	Cailcedra	mad'atchi	Farey
<i>Piliostigma reticulatum</i>	ND	kalgo	Kosorey
<i>Vitex doniana</i>	ND	dhumnia	Bôye
<i>Guiera senegalensis</i>	ND	sabara	Sabara
<i>Prosopis africana</i>	ND	kiriya	Zam-turi
<i>Combretum micranthum</i>	ND	gieza	Kubu
<i>Combretum nigricans</i>	ND	tsiriry	Déli
<i>Combretum glutinosum</i>	ND	taramniya	Kokorbéy
<i>Celtis integrifolia</i>	ND	dukki	Séé
<i>Calotropis procera</i>	ND	tumfafia	Sageye
<i>Lannea acida</i>	Résinier sauvage	fâru	Fâru
<i>Lannea microcarpa</i>	Résinier	malga	Tamarza
<i>Maerua crassifolia</i>	ND	jiga	Hasu
<i>Terminalia avicennioides</i>	ND	bawchi	Farka hanga

Source : Lexique des plantes du Niger, Juin 1979

ND = Non Disponible

Annexe 4 : Liste des personnes rencontrées par Région et par Département

Acteur/personne rencontrés	Lieux	Structures/ Occupation	Contact
Région d'Agadez			
Cdt Hama Hassane	Agadez	DRE/SU/DD-Adjoint directeur régional	96.52.94.30 9054.88.16
Cdt Abdoukarim Chaibou	Agadez	DRE/SU/DD	92.46.61.21
Kabou Moussa	Agadez	DRA/Directeur régional	96.99.70.14
Mohamed Hassane	Agadez	Commerçant grossiste amande noix de doumier	97.01.41.97
Abdoussalam Seydou	Agadez	Commerçant grossiste des amandes de noix de doumier	96.77.67.66
Femmes revendeuses des amandes de doum	Agadez	Revendeuses	-
Cueilleurs des feuilles de doum	Dabaga, Egandewel	Vente de feuilles sèches de doum	-
Chef de village	Egandewel	Maraicher/producteur doum	-
Présidente groupement féminin Taaza	Agadez	Productrices de moringa sur site du groupement	-
Producteurs moringa	Tchintaborek Est, Etantangayda		
Commerçant moringa	Agadez		
Région de Tahoua			
Cdt Harouna Abdoulaye	Tahoua	DRE/SU/DD	96.46.97.14 90.06.56.32
Col Issoufou Oumarou Magagi	Abalak	DDE/SU/DD	96.88.32.72 94.74.69.54
Tradipraticiens	Abalak	ATPN	
Cdt Aboubacar Sahabi	Birni Konni	DDE/SU/DD	98.51.50.40
Cne Mouna Oumarou	Birni Konni	DDE/SU/DD	96.29.81.44
Ibro Mamane	Bazaga	Maire	97.55.19.24 8085.65.75
Producteurs moringa	Konni		
Commerçantes feuilles séchées Moringa	Konni		
Commerçants des PFNL (Ziziphus Balanites)	Konni		
Nassirou Issoufou	Konni	Délégué des commerçants de noix immatures de doum	89.37.76.69
Cueilleuses de gousses de Piliostigma et Ziziphus	Bazaga		
Mahamadou	Konni	ONG ISCV/Chargé des opérations terrain	96.23.44.25 90.88.88.76
Directeur ONAHA	Konni	ONAHA	
Région de Tillabéry			
Col Maman Hamidou	Tillabéri	DRE/SU/DD	
Abdallah Ibrahim		Membre de l'Union PARAMANGUI	
Abdou Djibo SG de UPRODA	Guessé/Simiri		
Adjudant Moctar chef service forestier	commune de BitinKodji	CSCE/SU/DD	
Amadou Maman	Say	Président de groupement de Tamou,	
Amina Illiassou	Say	Membre de groupement de Tamou,	
Cdt Ousseini Zakaria	Kollo	DDE/SU/DD	
Cpt Adamou Mamoudou Djibo de Tamou	Tamou	CSCE/SU/DD	

Cdt Ibrahim	Torodi	DDE/SU/DD	
Col Assoumana Batouré	Say	DDE/SU/DD	
Col Lawan Harouna	Ouallam	DDE/SU/DD	
Hadiza Issaka	Say	Membre de groupement de Tamou,	
Lt Kader Tankari	Makalondi	CSCE/SU/DD	
Haoua Boureima	Say	Présidente de l'Union PARAMANGUI	
Région de Dosso			
Col Zeinabou Ibrahim	Dosso	DRE/SU/DD	
Cdt Abdoulaye Moussa	Gaya	DDE/SU/DD	
Cdt Gabou Mahamadou	Birni N'Gaouré,	DDE/SU/DD	
Cdt Lamine Saydou	Djindjou	DDE/SU/DD	
Fadi Kimba	Gaya	Fadi Kimba présidente du groupement féminin BINIKANEY de Tara à Gaya,	
Hadizatou Seifou	Gaya	Chargée à l'information du groupement des femmes leader du Niger à Gaya,	
Région de Niamey			
Col Omar Alou Liman	Niamey	DRE/SU/DD	
Col Maman Ada	Niamey	Directeur de Centre National de Semences Forestières	
Dan Jimma Boubacar	Niamey	Secrétaire de l'Union PARAMANGUI,	
Djibo Garba	Niamey	Conseiller de l'Union PARAMANGUI,	
Dr Amadou H. Saley	Niamey	Assistant représentant FAO,	
Dr Ichaou Aboubacar	Niamey	DG de l'INRAN	
Dr Patrice Savadogo	Niamey	Chercheur à l'ICRISAT,	
El Moussa Moumouni	Niamey	SG de l'ATPN, Marché de Katako	
Fati Didjori		Trésorière de l'Union PARAMANGUI	
Hadiza Boubacar		Transformatrice de beurre de Karité,	
Mamata Amadou de Tara		membre du groupement féminin BINIKANEY	
Mme Soumana Ramatou		Présidente du Réseau nigérien des femmes transformatrices artisanes, commerçantes et chef d'entreprise et présidente de l'ONG Jeunesse femme et développement Durable.	
Moustapha Amadou		Responsable des pépinières à l'ICRISAT	
Oumarou Abdoulkarim		Tradipraticien Marché de Dar Es Salam	
Ramatou Adamou		Présidente du groupement des femmes leader du Niger à Gaya,	
Salamatou Idi		Trésorière du groupement féminin BINIKANEY de Tara	
Salmou Garba		Membre de l'Union PARAMANGUI,	
Souleymane Adamou		Technicien supérieur agroforestier, à l'ICRISAT	
Tamoukoye Idrissa		Trésorier de l'Union PARAMANGUI,	
Région de Diffa			
Col Abarchi IDI	Diffa	DRE/SU/DD	96 88 65 04
Cdt Manzo BOUSSADI	Diffa	DDE/SU/DD	90 56 56 76
Cpt Ibrahim Elh. Karim	Diffa	CSC /SU/DD	
Cdt Adamou Souley	Goudoumaria	DDE/SU/DD	
Idi oussoumi	Goudoumaria	Commerçant grossiste feuilles de doum	97 22 34 85
Sabiratu Moussa	Goudoumaria	Transformatrice des fruits de palmier doum	
Malan Adam	Diffa	Vendeur des PFNL	97 03 59 40
Amadou Djano Souley	Diffa	Vendeur des PFNL	97 70 20 21
Région de Zinder			
Col Mamane Almadjir	Zinder	DRE/SU/DD	96 99 65 87
Cdt Mamane Bako	Mirriah	DDE/SU/DD	

Cdt Issoufou Soumana	Gouré	DDE/SU/DD	
Cdt Seydou Zaroumey	Magaria	DDE/SU/DD	96 49 22 81
CdtBoubacar chaibou	Matamèye	DDE/SU/DD	
Souleymane Moussa	Zinder	Commerçant grossiste feuilles de palmier dour	
Youssef Barké	Gouré	Vendeur des PFNL	99 93 00 68
Alassane Ajina	Gouré	Vendeur des PFNL	91 81 14 61
Hadjia Hadiza	Mirriah	Vendeuse feuilles de Baobab	80 83 66 75
Hadjia Aichatou	Mirriah	Vendeuse feuilles de Baobab	
Elhadji Zigaou	Matamèye	Représentant Coopérative Kounguia Zoumouwa	91 51 81 31
Région de Maradi			
Col Sani Ranaou	Maradi	DRE/SU/DD	96 87 84 23
Cdt Boukary Daouda	Aguié	DDE/SU/DD	96 27 56 99
Tahirou Alassane	Maradi	Administrateur GSC TAIMAKON MANOMA	96 52 08 28
Balla Haboubakar	Maradi	Chargé de Suivi-évaluation GSC TAIMAKON MANOMA	96 98 47 69
Elhadji Bouhari Saidou	Maradi	Commerçant grossiste feuilles de Moringa	
Idrissa Daouda	Aguié	Représentant Coopérative ATCHI MORIA ITATOUWA	97 30 68 69
Hadjia Rabi Abdou	Djirataoua	Groupement des producteurs de Moringa	
Haoua Moussa	Djirataoua	Groupement des producteurs de Moringa	
Saoudé Ali	Djirataoua	Groupement des producteurs de Moringa	
Abdoulaye Ousmane	Djirataoua	Groupement des producteurs de Moringa	
Iro Laouali	Djirataoua	Groupement des producteurs de Moringa	

Annexe 5 : Fiches de collecte des données sur le terrain par catégorie d'acteurs

FICHE DE COLLECTE DES DONNEES SUR LES PFNL

IDENTIFICATION GEOGRAPHIQUE du site de production

Région de

Département de

Commune de

DATE DE PASSAGE DE L'EQUIPE DE COLLECTE

Structure

I. IDENTIFICATION DES PRINCIPAUX PFNL

Classer par ordre d'importance les Principaux PFNL de la zone(Quantitativement)

N°	Produit	Zone de production (donnez nom village, commune, ..)	Lieu de production (champs, forêts, jachères ...)	Période de disponibilité	Différentes utilisations	Principaux Acteurs	Parenaires appuyant la valorisation/filière
01							
02							
03							
04							
05							
06							
07							
08							
09							
10							

II. PRODUCTION

Produit	Producteurs	Techniques de production utilisées	Conditionnement	Techniques de conservation	Techniques de transformation	Estimation de la quantité produite/semaine/ou mois ou an	Proportion autoconsommée/ ou mois ou an

III. COMMERCIALISATION

Produits	Acteurs	Lieu de commercialisation	Exportation	Importance sur le marché	Taxes	Contraintes		Propo

IV. ORGANISATIONS/GROUPEMENTS

N°	Nom de l'organisation	Date de création	Acteurs	Objectfs	Zone de couverture	Produits concernés	Niveau de fonctionna

V. FORMATION/ENCADREMENT

Formations	Objectifs	Formateurs	Beneficiaires	Période	Lieu	Mise en application	Contraintes

VI. CONTRAINTES									
1 .									
2.									
3.									
4.									
5.									
6.									
7.									
8.									
VII. SOLUTIONS/PERSPECTIVES D' AVENIR									
1 .									
2.									
3.									
4.									
5.									
6.									
7.									

QUESTIONNAIRE COMMERÇANT DES PFNL

IDENTIFICATION GEOGRAPHIQUE du site de production

<i>Région de</i> <i>Département de</i> <i>Commune de</i> <i>Nom du site/village</i> <i>Milieu de résidence : 1. Urbain 2. Rural</i> <input style="width: 20px; height: 20px; margin-left: 10px;" type="checkbox"/>	<i>DATE DE PASSAGE DE L'EQUIPE DE COLLECTE :</i> <i>HEURE DE DEBUT DE L'ENTRETIEN : HEURE :</i> <i>MINUTES</i>
--	--

OBSERVATIONS DE L'ENQUETEUR /ENQUETRICE ET DU CHEF D'EQUIPE DE COLLECTE

.....

.....

.....

.....

I. ACHAT DES PFNL

1.1	Quels types de PFNL commercialisez-vous ?	1..... 2..... 3..... 4..... 5.....
1.2	Quels sont vos principaux fournisseurs?	1. Cueilleurs 2. Collecteurs 3. Commerçants 4. Autres à préciser <input style="width: 20px; height: 20px; margin-bottom: 10px;" type="checkbox"/> <input style="width: 20px; height: 20px; margin-bottom: 10px;" type="checkbox"/> <input style="width: 20px; height: 20px; margin-bottom: 10px;" type="checkbox"/>

1.3	Quelle quantité de PFNL avez-vous achetée au cours des douze (12) derniers mois ? <i>NB : Si difficulté d'estimer la quantité annuelle, estimez sur la base de la quantité par semaine ou mois</i>	Types PFNL	Qté/unité (kg, tiya, sac)	Nbre d'unités=100 kg
1.4	A votre avis, combien de mois correspondent à la période de disponibilité des PFNL en brousse ?	Nombre de mois		
1.5	Pendant cette période, combien de semaines faites-vous les achats des PFNL ?	Nombre de semaines		
1.6	Quelle est la valeur de la quantité des PFNL que vous avez achetée au cours des douze (12) derniers mois (milliers de FCFA) ? <i>NB : Si difficulté d'estimer la valeur annuelle, estimez sur la base de la valeur par semaine ou mois</i>	Valeur des PFNL achetée		
1.7	Payez-vous vos fournisseurs au comptant ?	1. OUI ☐ 2. NON ☐		
1.8	Quelle est l'évolution du prix PFNL que vous achetez ces trois (3) dernières années ?	1. Augmentation ☐ 2. Diminution ☐ 3. Stabilité ☐		
1.9	Pourquoi ?			
II. VENTE DES PFNL				
2.1	Quelle quantité de PFNL avez-vous vendue au cours des douze (12) derniers mois ? <i>NB : Si difficulté d'estimer la quantité annuelle, estimez sur la base de la quantité par semaine ou mois</i>	Quantité Unité : 1. Kg ; 2. Sac, 3. Tiya Si unité différente de 1, combien de cette unité fait 100 kg		
2.2	Quelle est la valeur des PFNL vous avez vendue au cours des douze (12) derniers mois (milliers de FCFA) ? <i>NB : Si difficulté d'estimer le revenu annuel, estimez sur la base du revenu par semaine ou mois</i>			
2.3	A qui vendez-vous PFNL ?	1. Commerçants nationaux ☐ 2. Commerçants venus de l'étranger ☐		

		3. Exportation	☐																
2.4	SI aux « commerçants venus de l'étranger » ou « Exportation », préciser les pays	Nom du pays1..... Nom du pays2..... Nom du pays3.....																	
2.5	Quelle est la quantité totale exportée au cours des 12 derniers mois ? <i>NB : Si difficulté d'estimer la quantité annuelle, estimez sur la base de la quantité par semaine ou mois</i>	Types PFNL Qté exportée/unité (kg, tiya, sac) Nbre d'unités=100 kg																	
2.6	Vos clients vous payent-ils au comptant ?	1. OUI 2. NON	☐																
2.7	Quel revenu avez-vous tiré de la campagne relative au douze (12) derniers mois ? (milliers de FCFA) <i>NB : Si difficulté d'estimer le revenu annuel, estimez sur la base du revenu par semaine ou mois</i>	Revenu	<table border="1"><tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr></table>																
2.8	Utilisation du revenu issu de la vente	<table border="1"> <tr> <td>Alimentation</td> <td> </td> </tr> <tr> <td>Santé</td> <td> </td> </tr> <tr> <td>Education</td> <td> </td> </tr> <tr> <td>Achat de bétail</td> <td> </td> </tr> <tr> <td>Achat de semences / outils agricoles</td> <td> </td> </tr> <tr> <td>Remboursement des dettes</td> <td> </td> </tr> <tr> <td>Autres dépenses (non-alimentaires)</td> <td> </td> </tr> <tr> <td>Total</td> <td> </td> </tr> </table>	Alimentation		Santé		Education		Achat de bétail		Achat de semences / outils agricoles		Remboursement des dettes		Autres dépenses (non-alimentaires)		Total		
Alimentation																			
Santé																			
Education																			
Achat de bétail																			
Achat de semences / outils agricoles																			
Remboursement des dettes																			
Autres dépenses (non-alimentaires)																			
Total																			

III. CHARGES SUPPORTEES AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS		
1= OUI 2 = NON		
3.1	Main d'œuvre extérieure	☐ Si oui combien avez-vous dépensé cours des 12 derniers mois
3.2	Main d'œuvre familiale	☐
3.3	Stockage/conditionnement	☐ Si oui combien avez-vous dépensé au cours des 12 derniers mois
3.4	Paieement taxe	☐ Si oui combien avez-vous dépensé au cours des 12 derniers mois
3.5	Frais de transport	☐ Si oui combien avez-vous dépensé au cours des 12 derniers mois
3.6	Autres à préciser	☐ Si oui combien avez-vous dépensé au cours des 12 derniers mois
VI. CONTRAINTES ET DIFFICULTES RENCONTREES		
4.1	Rencontrez-vous des difficultés dans l'exercice de votre activité de commerçants des fruits de Balanites ?	1. OUI ☐ 2. NON → ALLEZ A 5.1
4.2	SI réponse à 4.1 est « OUI », citez les principales difficultés	1= OUI, 2=NON 1. Rareté du produit ☐ 2. Mauvaise qualité des fruits de Balanites.. ☐ 3. Fluctuation des prix ☐ 4. Manque de clients ☐ 5. Manque de moyens de transports ☐ 6. Difficulté d'accès aux marchés ☐ 7. Insuffisance de capitaux ☐

		8. Taxes lourdes ☐ 9. Autres à préciser ☐																		
4.3	Quelles solutions préconisez-vous ?	1. Augmenter les plantations de Balanites.. ☐ 2. Améliorer la qualité des fruits de Balanites ☐ 3. Meilleur prix ☐ 4. Améliorer la commercialisation..... ☐ 5. Manque de moyens de transports ☐ 6. faciliter l'accès aux marchés ☐ 7. Faciliter l'accès aux crédits..... ☐ 8. Diminution des taxes ☐ 9. Autres à préciser																		
V. ACHAT ET VENTE REALISEES EN 2014																				
5.1	Quantité achetée au cours de l'année 2014 <i>NB : Si difficulté d'estimer la quantité annuelle, estimez sur la base de la quantité par semaine ou mois</i>	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Types PFNL</th> <th>Qté achetée/unité (kg, tiya, sac)</th> <th>Nbre d'unités=100 kg</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td>.....</td><td>.....</td><td>.....</td></tr> <tr><td>.....</td><td>.....</td><td>.....</td></tr> <tr><td>.....</td><td>.....</td><td>.....</td></tr> <tr><td>.....</td><td>.....</td><td>.....</td></tr> <tr><td>.....</td><td>.....</td><td>.....</td></tr> </tbody> </table>	Types PFNL	Qté achetée/unité (kg, tiya, sac)	Nbre d'unités=100 kg															
Types PFNL	Qté achetée/unité (kg, tiya, sac)	Nbre d'unités=100 kg																		
.....																				
.....																				
.....																				
.....																				
.....																				
5.2	Quantité totale vendue au cours de l'année 2014 <i>NB : Si difficulté d'estimer la quantité annuelle, estimez sur la base de la quantité par semaine ou mois</i>	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Types PFNL</th> <th>Qté vendue/unité (kg, tiya, sac)</th> <th>Nbre d'unités=100 kg</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td>.....</td><td>.....</td><td>.....</td></tr> <tr><td>.....</td><td>.....</td><td>.....</td></tr> <tr><td>.....</td><td>.....</td><td>.....</td></tr> <tr><td>.....</td><td>.....</td><td>.....</td></tr> <tr><td>.....</td><td>.....</td><td>.....</td></tr> </tbody> </table>	Types PFNL	Qté vendue/unité (kg, tiya, sac)	Nbre d'unités=100 kg															
Types PFNL	Qté vendue/unité (kg, tiya, sac)	Nbre d'unités=100 kg																		
.....																				
.....																				
.....																				
.....																				
.....																				

5.3	Valeur de la quantité vendue au cours de l'année 2014 (milliers de FCFA) <i>NB : Si difficulté d'estimer la quantité annuelle, estimez sur la base de la quantité par semaine ou mois</i>	Valeur de la production vendue <table border="1" data-bbox="1720 199 1962 248"> <tr> <td></td><td></td><td></td><td></td><td></td> </tr> </table>																			
5.4	A votre avis quelles sont les produits qui rapportent plus d'argent à vous ou à votre ménage? Classez les activités par ordre d'importance de 1 à n	<table> <tr><td>a) Produits agricoles</td><td> </td></tr> <tr><td>b) Elevage</td><td> </td></tr> <tr><td>c) Vente de foin</td><td> </td></tr> <tr><td>d) Vente de PFNL</td><td> </td></tr> <tr><td>e) Vente du bois</td><td> </td></tr> <tr><td>f) Petit commerce</td><td> </td></tr> <tr><td>g) Exode</td><td> </td></tr> <tr><td>h) Artisanat</td><td> </td></tr> <tr><td>i) Autres à préciser</td><td></td></tr> </table>		a) Produits agricoles		b) Elevage		c) Vente de foin		d) Vente de PFNL		e) Vente du bois		f) Petit commerce		g) Exode		h) Artisanat		i) Autres à préciser	
a) Produits agricoles																					
b) Elevage																					
c) Vente de foin																					
d) Vente de PFNL																					
e) Vente du bois																					
f) Petit commerce																					
g) Exode																					
h) Artisanat																					
i) Autres à préciser																					
5.4	Heure de fin de l'entretien	Heure : <table border="1" data-bbox="1312 852 1411 901"><tr><td></td><td></td></tr></table> Minutes <table border="1" data-bbox="1597 852 1695 901"><tr><td></td><td></td></tr></table>																			

QUESTIONNAIRE CUEILLEUR DES PFNL

IDENTIFICATION GEOGRAPHIQUE du site de production

<i>Région de</i> <i>Département de</i> <i>Commune de</i> <i>Nom du site/village</i> <i>Milieu de résidence : 1. Urbain 2. Rural</i> ☐	<i>DATE DE PASSAGE DE L'EQUIPE DE COLLECTE :...../08/2015</i> <i>HEURE DE DEBUT DE L'ENTRETIEN : HEURE :</i> <i>MINUTES</i>
--	--

OBSERVATIONS DE L'ENQUETEUR /ENQUETRICE ET DU CHEF D'EQUIPE DE COLLECTE

.....

.....

.....

I. IDENTIFICATION DE LA ZONE D'EXPLOITATION

1.1	Où faites-vous la cueillette de.....?	1. Dans les jachères ☐ 2. Dans les champs ☐ 3. Dans les plantations ☐ 4. Dans les forêts ☐ 5. Autres (précisez).....
------------	---------------------------------------	---

II. PRODUCTION ET COMMERCIALISATION

2.1	Quelle méthode utilisez-vous pour avoir le..... ?	1. Cueillette ☐ 2. Ramassage ☐ 3. Elagage ☐
------------	---	--

		4. Autres (précisez).....
2.2	Quelle quantité de Cueillez-vous en moyenne par semaine ?	Quantité Unité : 1. Kg ; 2. Sac, 3. Tiya Si unité différente de 1, combien de cette unité fait 100 kg
2.3	A votre avis, combien de mois correspondent à la période de cueillette de..... ?	Nombre de mois
2.4	Pendant cette période, combien de semaines faites-vous la cueillette de..... ?	Nombre de semaines
2.5	Donnez les raisons qui démotivent les cueilleurs de..... ?	a) Peur des agents des Eaux et forêts b) Rentabilité faible c) Autres à préciser.....
2.6	Quantité totale vendue en moyenne par semaine	Quantité Unité : 1. Kg ; 2.b Sac, 3. Tiya Si unité différente de 1, combien de cette unité fait 100 kg
2.7	Quantité totale autoconsommée en moyenne par semaine	Quantité Unité : 1. Kg ; 2. Sac 4. Tiya Si unité différente de 1, combien de cette unité fait 100 kg
2.8	Valeur de la production vendue en moyenne par semaine (en FCFA)	Valeur de la production vendue
2.9	Lieu principal de vente (Réponses multiples)	a. Marché local

		b. Collecteurs ☐ c. Grossistes ☐ d. Ménages ☐ e. Autres à préciser																
2.10	Utilisation du revenu issu de la vente	<table border="1"> <tbody> <tr> <td>Alimentation</td><td> _ _ _ _ _ _ _ </td></tr> <tr> <td>Santé</td><td> _ _ _ _ _ _ _ </td></tr> <tr> <td>Education</td><td> _ _ _ _ _ _ _ </td></tr> <tr> <td>Achat de bétail</td><td> _ _ _ _ _ _ _ </td></tr> <tr> <td>Achat de semences / outils agricoles</td><td> _ _ _ _ _ _ _ </td></tr> <tr> <td>Remboursement des dettes</td><td> _ _ _ _ _ _ _ </td></tr> <tr> <td>Autre dépenses (non-alimentaire)</td><td> _ _ _ _ _ _ _ </td></tr> <tr> <td>Total</td><td> _ _ _ _ _ _ _ </td></tr> </tbody> </table>	Alimentation	_ _ _ _ _ _ _	Santé	_ _ _ _ _ _ _	Education	_ _ _ _ _ _ _	Achat de bétail	_ _ _ _ _ _ _	Achat de semences / outils agricoles	_ _ _ _ _ _ _	Remboursement des dettes	_ _ _ _ _ _ _	Autre dépenses (non-alimentaire)	_ _ _ _ _ _ _	Total	_ _ _ _ _ _ _
Alimentation	_ _ _ _ _ _ _																	
Santé	_ _ _ _ _ _ _																	
Education	_ _ _ _ _ _ _																	
Achat de bétail	_ _ _ _ _ _ _																	
Achat de semences / outils agricoles	_ _ _ _ _ _ _																	
Remboursement des dettes	_ _ _ _ _ _ _																	
Autre dépenses (non-alimentaire)	_ _ _ _ _ _ _																	
Total	_ _ _ _ _ _ _																	
III. MATERIELS ET OUTILS DE PRODUCTION																		
3.1	Quels types de matériels/outils utilisez vous ?	1..... 2..... 3..... 4..... 5.....																
VI. CHARGES DE PRODUCTION SUPPORTEE ET PARTENARIAT																		

4.1	Utilisez-vous une main d'œuvre extérieure ?	1= OUI ☐ 2 = NON ☐
4.2	Utilisez-vous une main d'œuvre familiale	1= OUI ☐ 2 = NON ☐
4.3	Quelles sont vos relations avec le service de l'Environnement ?	Paiement taxe ☐ Appui-conseil ☐ Autres (précisez).....
4.4	Principal moyen de transports utilisez-vous ?	1. Charettes ☐ 2. Moto ☐ 3. Voiture ☐ 4. Dos d'animal ☐ 5. Soi-même ☐ 6. Autres à précise ☐
4.4	Quels sont les partenaires qui vous appuient ?	1.Parents/Amis ☐ 2.Collectivité ☐ 3.Etat/Services techniques ☐ 4.ONG/AD/Projet ☐ 5.Institution bancaire ☐ 6. Institut de recherche ☐ 7.Autres (précisez).....

V. FORMATION – ENCADREMENT		
5.1	Etes-vous membre d'une association de cueilleurs de..... ?	1. OUI ☐ 2. NON ☐
5.2	Avez-vous reçu une ou plusieurs formations pour votre activité de cueilleur de..... ?	1. OUI ☐ 2. NON-→ALLEZ A 6.1 ☐
5.3	Si « OUI » auprès de qui avez-vous reçu ces formations ?	1. ONG/Projets ☐ 2. Service de l'environnement ☐

		3. Association ☐ 4. Autres à préciser
5.4	Quelle est le type de formation que vous avez reçu ?	1. 2. 3. 4. Autres à préciser.....
5.5	La formation reçue est-elle mise en pratique ?	1. OUI→ALLEZ A 6.1 ☐ 2. NON
5.6	Si la réponse à 5.5 est « NON », quelle est la principale raison ?	1. Formation inadaptée ☐ 2. Rien compris de la formation ☐ 9. Autres à préciser.....

VI. CONTRAINTES ET DIFFICULTES RENCONTREES/SOLUTIONS		
6.1	Rencontrez-vous des difficultés dans l'exercice de votre activité de cueilleur de..... ?	3. OUI ☐ 4. NON-→ALLEZ A 7.1
6.2	Si réponse à 6.1 est « OUI », citez les principales difficultés	1..... 2..... 3..... 4..... 5.....
6.3	Quelles solutions préconisez-vous ?	1..... 2..... 3..... 4..... 5.....

VII. PRODUCTION REALISEE EN 2014		
7.1	Quantité cueillie au cours de l'année 2014	Quantité Unité : 1. Kg ; 2. Sac, 3. Tiya Si unité différente de 1, combien de cette unité fait 100 kg
7.2	Quantité totale vendue au cours de l'année 2014	Quantité Unité : 1. Kg ; 2.b Sac, 3. Tiya Si unité différente de 1, combien de cette unité fait 100 kg
7.3	Valeur de la quantité vendue au cours de l'année 2014 (milliers de FCFA)	Valeur de la production vendue
7.4	A votre avis comment ont évolué les prix de.....ces trois (3) dernières années ?	1. Augmentation 2. Diminution 3. Stabilité
7.5	Pourquoi ?	
7.6	A votre avis quelles sont les produits qui rapportent plus d'argent à vous ou à votre ménage? Classez-les, par ordre d'importance de 1 à n	j) Produits agricoles k) Elevage l) Vente de foin m) Vente de..... n) Vente du bois o) Petit commerce p) Exode

		q) Artisanat ☐
		r) Autres à préciser
7.7	Heure de fin de l'entretien	Heure : Minutes